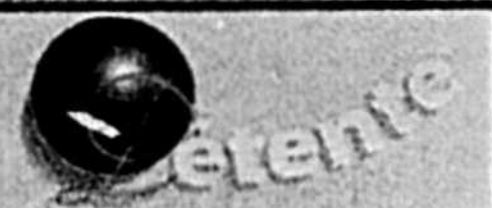


Le Courrier

DE SAINT-HYACINTHE • Hebdo de l'année

142^e ANNÉE NUMÉRO 35 MARDI 17 JANVIER 1995 64 PAGES 1\$

Des familles
témoignent



B-2

MINISTÈRE DES COMMUNICATIONS 80015
600 AVE STE-ANNE (BUREAU) (510)
ST-HYACINTHE, QUÉBEC 950523
J2S 585

B-4 et B-5

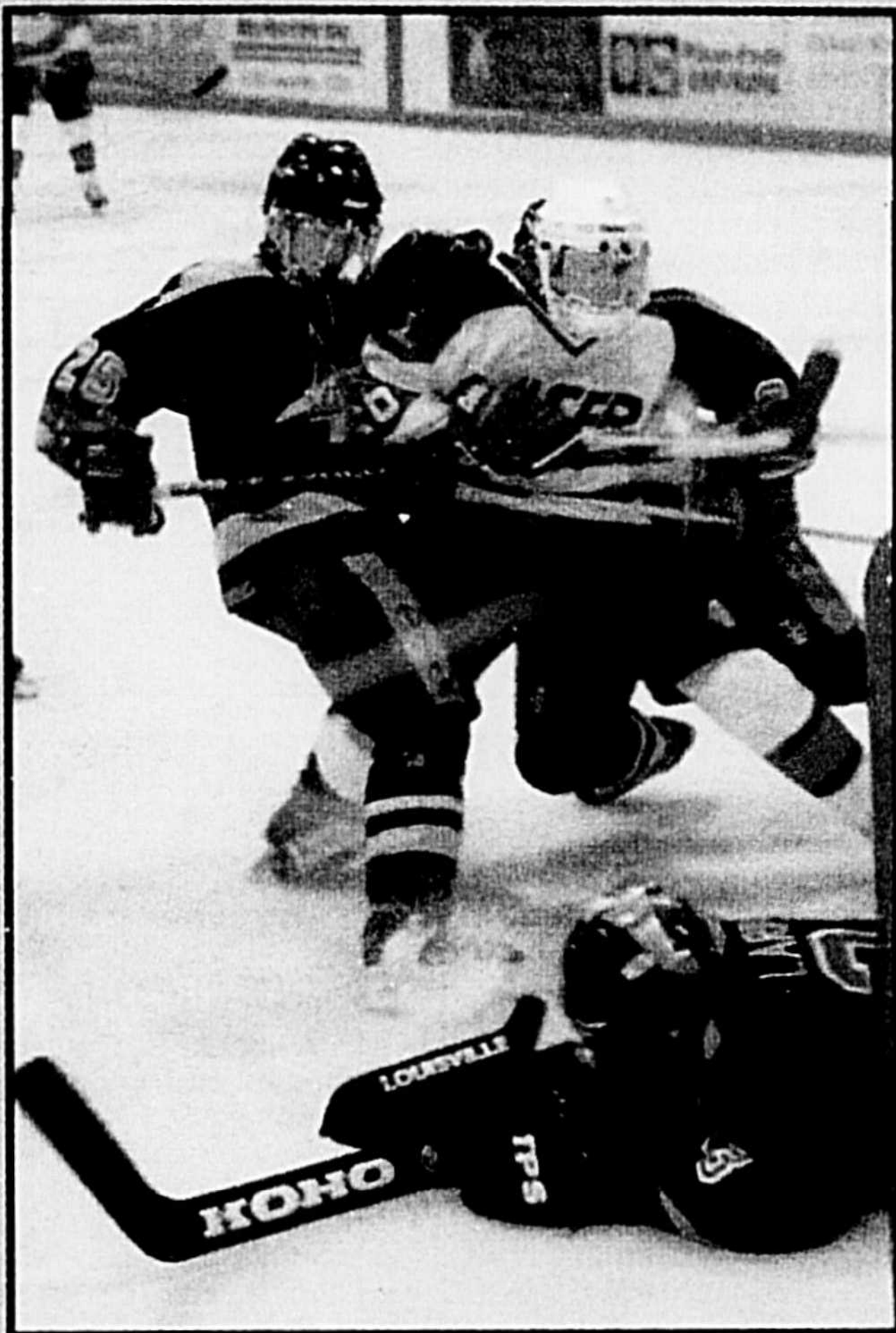


PHOTO: MICHEL LAMARCHE

David-A. Beauregard
au **COEUR** de la mêlée!

A-29

Le «**POOL** de hockey»
RECOMMENCE avec
une saison écourtée

A-2

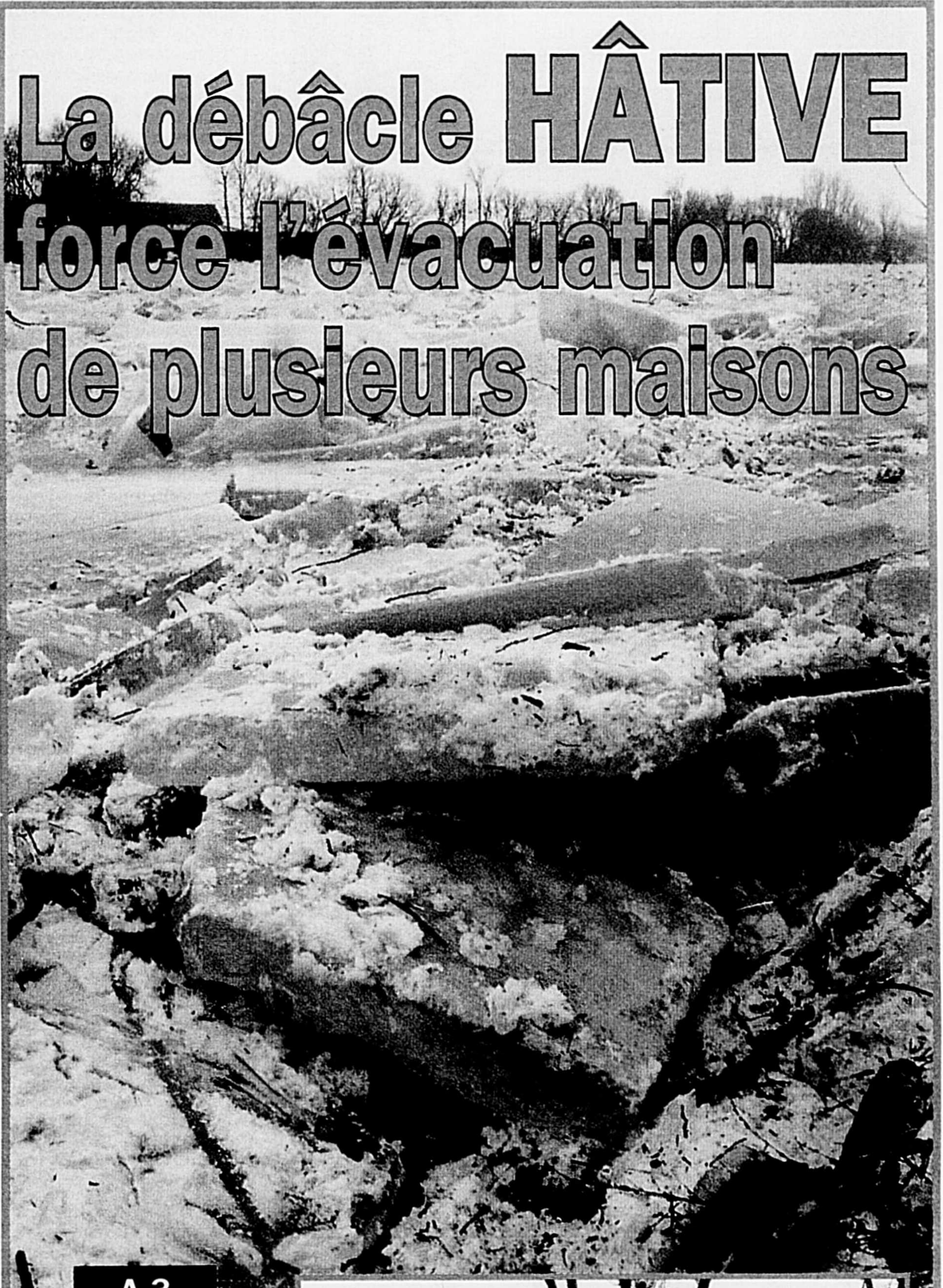
La **FERMETURE** de
la prison provinciale,
plus qu'une **RUMEUR**

A-4

À Saint-Liboire:
Un nouveau **CONSEIL**
sera choisi le 5 février

A-6

La débâcle **HÂTIVE** force l'évacuation de plusieurs maisons



A-3

**RECORD
ABSOLU!**

13°C

le dimanche
15 janvier

A-2



Hôpital: une «transformation» qui inquiète beaucoup de monde

Certains syndiqués du Réseau de santé Richelieu-Yamaska sont inquiets face à une «transformation» de leur travail même si, selon la responsable, personne n'a encore perdu son travail dans le cadre de cette opération. (Pages A-10 et A-11)

Le Bottin de la Chambre

La Chambre de commerce a lancé ses opérations pour 1995 en remettant à ses membres un bottin qui comprend non seulement les coordonnées de tous les membres mais aussi de nombreux renseignements sur les affaires et la formation. (Page A-19)



Vaincre la pauvreté

Pour «sortir le Québec de l'appauvrissement» qui le menace, il faut plus que des vœux pieux. Il faut une action concertée de tous les intervenants car la pauvreté est une réalité qui n'existe pas que dans les pays en voie de développement. (Page B-12)



Pee-Wee: les Citoyens toujours à l'honneur

Le Tournoi provincial Pee-Wee vient de prendre fin et une fois encore, une équipe maskoutaine a permis de sauver les meubles dans une division alors que dans l'autre, les résultats semblaient meilleurs! (Pages A-30 et A-31)

Une invitation à participer au nouveau «Pool de hockey»

Il y aura du hockey dans la Ligue Nationale et même s'il s'agit d'une saison écourtée à 48 matches, les amateurs retrouveront avec plaisir leur sport préféré.

Et Le Courrier est heureux d'annoncer que le «Pool de hockey» mis en place avant le début du conflit dans la LNH sera remis en opération pour la durée de cette saison.

Si vous avez fait parvenir une inscription en bonne et due forme en septembre ou octobre dernier, votre participation est maintenue, à moins bien sûr que vous ne désiriez plus que votre nom soit conservé parmi les participants. Dans ce cas, il suffit de le faire savoir par écrit à la même adresse que celle en vigueur pour les inscriptions.

Tous les autres qui n'ont pas soumis leurs choix pour l'Équipe de rêve du Courrier, vous aurez jusque, à minuit, le lundi 6 février pour enregistrer votre participation.

Ne manquez pas dans l'édition du 24 janvier tous les détails sur les règlements en vigueur pour ce «pool» ainsi que le coupon d'inscription avec la liste des joueurs éligibles.

Il y aura du hockey et les amateurs sauront en profiter en participant à l'Équipe de rêve du Courrier!

Avec 13°C et 2,7°C Des records absolus pour la région au mois de janvier

(PB)- Deux records absolus de température ont été enregistrés dans la région maskoutaine le dimanche 15 janvier alors que le thermomètre a atteint 13°C le jour et 2,7°C la nuit.

Selon Michel Morissette, de la Station météorologique de Saint-Hyacinthe, le record officiel de 7,7°C pour une journée en janvier, datait de 1962 alors que le minimum (-3°C) remontait à 1980.

Il semble cependant qu'en 1950, le mercure avait atteint 12,7°C un 3 janvier.

De l'air chaud en provenance du Sud se retrouve en haute atmosphère avec beaucoup d'humidité, ce qui occasionne les pluies et le verglas comme ce fut le cas vendredi dernier notamment.

Entre 16 heures, le 15, et 8 heures, le 16, il est tombé 28mm de pluie. Ajoutée à celle déjà reçue (en deux jours, le total est de 48mm et ce n'est pas fini!) et à la neige fondue, tous les cours d'eau ont été soumis à une débâcle hâtive.

SOMMAIRE

Agriculture.....	A-22	Info-détente.....	B-1
Annonces classées.....	B-22	Justice et faits divers.....	A-7
Arts et culture.....	B3	Lettres ouvertes.....	A-9
Automobile.....	A-24	Loteries.....	B-30
A vos livres.....	B-8	Mot caché.....	B-21
Carnet de l'âge d'or.....	B-16	Mots croisés.....	B-21
Carrières et professions.....	B-26	Où aller.....	B-6
Cinéma.....	B-5	Nécrologie.....	B-31
CLSC des Maskoutains.....	B-16	Recettes.....	B-14
Économie.....	A-19	Services à la communauté.....	B-16
Éditorial.....	A-8	Sexologie.....	B-8
Horaire TV.....	B-19	Sports.....	A-28
Horoscope.....	B-10		

MÉTÉO en bref

Mardi

-2°C et 1°C
Un peu de pluie verglaçante le matin



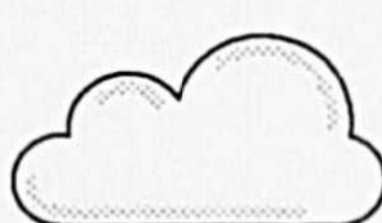
Vendredi

-4°C et -1°C
Possibilité de neige



Mercredi

-3°C et 2°C
Nuageux



Samedi

-10°C et -5°C
Possibilité de neige



Jeudi

-2°C et 2°C
Quelques averses de pluie ou de neige



Température normale: -15°C et -5°C
La prochaine semaine nous apportera encore des températures douces avec un mélange de précipitations. (Pour plus de détails, voir en page A-14)

Un contribuable du comté de Verchères a réalisé que «son» député provincial Bernard Landry ne reste pas à la porte, pour utiliser cette expression populaire, lorsqu'on demeure de ce côté-ci du Richelieu. En effet, pour s'y rendre par l'autoroute Jean-Lesage (sortie 105), il a parcouru 56 kilomètres pour aller seulement: sortie 105, direction Fleuve Saint-Laurent et quand celui-ci est en vue ou presque, il y a le Biarritz, un immeuble qui abrite notamment le bureau de M. Landry. Et pour les frais d'interurbain? Cela reste à vérifier. Pas mal pour un gouvernement qui veut favoriser les régions!

L'école de karaté de Saint-Hyacinthe a connu une fin d'année difficile si on en croit certaines rumeurs. Toujours le même problème entre la Fédération et certains instructeurs. Mais là où le bât blesse particulièrement à Saint-Hyacinthe, c'est que la Ville (via le service des loisirs) a fait volte-face dans ce dossier. Les parents pensaient qu'on les soutiendrait dans le but de conserver leur instructeur, en attendant du moins que le problème avec la fédé soit solutionné.

Mais voilà qu'on a mis un terme à l'entente avec Guy Brodeur même si les parents avaient manifesté leur intention de garder cet instructeur, reconnu ou non par la fédé. Avec comme résultat qu'une école privée a vu le jour et qu'une partie de la clientèle adulte en karaté se retrouve maintenant à l'extérieur de l'école reconnue par la Ville.

Depuis le 1er janvier, le Canadian Tire de Saint-Hyacinthe est dirigé par un nouveau propriétaire, M. Gilles Guimond, qui possède déjà un commerce du même genre dans la région de Lachute. Pour le moment, le magasin reste au même endroit alors que des discussions se poursuivraient pour déterminer un autre site d'implantation du commerce dans la région maskoutaine. Un dossier à suivre au cours des prochains mois...

C'est le cas aussi pour tous les développements commerciaux dont il a été fait mention quelques jours avant la fin de l'année. Il semble que les choses n'évoluent pas nécessairement comme anticipé dans ces dossiers alors que les rumeurs les plus contradictoires sont propagées à droite et à gauche. Il semble cependant que le projet de cinémas multiples dans l'ancien Woolworth ait été relégué aux oubliettes pendant que

d'autres parlent que des discussions se déroulent avec des entrepreneurs intéressés à ce site.

Dans le cas de MS Audio, la boutique située présentement sur le boulevard Choquette, face au CLSC, se prépare à déménager dans de nouveaux locaux. C'est dans l'ancien local de P.P. Electric qui complètement reconstruit après un incendie que MS Audio installerait ses pénates. Comme l'espace disponible est plus vaste, on parle d'y installer en annexe un magasin de disques; ce qui compléterait les services offerts par cette boutique spécialisée dans l'électronique.

Les clients de Sainte-Madeleine ont accepté l'abolition des frais d'interurbain avec Montréal et ce, dans une proportion de 53,1%. La compagnie Bell a mené son enquête auprès de 1 518 de ses abonnés (ceux dont le numéro de téléphone débute par 795) et 66,8% des gens ont participé. L'abolition entrera en vigueur au cours de l'été 1995. Elle sera bidirectionnelle puisque les gens de la région de Montréal pourront appeler sans frais à Sainte-Madeleine.

Dans le but d'assurer son financement, le Conseil régional des loisirs de la Montérégie organise une Loto-Loisirs 3-13. 500 billets sont mis en vente et de ce nombre, 12 gagnants de voyages seront tirés au hasard; 12 autres verront leur billet être remboursé et 12 autres gagneront des bons d'essence Shell. Le tout se déroule à la cadence de 1 tirage de voyage par mois. 325 billets ont été vendus et on peut s'en procurer jusqu'au jeudi 19 janvier, en signalant le 773-9802.

Le Métro de Longueuil sera fermé durant la fin de semaine jusqu'au 28 mai 1995 afin de permettre aux ouvriers d'effectuer des travaux indispensables. Le service est transféré par autobus pour les usagers. A noter que le métro sera en opération durant la Fête des neiges de Montréal (si elle a lieu) en février, ainsi que les 20 et 21 mai.

Le prochain petit déjeuner organisé par la Banque Nationale, en collaboration avec le Courrier d'Affaires et le Plus Restaurant Bar, se tiendra le mardi 24 janvier 1995, à compter de 8 heures, au restaurant Plus du Centre-Ville. La conférencière invitée est Mme Gisèle Desrochers, première vice-présidente aux ressources humaines de l'institution financière. Les profits sont versés à la Fondation Aline-Letendre.



Fondé en 1853

Le Courrier de Saint-Hyacinthe
Hebdomadaire publié par
DBC COMMUNICATIONS INC.

655 Avenue Sainte-Anne, Saint-Hyacinthe (Québec) J2S 5G4. Tél.: 773-6028; télécopieur: 773-3115.
Imprimé par: Imprimerie Transmag, 12900 boul. Métropolitain Est, Montréal (Québec) H1A 4A7.
"Société canadienne des postes - Envois de publications canadiennes - Contrat de vente de produit no 421898"

L'embâcle sur la rivière Yamaska lâchait prise vers 17 heures

La situation sur la rivière Yamaska, entre Saint-Hyacinthe et Saint-Pie, s'est grandement améliorée hier soir quand l'embâcle a fini par céder en toute fin de journée, le lundi 16 janvier.

C'est un véritable «Ouf!» de soulagement qu'ont poussé les responsables de sécurité civile qui, depuis midi, étaient sur un pied d'alerte. Vers 17 h 00, les glaces se sont alors mises à bouger sur la rivière, se dirigeant alors vers Saint-Hyacinthe. Le niveau de l'eau en amont sur la Yamaska a aussitôt baissé d'un pied.

■ Roger Lafrance

À 18 h 00, le directeur de la Sécurité publique de Saint-Hyacinthe, M. Jean-Claude Pate-naude, était réservé dans ses propos, affirmant que rien n'était joué. Le niveau de la Yamaska était relativement stable mais tout

danger d'un nouvel embâcle n'était pas écarté.

Les pluies abondantes et les températures douces de la fin de semaine, lesquelles ont battu tous les records, ont gonflé la Yamaska comme aux meilleurs jours du printemps.

Dès hier matin, la glace à partir du barrage Penman's jusqu'à l'usine de filtration n'était déjà plus qu'un souvenir. Puis, au cours de l'avant-midi, celle qui recouvrait la rivière sur plusieurs kilomètres en amont de Saint-Hyacinthe était elle aussi emportée.

Mais ce que tous redoutaient devait survenir peu avant midi: les glaces commencèrent à s'empiler aux limites de la Ville de

Saint-Hyacinthe pour ne plus bouger. C'est alors que le niveau de l'eau en amont se mit à monter, au rythme d'un pied à l'heure.

À midi déjà, certains résidents s'affairaient à protéger leur résidence. Chez M. Louis Flibotte sur la route 231, l'eau avait déjà monté dans le sous-sol qu'il venait de rénover. Avec des parents et amis, il tentait d'empêcher l'eau de pénétrer, surtout que sa pompe submersible venait de flancher.

«C'est le deuxième coup d'eau qu'on a depuis qu'on est installé ici, a-t-il relaté. La première fois, c'était en 1989, quand on avait acheté ici.»

Évacuation à Saint-Damase

La situation la plus critique se trouvait dans le secteur de la Presqu'île à Saint-Damase, à la rencontre des rivières Noire et Yamaska. Vers 16 h 00, la municipalité de Saint-Damase décidait de faire évacuer les résidences sur la Presqu'île et d'offrir un gîte aux évacués au Centre communautaire de la localité.

Aucune route n'a été fermée à la circulation, à l'exception de la route 233 entre Saint-Damase et Saint-Césaire, à cause d'un second embâcle sur une longueur de 4 km. Cependant, certaines routes avaient vu la rivière les envahir d'un pied ou deux, mais sans forcer l'interdiction de circuler.

Dans la municipalité de Saint-Hyacinthe même, une seule résidence a été évacuée. Les pompiers s'affairaient cependant à installer des sacs de sable autour de quelques résidences pour empêcher l'eau d'y pénétrer.

Il n'y avait pas qu'à Saint-Hyacinthe que les glaces ont sorti de leur lit hier. La région d'Acton Vale, sur le territoire de la SQ de Saint-Hyacinthe, a aussi connu ses déboires.

Une dizaine de résidences à Saint-André d'Acton ont dû être évacuées hier avant-midi dans le secteur du Chemin Fournier, de la rue Gauthier, de Place Bour-

beau et de Place Quintal, baigné par la rivière Noire.

Donc vers 18 h 00, la situation semblait sous contrôle, même si les pompiers et les policiers de la région demeuraient vigilants face

aux soubresauts de la rivière Yamaska. D'ailleurs, la Sûreté du Québec établissait un poste de commandement à Saint-Damase pour appuyer les efforts de tous les intervenants.



L'embâcle s'était formé sur la Yamaska à deux kilomètres en amont du pont de Douville et s'étendait sur plus de cinq kilomètres. Chantal Beaudoin et ses deux filles Josiane et Magali Cadieux observent ici l'amoncellement de glace. (Photo P.P.M.)

La Fête sur la rivière est reportée

(RL) - La Fête sur la rivière qui devait avoir lieu les 4 et 5 février a été reportée aux 25 et 26 février en raison de la crue soudaine des eaux.

Hier matin, les responsables de la Fête ont dû se réunir d'urgence: la glace sur la rivière venait d'être emportée par les flots.

«Nous avons décidé d'annuler la Fête sur la rivière pour les 4 et 5 février, annonçait en début d'après-midi hier M. Éric Leuenberger, responsable de la programmation. Nous avons évalué qu'avant que la rivière gèle de nouveau et qu'elle ait une bonne épaisseur, ça nous mènerait au 3 février. C'est trop court comme délai.»

Les responsables avaient la possibilité de transporter les festivités au Parc Les Salines mais le manque de commodités pour

recevoir les gens (notamment pour le stationnement) les a incités à reporter les festivités.

Ce délai ne devrait pas entraîner des coûts supplémentaires pour l'organisation puisque les infrastructures pour la Fête n'avaient pas été installées.

Les employés avaient juste eu le temps de délimiter les espaces pour la patinoire.

En remettant le tout à la fin de février, les responsables espèrent que la glace sera suffisamment épaisse pour recevoir les milliers de participants, même si le risque de dégel sera lui aussi augmenté.



Déjà vers midi hier, certaines résidences des routes 231 et 233 étaient inondées par la crue soudaine des eaux. Louis Flibotte (à l'arrière-plan), en compagnie de quelques amis et parents, s'activait à protéger sa résidence contre l'envahissement de la rivière. (Photo P.P.M.)

Ouvert samedi et dimanche de 13h à 16h
ou en tout temps sur rendez-vous

Les Villas Bois-Joli

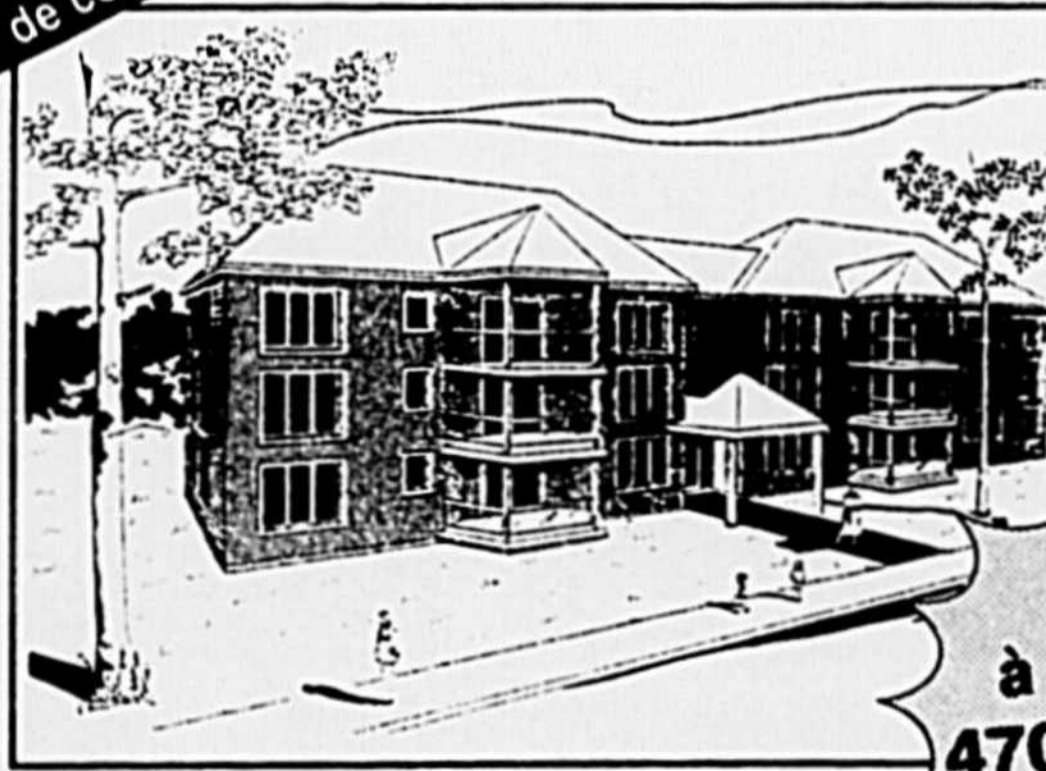


1805 Impasse Darsigny

Un acompte de 4 325\$ suffit.

Acheteurs
de condos

Sûrement le projet de l'année 1995 à Saint-Hyacinthe



- Ascenseur
- Piscine
- 1 263 pi.ca.
- 2 espaces de stationnement
- Balcon 6' x 16'
- Aucun frais de condos pour '95

Déjà 60%
VENDU

Aussi modèles
disponibles
avec
garage et
1 400 pi.ca.

Prix
à partir de:
470\$ par mois

- Éligible au crédit de taxes de la ville



770 OUEST
BOUL. CASAVANT
SAINT-HYACINTHE

773-8358

Québec envisage de fermer la prison de Saint-Hyacinthe

Le ministre de la Sécurité publique, M. Serge Ménard, envisage sérieusement de fermer plusieurs centres de détention installés dans les régions, dont celui de Saint-Hyacinthe.

Parmi les rumeurs qui circulaient la semaine dernière, l'un des scénarios envisagés pour la Montérégie serait de fermer tous les centres de détention de Saint-Hyacinthe, Sorel, Waterloo et Cowansville et de transférer tous les détenus au nouveau pénitencier de Laval.

■ Roger Lafrance

La directrice du Centre de détention de Saint-Hyacinthe, Mme Nicole Quesnel, a confirmé la semaine dernière qu'elle s'attendait à une annonce publique imminente de la part du ministre Ménard sur l'avenir de l'institution. Le ministère doit réduire son budget d'opération de l'ordre de 47 millions \$ au cours des prochaines années.

«On sait que ça se discute actuellement au ministère, de confier Mme Quesnel. Chaque fois qu'il est question de coupures budgétaires, la fermeture des établissements de détention compte parmi les scénarios possibles.»

Au cabinet du ministre Mé-

nard, son attaché de presse, M. Simon Lacroix, affirmait qu'aucune décision n'avait été prise par le ministre à ce sujet.

«Le ministère doit soumettre dans les prochaines semaines un plan de réduction budgétaire pour les trois prochaines années financières, a-t-il indiqué. Il s'agit d'une première étape, non définitive, dans le processus de planification budgétaire.»

Plusieurs mesures ont été identifiées pour absorber cette coupure budgétaire, ajoute-t-il, dont la possibilité de fermer certains centres de détention.

La prison de Saint-Hyacinthe est un centre à sécurité minimum, puisqu'elle reçoit des détenus qui purgent des peines de deux ans moins un jour. Son taux d'occupation se maintient à 90%, ce qui se traduit par 70 détenus.

Or, 40% des détenus sont des prévenus, c'est-à-dire des individus qui sont incarcérés en attente de leur procès ou de leur comparution au Palais de justice. Le Centre de détention dessert trois districts judiciaires, soit ceux de

Saint-Hyacinthe, Saint-Jean et Drummondville.

Un climat de travail difficile

À l'intérieur du Centre de détention, l'atmosphère n'est pas à l'allégresse.

«C'est difficile à vivre, confie Mme Quesnel. Sur papier, ce n'est peut-être qu'une décision administrative mais il faut comprendre qu'il y a des employés et des familles qui vivent dans l'incertitude.»

Le porte-parole du ministre Ménard a promis de son côté que des consultations seront entreprises avec les intervenants concernés: députés, délégués régionaux, syndicats, cadres, représentants des municipalités et groupes socio-économiques.

«On aurait pu faire comme l'ancien gouvernement et couper 5% partout. On préfère plutôt associer tous les intervenants concernés pour identifier les meilleurs moyens pour atteindre ces impératifs budgétaires,» a-t-il déclaré.

Le travail des policiers serait grandement affecté

(RL) - La fermeture du Centre de détention de Saint-Hyacinthe aurait des conséquences importantes sur le travail des policiers maskoutains.

C'est ce qu'a révélé le directeur de la Sécurité publique de Saint-Hyacinthe, M. Jean-Claude Patenaude, en réagissant aux rumeurs de fermeture du Centre de détention. Celui-ci s'objecte à une telle éventualité et il entend soumettre un rapport en ce sens au conseil municipal afin que les élus fassent connaître leur position au ministre Serge Ménard.

«Je m'interroge beaucoup sur la motivation d'une décision semblable, a-t-il confié. J'ai appris la nouvelle entre Noël et le Jour de l'An et je suis resté surpris. Je m'étais d'ailleurs promis au début de 1995 de clarifier la situation.»

Chaque année, les policiers maskoutains procèdent à l'arrestation de plusieurs centaines d'individus. Ceux-ci sont alors détenus au Centre de détention jusqu'à leur comparution au Palais de justice pour y être formellement accusés. Dans bon nombre de cas, notamment en ce qui a trait aux violences conjugales, cela permet de garder incarcérés les individus trop violents ou qui pourraient constituer une menace pour leurs victimes ou la société.

Si la prison de Saint-Hyacinthe devait fermer, les détenus devraient alors être conduits au Centre de détention de Laval.

«Ça signifie que chaque fois que nos policiers voudront incarcérer un suspect, nous devons envoyer deux policiers



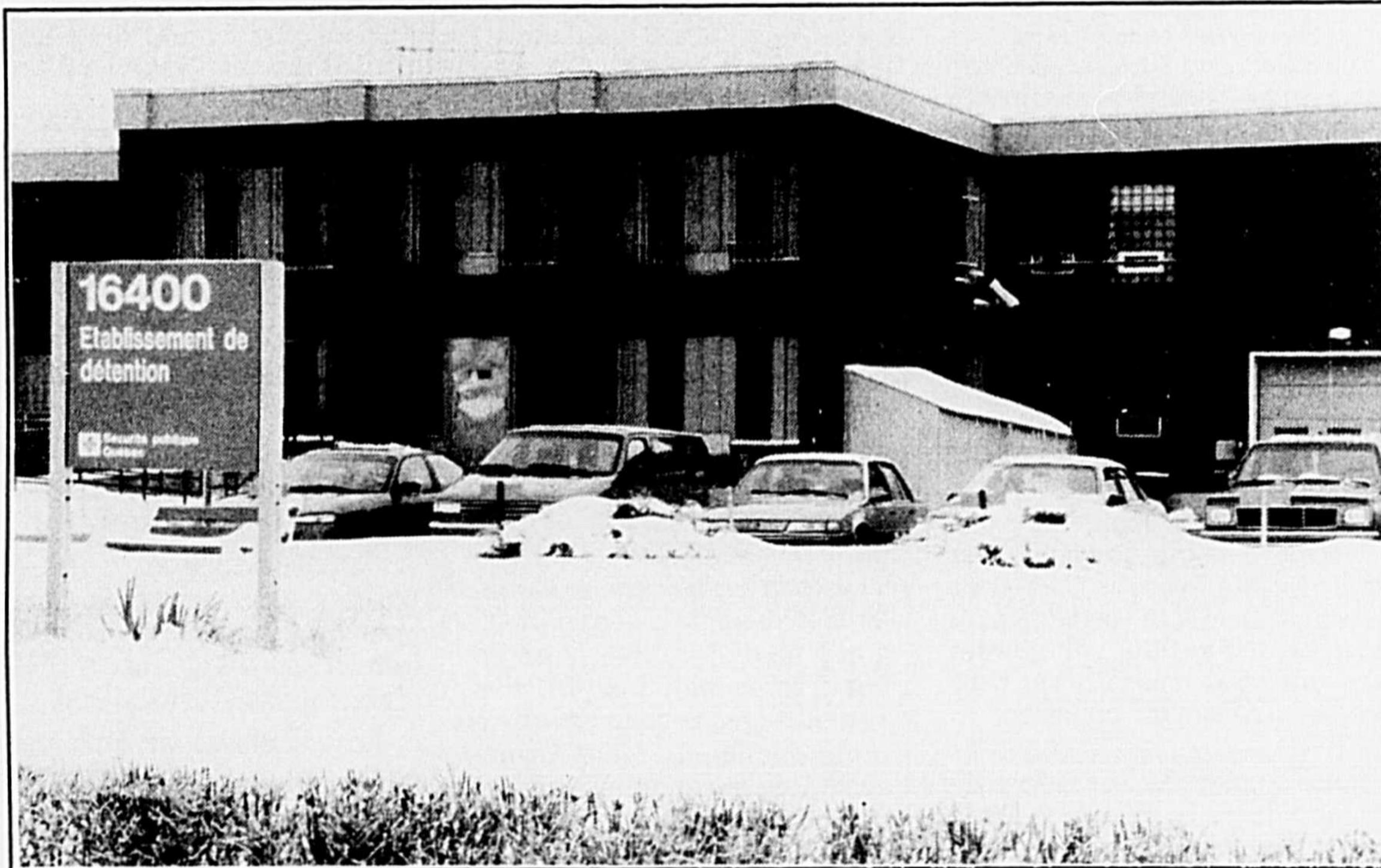
«Je m'interroge beaucoup sur la motivation d'une décision semblable», a déclaré Jean-Claude Patenaude. (Photothèque Le Courrier)

à Laval pour y conduire le détenu», affirme M. Patenaude.

Il s'ensuivra alors une hausse des frais et du temps supplémentaire pour la Ville de Saint-Hyacinthe et une baisse de service à la population puisque ces policiers affectés au transport des détenus ne seront pas disponibles pour patrouiller.

Le poste de police possède bien quelques cellules munies de caméras vidéo mais celles-ci ne sont pas appropriées pour détenir des individus de façon régulière.

«Nous ne sommes pas équipés pour donner un service humain et adéquat pour les personnes sous détention», selon M. Patenaude.



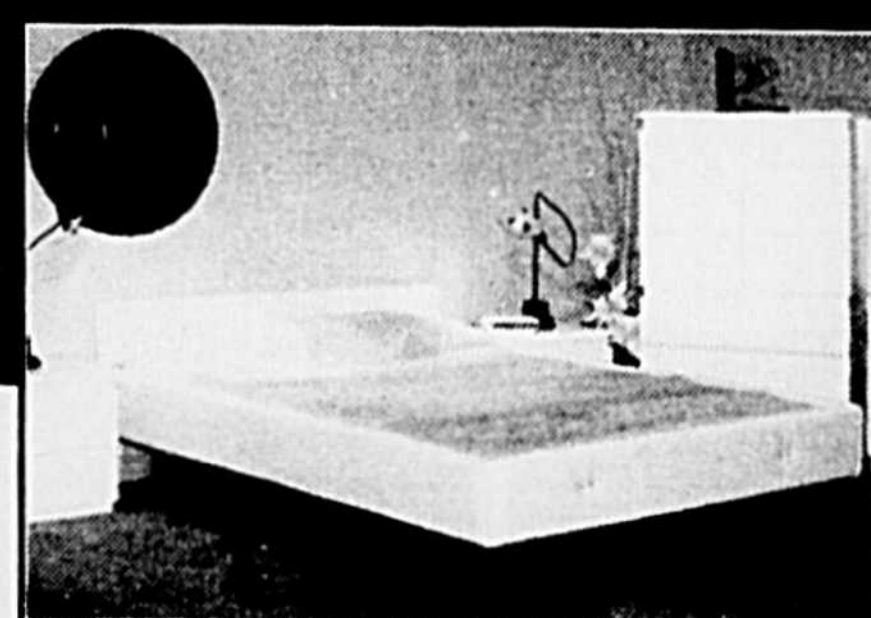
Le Centre de détention de Saint-Hyacinthe, situé au 16 400 Mercure, abrite 70 détenus et dessert les districts judiciaires de Saint-Hyacinthe, Saint-Jean et Drummondville. (Photo P.P.M.)

6 mois sans intérêt
ou
90 jours sans paiement
sur tout article
au prix régulier

LITS D'EAU
2000

20% DE RABAIS SUR TOUS LES MOBILIERS EN INVENTAIRE
AINSI QUE SUR NOS LITS DE BRASS ET MÉTAL

Jusqu'au 25 janvier '95



Lit d'eau semi-vague
349\$ et plus

(modèle peut différer de la photo)



LES MATELAS
inter
CONFORT INC.

1375 Choquette, Saint-Hyacinthe (514) 774-0999

La gestion des déchets à Saint-Hyacinthe est archaïque!

Le Comité des citoyens et citoyennes pour la protection de l'environnement maskoutain (CCCPEM) estime que le système de collecte des ordures actuellement en cours à Saint-Hyacinthe relève d'un autre âge.

Le groupe environnemental réagissait ainsi aux propos du conseiller Laurier Comtois au sujet de la municipalisation de la collecte des ordures, rapportés dans Le COURRIER du 10 janvier. Selon M. Comtois, le système actuel est adéquat puisqu'il permet aux citoyens d'obtenir un service personnalisé en transigeant directement avec l'éboueur.

Roger Lafrance

Le CCCPEM, dans une lettre signée par son prési-

dent Gérard Montpetit, compare ce système à un cheval et un boghey:

«Ce n'est pas compliqué à conduire et ça fonctionne sans problème! Mais est-ce que ces mêmes personnes voudraient vivre aujourd'hui sans nos moyens de transport modernes?» se demande-t-il.

Selon le CCCPEM, chaque citoyen produit en moyenne une tonne de déchets par année. Le Comité canadien des ministres de l'environnement s'est donné comme objectif de ré-

duire de 50% le volume des déchets à enfouir en favorisant notamment la collecte sélective. L'organisme n'est pas convaincu que la région pourra atteindre cet objectif sans projet important.

Or, pour mettre en place une collecte sélective et la rentabiliser, Saint-Hyacinthe doit municipaliser sa collecte des ordures.

«Avec le rôle prépondérant que la Ville de Saint-Hyacinthe joue dans la Régie des déchets (58% de la population et 66% des votes), comment cette der-

rière (la Régie) peut-elle organiser cette collecte sélective dans le «joyeux bordel non municipalisé» de notre région?» se demande M. Montpetit.

Celui-ci rappelle ce qu'avait écrit la firme Serrener sur la gestion des déchets dans la région en 1992:

«Lorsque la collecte et le transport des déchets ne sont pas municipalisés, les municipalités n'ont aucun contrôle sur les entrepreneurs et les lieux d'élimination... Tout effort de gestion régionale ou locale passe d'abord par une municipalisation des services de collecte et de transport

des déchets domestiques.» Le CCCPEM fait d'ailleurs état que les deux principaux éboueurs de la région ont fait face à des poursuites pour non-respect de la réglementation du ministère de l'Environnement.

La Régie réserve ses commentaires

La Régie des déchets n'a pas voulu faire de commen-

taires sur les propos de M. Comtois.

En décembre, la Régie a demandé à ses municipalités membres un accord de principe sur un projet d'appel d'offres publiques pour l'enlèvement et l'enfouissement des ordures pour toute la région.

La Régie attendra la réponse de Saint-Hyacinthe à ce projet avant de commenter.



Selon le CCCPEM, Saint-Hyacinthe doit municipaliser la collecte des ordures si la région veut implanter un jour la collecte sélective. (Photothèque Le Courrier)

«Parent-Atout»

Conférence pour les parents d'enfants de 0 à 5 ans

Dans le cadre d'un projet de prévention et promotion en santé mentale, la Maison de la famille de la Vallée du Richelieu et la Maison de la famille des Maskoutains s'unissent pour offrir un soutien aux familles de la région. Les parents d'enfants de 0 à 5 ans sont invités à une conférence publique le lundi 23 janvier prochain, à 19 h 30, à la Polyvalente Hyacinthe-Delorme.

Le thème de la conférence est «L'équilibre entre moi et mon enfant... un atout au métier de parent» et le conférencier invité est M. Pierre-Yves Boily.

Madeleine Pion

En abordant le sujet avec une touche d'humour et de façon très concrète, le conférencier veut apporter des réponses claires aux nombreuses questions que se posent les parents, particulièrement d'enfants de 0 à 5

ans. Maître en service social, M. Boily a développé son expertise auprès des grands maîtres contemporains et a oeuvré dans des milieux aussi divers que l'éducation, le monde des affaires et les organismes communautaires et professionnels.

Les billets, au coût de 2\$ par personne, sont disponibles à la Maison de la famille des Maskoutains. Pour réservation, on compose le 771-

4010.

De l'amour à la discipline

La coordonnatrice de ce projet baptisé «Parent-Atout», Geneviève Ouellet, a également laissé savoir qu'une seconde activité était déjà au programme.

Cette fois, il s'agit d'une série d'ateliers sur l'art de jouer le rôle de parents à travers les événements de

la vie quotidienne.

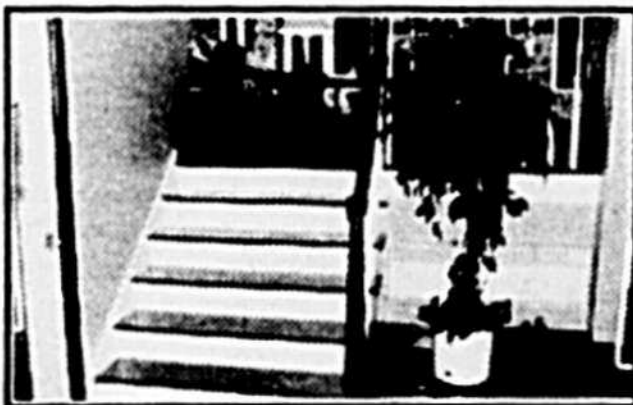
La série intitulée «De l'amour à la discipline» s'adresse à des groupes de parents, d'un maximum de 15 participants, et comporte six rencontres, à raison d'un soir par semaine.

Le coût d'inscription à ces rencontres, qui doivent débuter le 6 février à la Maison de la famille des Maskoutains, est de 12\$ par personne ou 18\$ pour un couple.

D'autres activités «Parent-Atout» devraient s'ajouter au cours des prochaines semaines.

Consultez Les Maîtres Cuisinistes

ÉBÉNISTERIE
CORDEAU inc.



- Armoires de cuisine
- Vanités
- Escaliers
- Planchers de bois franc

dépositaire des planchers Mercier

Gagnant 1^{er} prix Expo-Habitat Saint-Hyacinthe Prix Prestige Expo Commerce Beloeil

VISITEZ NOTRE SALLE DE MONTRE

Concept, plan par ordinateur, permet de visualiser en 3 dimensions

ESTIMATION GRATUITE

VOUS CHERCHEZ UNE IDÉE SPÉCIALE ET GÉNIALE? Un service de design à votre disposition Venez nous rencontrer

0213340

261 Rang Pointe du Jour Saint-Thomas d'Aquin

796-2341

ZOOM.

Vous savez peu importe ma taille, je suis toujours la même.



50%, 51%, 52%,... Jusqu'à 200%. La fonction "Zoom" des copieurs SHARP pour des copies à la grandeur de vos besoins.



SHARP

C.C.I. BUREAUTIQUE INC.

3395 Picard, St-Hyacinthe Suite 100

773-2020

Fermeture possible à Saint-Hyacinthe

La GRC remet en question tous ses détachements en région

La Gendarmerie Royale du Canada envisage de fermer la majeure partie des détachements qu'elle possède en région, dont celui de Saint-Hyacinthe.

«Le projet est présentement embryonnaire, a déclaré l'officier commandant par intérim de la sous-division Montréal, M. Lucien Guy. Nous avons entrepris des consultations auprès de notre personnel.»

■ Roger Lafrance

La GRC doit comprimer ses dépenses de 8 millions \$ pour les trois prochaines années, sur demande du gouvernement fédéral. Elle a déjà annoncé la fermeture du détachement de Bedford, déjà inopérant à la suite d'un incendie criminel il y a deux ans.

L'une des hypothèses envisagées par l'organisme fédéral est de fermer quatre de ses cinq détachements en Montérégie, soit Saint-Hyacinthe, Granby, Lacolle et Valleyfield, afin de relocaliser tout le personnel à

celui de Saint-Jean.

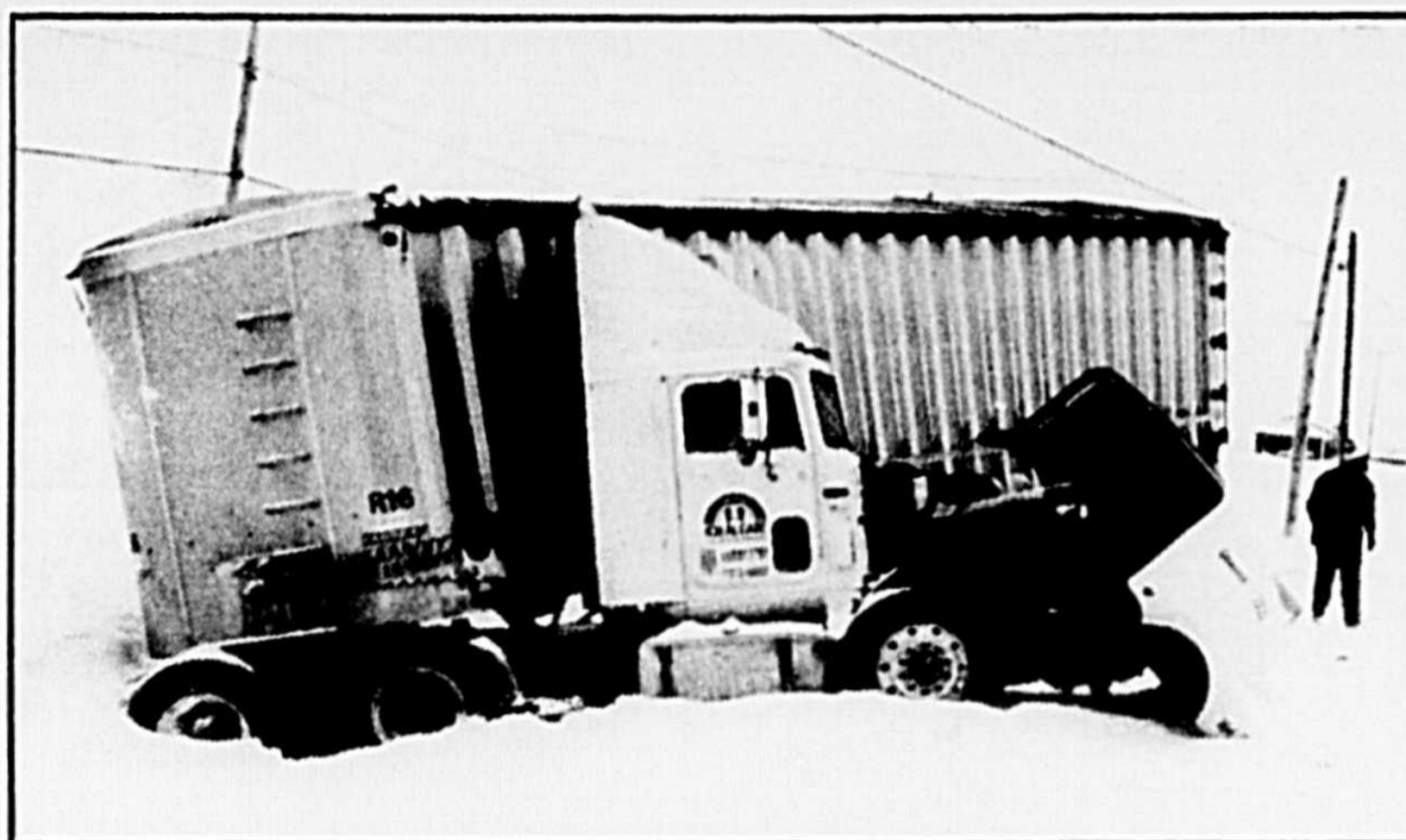
La GRC a demandé aux responsables de ses détachements de fournir avant le 15 janvier un rapport sur les conséquences d'une telle décision. L'organisme fédéral entend aussi consulter les différents intervenants régionaux avant d'aller de l'avant.

Selon M. Guy, la fermeture des détachements régionaux semble inéluctable dans les régions éloignées où les détachements ne comportent que deux ou trois agents. La situation est cependant différente en Montérégie à cause du niveau de criminalité élevée, notamment en regard avec le trafic de la drogue et la contrebande. La fermeture de certains détachements pourrait laisser le champ libre à certains groupes criminalisés.

«On ne veut pas couper dans le personnel mais plutôt réduire certains coûts fixes, comme l'entretien des bâtiments, le chauffage ou autres. On se demande s'il n'y aurait pas lieu de centraliser à un seul endroit toute l'administration pour la région,» confie M. Guy.

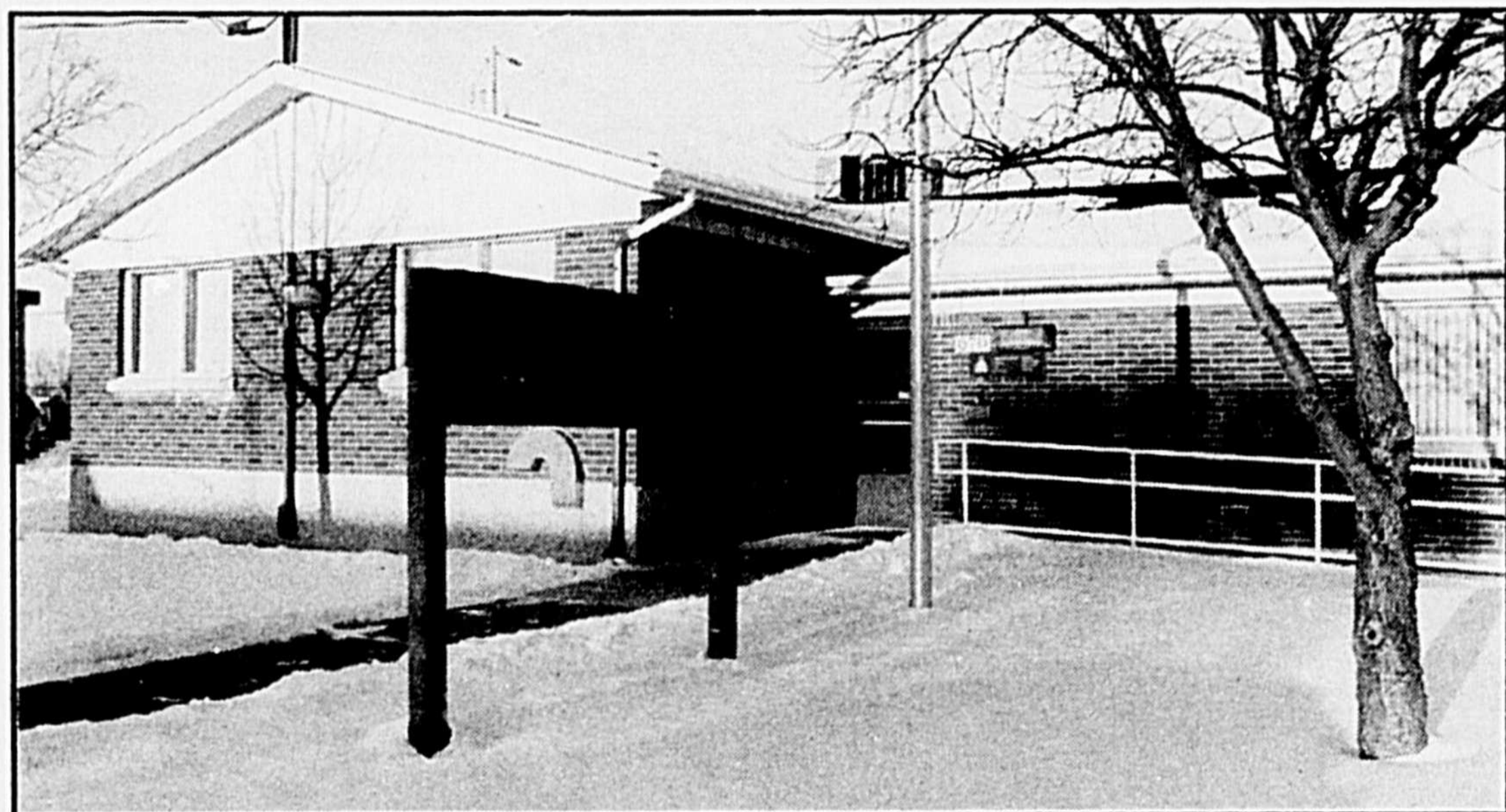
Le détachement de Saint-Hyacinthe emploie sept agents et une secrétaire. La GRC ne s'est donné aucun échéancier pour prendre une décision finale sur son plan de réorganisation.

Les agents fédéraux sont surtout actifs dans le trafic de la drogue, la contrebande de cigarette et d'alcool (à cause de la proximité de la frontière américaine) et la monnaie contrefaite. Ceux-ci doivent aussi s'occuper de faire observer de nombreuses lois fédérales dont l'aéronautique, les douanes, les explosifs et même... les oiseaux migrateurs.

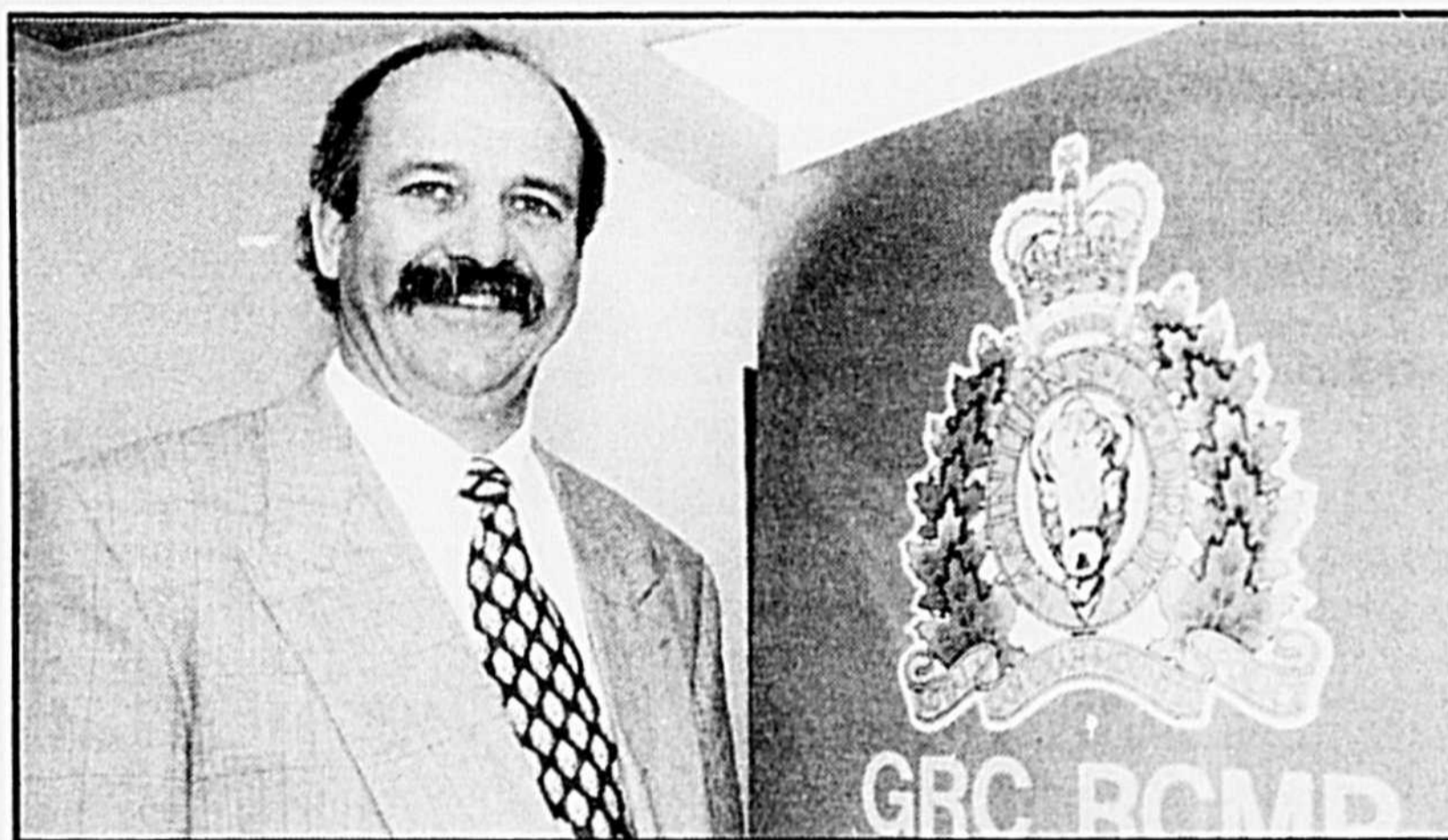


Des blessures graves

La chaussée glissante a causé un accident important entre un camion-remorque et une petite Suzuki Forsa le jeudi 12 janvier sur la route 137 à Saint-Dominique. La conductrice de la petite voiture, une résidente de Saint-Dominique, a subi des blessures graves à une jambe. Il a fallu l'aide des pinces de décarcation pour la dégager de sa fâcheuse position. Le conducteur du camion (photo ci-contre) s'en est tiré indemne. (Photo Roger Lafrance)



La menace de fermeture plane sur le bureau de la GRC à Saint-Hyacinthe, situé au 670 rue Chambly. (Photo P.P.M.)



Nouveau responsable de la GRC à Saint-Hyacinthe

Le sergent Marc Lavoie est devenu le 9 janvier le nouveau responsable du détachement de la GRC à Saint-Hyacinthe, en remplacement du sergent André Hardy. Âgé de 46 ans, M. Lavoie connaît bien la région de Saint-Hyacinthe pour y avoir œuvré pendant six ans. Le détachement de Saint-Hyacinthe comprend huit personnes dont sept agents. (Photo P.P.M.)

MAINTENANT À ST-DAMASE

airtour voyages

DÉTENTEUR D'UN PERMI

Cuba Varadero – Sol Palmeras
Hôtel de catégorie supérieure

18 mars au 26 mars 1995

Du
11 février
au
18 février

Formule 2 repas
par jour

1 149\$ pers./
occ. double
(Sièges limités)

Guide
accompagnateur
Yvan Pion

Puerto Plata
Village
CATÉGORIE SUPÉRIEURE

République Dominicaine
Formule tout inclus

1 169\$ pers./
occ. double
(Sièges limités)

POUR PLUS D'INFORMATION, APPELÉZ-NOUS !

145 Mgr Decelles, St-Damase (514) 797-2983

Mardi 17 janvier 1995 - LE COURRIER - A-7



NOUVEAU
Nourriture
1er choix pour
chien - chat
Maintenant
disponible
"calendrier gratuit
avec achat"

**Tournesol
noir**
Sac 20 kg
12⁹⁹\$



Wow!
Lingerie
Aglomeriat
1^{ere} qualité
Sac 20 kg
13⁹⁹\$

**Graines
oiseaux
sauvages**
18 kg
11⁹⁹\$



**Bébé
perruche**
14⁹⁹\$
Couleurs
assorties

IAMS en vrac
Comparez et
économisez
Ex: IAMS chat
4 lbs
Rég.: 10,09\$
**Spécial
8⁵⁹\$**

**Nutrience
en vrac**
Chat - chiot -
client
Ex Nutrience chat
1 kg **3⁷⁹\$**

Boutique d'Animaux **ANIPRO** ENR. **Chenil**

400, ave Saint-Simon, Saint-Hyacinthe **774-1166**

**Plusieurs autres
spéciaux
en magasin**

**Att: plusieurs
races de chiots
en magasin**

Comme larrons en foire...



Pierre Bomais

Lorsque le gouvernement de Robert Bourassa a «pigé» 2 milliards\$ dans la caisse de la Société d'assurance automobile, le député péquiste Jean Gagnon a dénoncé

ce qu'il qualifiait ouvertement de détournement de fonds.

Cette approche était entérinée au cours de l'été par un juge qui a donné raison à un contribuable, largement alimenté dans son dossier par le Parti québécois, qui avait intenté un recours collectif au nom des automobilistes québécois.

Le gouvernement avait à décider si cette décision du tribunal serait portée en appel.

De façon générale, on s'attendait à ce que ces milliards, dépensés par l'ancien gouvernement, aillent gonfler un déficit déjà catastrophique dans un geste de prise en charge

des responsabilités par le nouveau gouvernement.

Il est vrai que c'est lui qui aura à supporter l'odieux de la situation qui en découlerait et qu'il lui faudrait trouver un moyen de rembourser les fonds ainsi détournés.

Mais moralement, il aurait dû le faire pour prouver que même en situation difficile, rien ne doit être entrepris pour justifier un tel geste.

En lieu et place, le gouvernement, par la voix d'au moins un de ses ministres, a laissé entendre que «légalement», il pouvait porter la décision en appel et que, de toutes façons, cette question du transfert de fonds en provenance de la SAAQ ne se retrouvait pas dans le programme du parti. Ce qui, par voie de conséquence, laisse au gouvernement péquiste toute sa marge de manoeuvre pour contester en appel une décision mettant en cause son autorité.

Comme si la moralité des choses changeait selon qu'on est au pouvoir ou dans l'opposition!

Devant une telle comédie, il n'est pas surprenant que les contribuables nourrissent une confiance mitigée à l'endroit des politiciens puisque, la preuve est faite une fois de plus, que la seule règle de conduite qu'ils acceptent est celle qui pourra leur permettre de garder le pouvoir.

Au fur et à mesure que les jours passent depuis l'élection du 12 septembre dernier, il est clair que «l'autre façon de gouverner» qui a été promise, quand il ne s'agit pas de

mettre en place des fidèles à la cause souverainiste, est identique à celle qui était en place sous l'ancien gouvernement.

«Plus les choses changent, plus elles sont pareilles!» admet même un Jean Cournoyer qui possède quand même une longue expérience en la matière.

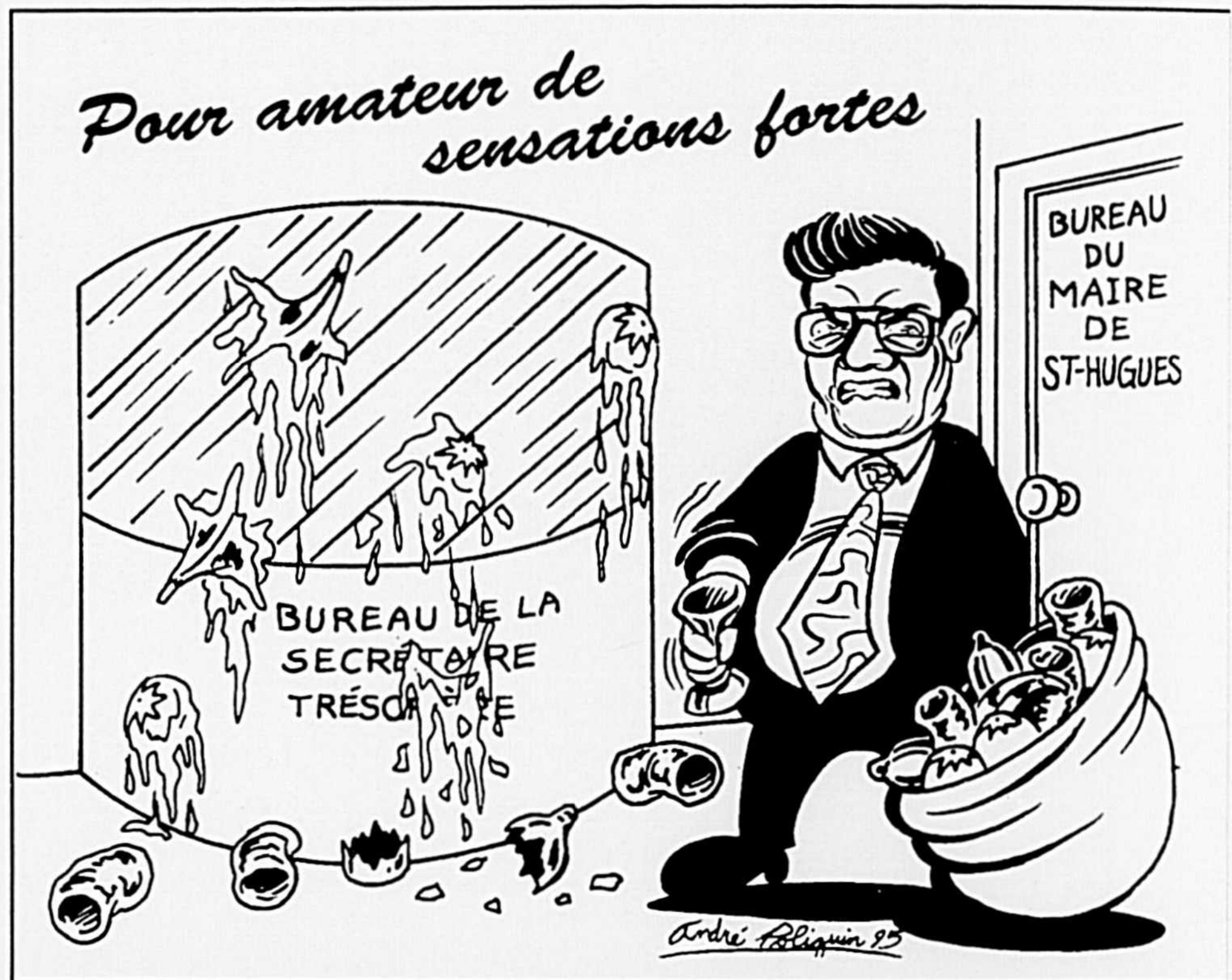
Tout cela, parce que, d'un côté comme de l'autre, on s'entend comme larrons en foire pour faire en sorte que les choses changent si peu qu'au fond, elles restent identiques dans leur substance même.

Et le «délai de grâce» accordé à

tout nouveau gouvernement ne change rien à cette situation puisque de par la volonté même du Parti au pouvoir, cette première partie de son mandat est toute sous l'influence du référendum à venir.

C'est peut-être parce que le ballon lancé à Ottawa du transfert aux provinces des programmes sociaux n'entre pas dans cette approche traditionnelle du partage à tour de rôle de l'assiette au beurre qu'il suscite des réactions aussi violentes.

Il y a peu à craindre de ce côté car la réalité du pouvoir ramènera les uns et les autres sur terre!



EN MARGE

On n'a plus les hivers qu'on avait! Étrange phénomène que nous connaissons depuis déjà quelques années, car les saisons hivernales n'ont plus les rigueurs d'antan.

Évidemment, les plus jeunes ne peuvent en témoigner, car ils n'ont pas connu ce que furent les 'vrais' hivers canadiens.

D'abord, les chutes de neige sont nettement moins abondantes qu'auparavant, car dans sa lointaine jeunesse, le Taciturne se souvient très bien que la neige refoulée le long des routes de campagnes atteignait pratiquement la hauteur des fils électriques. Vrai que le procédé pour dégager les voies d'accès a été modifié, mais il n'en reste pas moins que contrairement au présent, la neige s'accumulait.

Et non seulement il y a moins de neige, mais la température fluctue énormément et dans un laps de temps relativement court. La semaine dernière en a fourni une preuve éloquentes puisque mercredi, un record de froid a été enregistré pour la saison et dimanche, c'est un record de chaleur qui était battu en sol québécois.

Se pourrait-il que dans trois décennies, l'hiver, tel qu'on le connaît actuellement, ne soit plus qu'un souvenir pour les Maskoutains?

Le Taciturne

COMMENTAIRE

Déchets: un débat public s'impose



Roger Lafrance

Les propos du conseiller Laurier Comtois parus dans notre dernière édition en disent long sur la position du conseil sur le dossier de la municipalisation de la cueillette des ordures. Les élus ont toujours été réticents à occuper cette responsabilité même si Saint-Hyacinthe est l'une des rares villes au Québec à ne pas l'avoir fait.

En refusant de soumettre l'enlèvement

des ordures au processus d'appels d'offres, Saint-Hyacinthe perd une belle occasion de faire épargner ses contribuables. La majorité des Maskoutains paient quelque 100 \$ pour ce service. Or, dans les municipalités de la MRC qui font appel à des soumissions publiques, il n'en coûte en moyenne que 76 \$ par résidence. En se regroupant, les municipalités de Saint-Liboire et de Saint-Dominique ont vu leur compte fondre à 63 \$, en baisse de 20 \$.

Il est difficile de comprendre pourquoi les élus de Saint-Hyacinthe tergiversent autant sur la question. M. Comtois allègue que ces économies seraient anéanties par des frais administratifs à l'Hôtel de Ville. Or, c'est une illusion car la facturation serait

simplifiée en s'ajoutant sur les comptes de taxes.

En refusant de municipaliser la cueillette des ordures, Saint-Hyacinthe remettrait en question l'existence même de la Régie intermunicipale de gestion des déchets puisqu'elle ne pourrait mettre de l'avant des projets importants (ex.: collecte sélective). Pour Saint-Hyacinthe, ce n'est certes pas la meilleure façon de rentabiliser sa quote-part annuelle de 142 400 \$...

Par ses propos, M. Comtois donne l'impression de vouloir protéger les firmes d'éboueurs qui se partagent la Ville de Saint-Hyacinthe. Comme ce sont les Maskoutains qui en paient la note, un véritable débat public sur la question serait nécessaire.



Président et éditeur:
Denis Lacasse

Directeur et rédacteur en chef:
Pierre Bomais

Rédacteur en chef adjoint:
Vianney Théberge

Journalistes:
Madeleine Pion
J.-Marie Fontaine
Michel Lamarche
Roger Lafrance
Isabelle Simard

Secrétaire:
Josée Bachand

Photographie:
Photo P.P.M.
(Robert Gosselin, Patrick Deslandes)
Caricaturiste:
André Poliquin
Directeur technique:
Normand Gonneville
Administration:
Louis Norris, contrôleur
Directeur du tirage:
Claude Gaudreau

Directeur de la publicité:
Rosaire Mailloux
Publicitaires:
Paul Paradis,
Norbert Saint-Martin,
Gérard Leblanc,
Michel A. Chagnon
Francine Champagne
Adjointe aux ventes:
Danielle Lemieux
Secrétaire:
Linda Douville



Dépôt légal: Bibliothèque nationale du Québec (c) 239971
Abonnement: Camelot, 1\$ la semaine - 43\$ par année
Poste: au Canada, 43\$ par année
à l'extérieur du Canada, 160\$ par année
plus taxes s'il y a lieu
Toute reproduction des annonces ou des informations est interdite.

Mécontentement au sujet de la nouvelle grille de canaux

Cogeco Câble
Trois-Rivières, QC

À l'attention de M. Gilles Boudreau,
vice-président des Opérations

Monsieur,

La présente est pour vous faire part de mon mécontentement face à votre nouvelle grille de canaux de télévision ainsi que vos nouveaux tarifs correspondants.

Je trouve votre offre de nouvelle grille «restreinte» ou «élargie» très malhonnête et abusive envers des clients qui vous permettent d'exister.

Vous nous laissez que peu de choix pour conserver les trois postes écoutés par la majorité des familles québécoises françaises clientes de Cogeco depuis plusieurs années.

Je vous fais un léger rappel sur les différents changements qu'il y a eu depuis mon abonnement à «Câble Estrie» le 15 janvier 1986:

- Ajout de nouveaux canaux: TV5, Canal famille, Météomédia, Musique Plus.

Date entrée en vigueur: le 1er septembre 1988

Augmentation autorisée par le CRTC: 0,79\$/mois

- Ajout du canal RDS.

Date entrée en vigueur: le 1er septembre 1989

Augmentation autorisée par le CRTC: 1,08\$/mois

Depuis 1988-89, je suis satisfait des derniers canaux ajoutés particulièrement du Canal famille, Musique Plus et RDS, très écoutés et appréciés et j'ai déjà payé pour l'ajout de ces trois postes.

Aujourd'hui, vous voulez nous augmenter de 3,88\$/mois pour conserver ces trois postes que nous payons et qui sont acquis pour nous, en vous justifiant auprès du CRTC avec l'ajout de sept nouveaux postes sans aucun intérêt dont cinq en anglais, un souvent mal traduit avec paroles en anglais comme bruit de fond et télé-enseignement qui n'est toujours pas en vigueur le 6 janvier 1995 et que je ne peux évaluer.

Vous savez très bien que si vous nous aviez donné l'option de demeurer avec la grille actuelle, très peu d'abonnés auraient accepté l'ajout de ces sept nouveaux postes justifiant votre augmentation de 3,88\$/mois.

Vous êtes très fort dans vos manigences à forcer les gens à payer pour un produit non désiré en vous servant des trois autres

postes déjà acquis depuis longtemps et que vous savez très écoutés par les familles avec de jeunes enfants.

Personnellement, j'appelle cela du volégalisé et accepté par notre gouvernement fédéral et plus précisément le conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes (CRTC).

Je vous entends déjà dire: «vous n'êtes pas obligé d'accepter l'augmentation de 3,88\$/mois mais bien une diminution de 2,07\$/mois». Mais vous ne me laissez pas le choix si je veux conserver la grille actuelle.

Enfin, merci encore pour la reconnaissance que vous avez pour vos clients et je reprends le début de la lettre de votre vice-président directeur général, M. Jacques Bégin:

«C'est avec fierté que Cogeco Câble» et je poursuis votre idée en mes mots «af... nos clients et le CRTC».

Sachant à l'avance que cela ne changera rien, je vous salue Messieurs les gestionnaires vivants aux dépens des citoyens en ne respectant pas leur réels besoins.

Serge Bergeron,
abonné déçu

N.D.L.R.

Le Courrier invite les lecteurs à faire connaître leurs opinions et il accordera une attention spéciale aux textes traitant des questions locales ou régionales. Les lettres doivent être courtes et précises. Chaque lettre doit obligatoirement être signée de la main de son auteur qui en assume l'entière responsabilité. Celui-ci doit aussi fournir les indications relatives à son nom au complet, adresse et numéro de téléphone, afin de faciliter toute communication si nécessaire. Le Courrier se réserve le droit d'abrégier les lettres. Faire parvenir toute correspondance à: Lettres ouvertes, 655 avenue Sainte-Anne, Saint-Hyacinthe (Qc), J2S 5G4.

Lettre ouverte à M. Parizeau

À plusieurs reprises, j'ai étudié votre projet de loi sur la «Séparation du Québec»; pour vous créer un pays nouveau «à vous tout seul».

Mais pourquoi dépenser tant de millions pour cela quand nous avons déjà le plus beau pays au monde; «Le Canada, mon pays, mes amours».

Pour ma part j'ai fréquenté l'école (18 ans) et je comprend très bien le sens de vos «astuces» comme vous le dites si bien.

Au fait, le mot «astuce», selon le dictionnaire, veut bien dire: adresse à tromper son prochain en vue de lui nuire, ou d'en tirer

quelques avantages; et finesses, malices, roueries, ruses. Après tout cela, nous n'avons plus aucune confiance en vous; donc, une seule question est à poser!

Désirez-vous vous séparer du reste du Canada? Oui ou non. Avec cette question, qu'on aie trois ans ou quinze ans de scolarité tout le monde saura quoi répondre.

Sois dit sans arrière-pensée, je ne veux pas d'un pays «amputé», non merci!

Merci de votre bonne attention.

Luce Bournival
Saint-Hyacinthe

Changer les choses qui vont bien?

Objet: Réplique à M. Comtois

M. Comtois,

La présente est pour répondre à votre invitation de vous faire connaître notre opinion dans le dossier de la municipalisation de la collecte des déchets telle que parue dans un article du Courrier de Saint-Hyacinthe du 10 janvier dernier. Espérons que vous pourrez alors «prendre une décision plus éclairée sur la question»!

Vous dites: «Doit-on changer quelque chose qui va bien?» Certes, un cheval et un boghey, ça va très bien! C'est fiable, ce n'est pas compliqué à conduire et ça fonctionne sans problème! D'ailleurs, tous les touristes veulent faire une promenade dans une voiture tirée par un cheval. Mais est-ce que ces mêmes personnes voudraient vivre aujourd'hui sans nos moyens de transport modernes?

En cette fin du 20e siècle, chaque citoyen produit, en moyenne, une tonne de déchets par année. Si nous n'agissons pas dès maintenant, nous serons bientôt submergés par des montagnes de détritus. C'est pourquoi le C.C.M.E. (Comité canadien des ministres de l'Environnement) exige que dans le cadre d'une politique de développement durable basé sur le 3 R-V-E, il faut une réduction de notre production de déchets de 50%. Selon nous, c'est un minimum!

Sur le territoire de nos deux M.R.C., nous produisons environ 90 000 tonnes par année. À part le travail de «Récupération Saint-Dominique» et les «cloches» de

Saint-Hyacinthe, sans oublier une collecte de DDD ainsi que les deux dépôts de matières recyclables que la Régie vient de mettre en service, qu'est-ce qui se fait de concret pour atteindre cet objectif d'une réduction de 50%?

Il n'y a qu'un moyen pour le faire, c'est par la collecte sélective. Nous avons en main, une étude de la ville de Guelph (Ontario) où ils ont pu réduire de 62%. L'objectif de C.C.M.E. est donc réaliste.

Alors dites-nous, M. Comtois, comment peut-on organiser, de façon bien concrète, une collecte sélective efficace alors qu'il n'y a aucun contrôle? Avec le rôle prépondérant que la ville de Saint-Hyacinthe joue dans la Régie des déchets (58% de la population et 66% des votes), comment cette dernière peut-elle organiser cette collecte sélective dans le «joyeux bordel non-municipalisé» de notre région?

À la page 53 du rapport Serrener, on dit: «... Il s'agit là d'un mode de gestion des déchets domestiques peu courant... Lorsque la collecte et le transport des déchets ne sont pas municipalisés, les municipalités n'ont aucun contrôle sur les entrepreneurs et les lieux d'élimination... Tout effort de gestion régionale ou locale, s'il veut être intégré et efficace, passe d'abord par une municipalisation des services de collecte et de transport des déchets domestiques».

Parlant du contrôle des municipalités, les deux principaux éboueurs de la région ont fait

face à des poursuites pour non-respect de la réglementation du ministère de l'Environnement. On doit même répondre à quelques 84 chefs d'accusations différents! Et si cet éboueur devait être reconnu coupable par les tribunaux et qu'il viendrait à perdre son permis d'exploitation, qu'advierait-il de ses clients? Dans cette hypothèse, est-ce que la ville se porterait garante du contrat de ces «orphelins»?

Quant au tri-compostage en vrac du sac vert que certains voudraient faire revivre, oublions ça! Lisez les conclusions dévastatrices du rapport Serrener (p. 184 et 222). Et si vous n'êtes pas encore convaincu, regardez ce qui se passe à Chertsey; les choses ne sont pas aussi brillantes que ce que l'on nous disait il y a quelques années. D'ailleurs, il y a encore une manchette pas très flatteuse au sujet de cet établissement dans le Journal de Montréal du 11 janvier 1995 (p. 32).

Alors, de grâces, M. Comtois, oubliez la belle image «romantique» des années trente; nous sommes en 1995! Si nous voulons gérer efficacement une collecte sélective en vue d'offrir à nos enfants un monde qui ne sombre pas sous un océan de matières en putréfaction, il faut atteindre ce but d'une réduction de 50%. C'est impossible avec votre politique archaïque actuelle en matière de gestion des déchets! En avril dernier, M. Claude Ryan, alors ministre des Affaires municipales a dit que d'être non-municipalisé, c'est vivre comme au «Moyen-

Âge»!

M. Comtois, est-ce que vous voulez vraiment que la technopole agroalimentaire gère ses déchets d'une façon aussi désuète alors que nous nous préparons à franchir le seuil du troisième millénaire?

Le Comité des citoyens et citoyennes pour la protection de l'environnement maskoutain
Gérard Montpetit, président

Opération Dignité-Partage

Un merci sincère de la Direction et des bénévoles du Centre de bénévolat à tous ceux et celles qui ont collaboré au Noël 1994 «Opération Dignité-Partage» du Centre de bénévolat de Saint-Hyacinthe.

Grâce à ce mouvement de fraternité, plus de six cent quatre-vingt-quatorze enfants ont eu la joie de recevoir jouets et cadeaux à Noël, plus de six cent cinquante familles ont profité de vos grands coeurs pour mieux garnir leur table des Fêtes et des jeunes sans travail ont pu aussi apprécier votre partage pour un Noël plus heureux.

Merci de votre belle solidarité!

Le Centre de bénévolat
par: Carole Lessard

Le droit à l'expression, une part de la culture

M. Denis Boisvert,
directeur de la Bibliothèque
T.-A.-Saint-Germain

Monsieur,

C'est par de nombreux détails que l'on peut reconnaître la culture et l'évolution d'un peuple. C'est par ses habitudes et ses comportements qu'une société se raconte.

J'ai des remerciements à faire à la direction de la Bibliothèque T.-A.-Saint-Germain et tout particulièrement aux gens chargés de l'organisation des expositions: Mme Carole Durocher et M. Eric Labonté qui depuis quelques années ont permis à plus de quatre cents adolescents de faire valoir leur talent en arts visuels. Je fais ici référence à quatre expositions tenues chez vous: «Êtres à fables» (mars 93), «Masques» (octobre 93), «Regarde ce que je te dis» (février 94) et «C'est la vie» (décembre 94).

Offrir un lieu d'exposition et reconnaître chez le jeune son droit à l'expression, c'est faire confiance et donner de la force et surtout du courage pour devenir un adulte de qualité.

Prochain rendez-vous: «Oh! mon Dieu», avril 1995.

Danielle Saint-Georges,
professeure d'arts plastiques
École secondaire Casavant

La direction parle de 'transformation'

Les employés demandent que cessent les coupures de postes

Lassés de ne pas obtenir de réponses satisfaisantes à leurs démarches entreprises depuis le printemps dernier réclamant le maintien des effectifs de préposés aux bénéficiaires, l'affichage des postes vacants et la redéfinition des actes délégués aux infirmières auxiliaires, des membres du Syndicat des employés généraux (CSN) du Centre hospitalier Honoré-Mercier ont décidé de porter leurs doléances sur la place publique.

Après avoir fait publier une lettre ouverte dénonçant les coupures de postes à l'hôpital, trois représentants des employés sont venus expliquer au COURRIER pourquoi ils trouvaient 'bizarre' les choix de la direction de 'transformer', par exemple, des postes de préposés aux bénéficiaires en postes d'infirmières auxiliaires ou infirmières (plus coûteux) pour faire la même chose.

■ Madeleine Pion

«Drôle de façon de réaliser des économies!», de commenter Guy Giard, agent syndical, préposé à l'entretien ménager - travaux lourds, calculant qu'il y a une différence de 6 282\$ par année entre infirmière auxiliaire et préposée aux bénéficiaires à temps complet au dernier échelon: «Une infirmière au premier échelon gagne 569\$/semaine et 827\$ au dernier échelon; une infirmière auxiliaire gagne entre 481\$ et 631\$/semaine; une préposée aux bénéficiaires gagne entre 453\$ et 491\$/semaine.»

«Va-t-on maintenir les postes de préposés aux bénéficiaires qui sont actuellement au minimum des effectifs? Va-t-on cesser de les transformer en d'autres postes, plus coûteux, transformations qui ne contribuent pas nécessairement à alléger les tâches des équipes?», résume Denise Brouillard, préposée aux bénéficiaires.

Trois grandes questions

Depuis l'entrée en vigueur de la réforme Côté puis de la loi 198 qui oblige à des coupures d'effectifs et de coûts, les employés syndiqués ont évalué à 80 les postes qui seraient coupés en 3 ans.

«Où s'arrêtera l'hémorragie?», s'inquiète Guy Giard. Selon nos calculs, 20 postes ont été abolis depuis un an et le nombre de postes

à temps partiel dépasse maintenant le nombre de postes à temps complet.

«Va-t-on maintenir les postes de préposés aux bénéficiaires qui sont actuellement au minimum des effectifs? Va-t-on cesser de les transformer en d'autres postes, plus coûteux, transformations qui ne contribuent pas nécessairement à alléger les tâches des équipes?», résume Denise Brouillard, préposée aux bénéficiaires.

«Quant la question, en suspens depuis 1989, de la redéfinition des actes délégués aux infirmiers et infirmières auxiliaires pour poser les actes des zones grises, va-t-elle être résolue? Est-ce qu'on va enfin utiliser nos compétences à meilleur coût et pour le

bénéfice des patients?», demande Gérard Tanguay, infirmier auxiliaire, responsable au Comité des soins infirmiers.

Des réponses insatisfaisantes

Une pétition déposée auprès du président du conseil d'administration, le 1er juin 1994, est restée sans réponse.

C'est la directrice des soins infirmiers, Lyse Houle, qui répondait indirectement le 15 juin, dans une lettre au directeur général où elle dressait un bilan de la situation: globalement, depuis 1988, 13 postes d'employés généraux ont été abolis, pour en créer 15; 11 postes d'infirmières ont été abolis pour en créer 30.

Insatisfaits de réponses qui n'en sont pas estimés-ils, les employés, après plusieurs



Les employés généraux de l'hôpital ont exprimé leurs inquiétudes face aux compressions budgétaires et aux 'coupures' de postes que la direction appelle 'transformations'. Dans l'ordre: Denise Brouillard, préposée aux bénéficiaires; Gérard Tanguay, infirmier auxiliaire, responsable au Comité des soins infirmiers, Guy Giard, agent syndical, préposé entretien ménager - travaux lourds. (Photo P.P.M.)

démarches plutôt décevantes au cours de l'automne, attendaient beaucoup de la rencontre prévue le 14 décembre avec la directrice des soins infirmiers.

«La direction a fait son vocabulaire gestionnaire habituel», de commenter, le 29 décembre, l'agent syndical Guy Giard. Mais c'est un grand pas de fait au niveau des communications. Un poste a même été affiché la

semaine dernière.

«Selon l'exposé que nous a fait Mme Houle, rapporte-t-il, il faut s'attendre encore à ce que des tâches de préposés aux bénéficiaires soient dévolues à des postes plus coûteux. Du côté des actes délégués aux infirmières auxiliaires, puéricultrices et garde-bébés, c'est de bon augure, cependant; quelques-uns ont été accordés, et graduellement le processus de-

vrait se développer.

«Quant aux coupures anticipées via la loi 198, on nous dit de ne pas être alarmiste, que ça dépendra de 'notre' performance budgétaire, des priorités du nouveau gouvernement pour qui le 'Défi qualité performance' deviendrait plutôt un 'Virage santé bien-être'... En tout cas notre pétition est rendue chez le député et nous avons écrit à Québec!»

MERCRI

Nous avons atteint un nouveau sommet en 1994 et ce grâce à vous chers clients et amis

Ce que nous visons; votre satisfaction totale

Pierre Caron

Dominic Fortin

Antoine Caron

Justin Tétrault

Pour une voiture d'occasion en parfaite condition

LES AUTOMOBILES INTER-ACTION

306, BOUL. LAURIER, (secteur Douville) SAINT-HYACINTHE, Tél.: 774-2227

Hiver 95

STEP • BODY DESIGN

DANSE AÉROBIQUE

FESSES DE FER • WORKOUT

La session débute la semaine du 16 janvier 95 pour 12 semaines

COURS LE JOUR ET LE SOIR - PROFESSEURS QUALIFIÉS
SALLE PRIVÉE (PAS DE SPECTATEURS) - DOUCHES - CASIERS - SAUNAS

DANSE AÉROBIQUE WORKOUT ET BODY DESIGN

54⁰⁰\$

1 fois sem. (taxes incl.)

89⁰⁰\$

2 fois sem. (taxes incl.)

STEP

69⁰⁰\$

1 fois sem. (taxes incl.)

119⁰⁰\$

2 fois sem. (taxes incl.) (workout avec une marche)

AUSSI:

COURS POUR ENFANTS

44⁰⁰\$

1 fois sem. (taxes incl.)
10 semaines

DANSE CRÉATIVE 5 À 8 ANS
KARATÉ 9 À 12 ANS
INITIATION À LA DANSE 3 ET 4 ANS

139⁰⁰\$

2 fois sem. (taxes incl.)

FESSES DE FER

- Raffermissment intensif
- Renforcement
- Step et aérobic
- Conseils sur l'alimentation
- Cours de 1h15
- Payable en 2 versements

CONCEPT Nautilus

ABONNEZ-VOUS AU VRAI CONCEPT NAUTILUS

3050 boul. Choquette, Saint-Hyacinthe

Près de Casavant, à côté de G. Lebeau **778-5757**

Blainville 433-7219	Val-d'Or 824-4444	Jonquière 695-3060	St-Georges 227-3737	Rouyn 764-3339	Montréal 723-0111	St-Hyacinthe 778-5757	Lévis 833-8550
St-Jérôme 438-2655	St-Eustache 974-7494	Ste-Foy 650-9190	Châteauguay 691-0036	Terrebonne 471-7881	Laval 686-4313	Charlesbourg 621-9717	Québec 845-5599

«Je comprends leurs inquiétudes mais aucun individu n'a perdu son emploi jusqu'à maintenant»

(MP) - Rencontrée le 5 janvier dernier, Mme Lyse Houle, directeur des soins infirmiers, a tenu à rappeler que la philosophie de l'hôpital, face aux compressions gouvernementales, était de respecter les individus en poste et d'y aller selon l'attrition. Donc, quand le titulaire d'un poste quitte (promotion, retraite, départ), la pertinence du poste est réévaluée à la lumière du contexte actuel d'efficience, avant de décider de le maintenir ou de le transformer.

«Il n'est pas du tout question d'accomplir ces mouvements de postes tant que les titulaires sont en place. Je comprends leurs inquiétudes mais pas un individu n'a perdu son emploi jusqu'à maintenant. Et au total seulement quatre postes ont été réellement abolis, depuis 1988», fait remarquer Mme Houle.



Mme Lyse Houle, directrice des soins infirmiers. (Photothèque Le Courrier)

Des bonds de géant

«Il faut replacer tous ces questionnements dans le contexte de l'évolution de l'hôpital aussi, explique-t-elle. Depuis 1988, le pavillon Honoré-Mercier a fait des bonds de géant en ce qui concerne l'offre de soins et de services.»

Elle donne pour exemple l'arrivée de 15 nouveaux médecins spécialistes qui a considérablement influen-

cé la pratique des soins infirmiers, les développements importants reliés à la vocation du centre, comme l'ouverture d'un service d'hémodialyse, l'agrandissement des soins intensifs, ou encore la nouvelle salle d'urgence, sans oublier le développement de la haute technologie et l'acquisition d'appareils et

d'équipements «qui rendent la vie plus facile, mais exige une surveillance accrue.»

Le phénomène du vieillissement de la population et la diminution de la durée de séjour amènent à l'hôpital des patients à multiproblèmes de santé et exigent des soins accrus dans un plus court laps de temps, d'où le besoin de recourir de plus en plus au travail en équipe multidisciplinaire.

Pourquoi plus d'infirmières?

«De par la différence de leur exercice professionnel, dit Mme Houle, les infirmières sont les seules intervenantes en soins infirmiers ayant la responsabilité d'identifier les besoins de santé des usagers, de planifier les soins infirmiers, de

dispenser ces soins avec le support des infirmières auxiliaires et préposées aux bénéficiaires, d'évaluer, de les contrôler.

«D'autre part, le rôle dépendant de l'infirmière lui commande également de contribuer aux méthodes diagnostiques et de prodiguer des soins selon une ordonnance médicale, qu'elle soit individuelle ou sur une base permanente avec un protocole précis.»

L'infirmière auxiliaire, explique-t-elle ensuite, n'ayant pas d'exercice exclusif doit donc prodiguer sa part des soins préalablement planifiée par l'infirmière-chef d'équipe, par l'assistante-infirmière-chef, par l'infirmière soignante ou par l'infirmière responsable du module.

Quant aux préposés aux bénéficiaires, ils dispensent des soins et services relatifs à l'hygiène de base, au confort de l'utilisateur, aux diverses mobilisations de ce dernier et aux

tournées de surveillance. Dans certaines unités de soins, les préposés aux bénéficiaires participent à des activités d'animation et de loisirs des divers groupes d'usagers.

Les patients d'abord

«Notre préoccupation, affirme Mme Houle, est de mettre de l'avant une organisation d'effectifs qui réponde aux caractéristiques et aux besoins des usagers tout en tenant compte de notre organisation hospitalière et des constats de l'évolution tels le virage ambulatoire, la chirurgie d'un jour et la médecine d'un jour.

«En ce sens, les préposés aux bénéficiaires et infirmiers auxiliaires ont toujours leur place dans nos unités mais le contexte actuel exige qu'ils soient présents dans les unités où leur apport sera optimisé.

«Nous ne pouvons donc pas conclure à un

- Lyse Houle, directeur des soins infirmiers

mouvement concerté de la part de la direction des soins infirmiers pour faire disparaître les préposés aux bénéficiaires ou les infirmières auxiliaires, comme certains l'ont

prétendu. S'il y a guerre entre les corporations, qu'on nous en préserve! Il faut penser aux patients d'abord avant de penser aux structures internes, ne l'oublions pas...»



Le pavillon Saint-Charles abrite le nouveau service d'hémodialyse.

NOMINATION D'ASSOCIÉ



P. Denoncourt

Messieurs Jean Bédard C.A. et Stéphane Magnan C.A. de la firme BÉDARD MAGNAN comptables agréés S.E.N.C., sont heureux d'accueillir monsieur Pierre Denoncourt C.A., à titre de nouvel associé au sein du cabinet.

Monsieur Denoncourt fait déjà partie intégrante de l'équipe de BÉDARD MAGNAN et constitue un atout important pour le cabinet. Il bénéficie d'une solide expérience auprès de P.M.E.

BÉDARD MAGNAN
COMPTABLES AGRÉÉS
Société en nom collectif

2685, boul. Casavant O. Bureau 225,
Saint-Hyacinthe J2S 8B8
Tél.: (514) 778-1211
Téloc.: (514) 773-2196

0218824

LA PETITE ACADÉMIE

JOURNÉE PORTES OUVERTES

Le dimanche 29 janvier
de 13h30 à 16 h.



École primaire privée mixte
1090, av. Léon Pratte Saint-Hyacinthe
Téléphone : (514) 771-0644

Un incendie vite éteint

L'intervention rapide des policiers le 9 janvier vers 22 h 45 a permis d'éviter une conflagration importante au 1585 rue Saint-Antoine. Le feu a été allumé intentionnellement dans un passage menant à divers logements, avec de l'essence à briquet. Les dégâts sont très mineurs. Le dossier est toujours sous enquête.

Nouvelle opération Barbotte

La section des crimes organisés de la SQ a procédé le 10 janvier à une nouvelle perquisition de machines à vidéopokers dans le cadre de l'opération Barbotte. Deux machines furent saisies au

Bar Sainte-Madeleine, pour une valeur de 6 000 \$.

Une danseuse détrossée

Une danseuse qui avait passé la nuit avec un client au Motel Bienvenue à Saint-Thomas d'Aquin a porté plainte à la SQ quand elle s'est aperçue que celui-ci lui avait subtilisé une somme de 200 \$ en argent.

Une opération qui réussit

L'Opération Dirigée de la SQ sur l'autoroute Jean-Lesage semble donner de bons résultats. Cette opération à laquelle participe tous les postes de SQ couvrant l'autoroute a pour

objectif d'assurer une surveillance accrue sur cette grande voie de circulation. En décembre, les policiers du poste de Saint-Hyacinthe ont émis 69 billets d'infraction et 30 avis de 48 heures.

Légère hausse des crimes

Le nombre de crimes à Saint-Hyacinthe a légèrement augmenté en décembre par rapport au même mois de 1993, soit 301 par rapport à 284. Cette hausse est causée surtout par les méfaits, les vols de moins de 1 000 \$ et les voies de fait. Malgré tout, l'année 1994 a constitué une bonne année pour les policiers maskoutains, avec une baisse de 500 crimes par rapport à l'année précédente.

Un contenu dispendieux

Une compagnie de Trois-Rivières, Servitel Inc., a rapporté le vol de son camion le 9 janvier dans le stationnement de l'Auberge Le Dauphin à Saint-Hyacinthe.

Si le camion datait de 1985, son chargement était évalué à plus de 60 000 \$, comprenant des équipements de haute précision dans le secteur de l'informa-

tique et de l'hydroélectricité.

Un joueur bouillant

Les joutes de volleyball à la Polyvalente Hyacinthe-Delorme sont parfois tumultueuses. Le 10 janvier dernier, un joueur âgé de 56 ans a asséné plusieurs coups de poing à un autre joueur de 30 ans à l'issue d'une partie. Ce dernier a porté plainte pour voies de faits.



Garage incendié à Sainte-Rosalie

Un petit garage a été détruit par les flammes le 13 janvier dernier sur la propriété de M. Jean Laliberté, résidant au 714, 3e rang à Sainte-Rosalie. Le bâtiment qui renfermait divers outils est une perte totale. Selon le chef des pompiers de l'endroit, M. Jocelyn Demers, l'incendie aurait été provoqué par un court-circuit électrique. (Photo P.P.M.)

CLIC

LA FAÇON

D'APPRENDRE L'ANGLAIS

C.L.I.C., le plus grand réseau d'écoles d'enseignement privé au Québec, s'est taillé la réputation de leader dans l'enseignement des langues et ce, au niveau de sa haute technologie spécialisée et de ses résultats. C.L.I.C. vous garantit un programme conçu sur mesure, individuel ou corporatif, personnalisé et complet avec formation disponible en entreprise.



CENTRE DE LANGUES INTERNATIONALES
CHARPENTIER
775 Ste-Anne

771-2542

0216087



Louise Dextraze

DPM

Groupe de Planification
Financière DPM Inc.



Pourquoi payer de l'impôt quand vous pourriez investir dans votre REER?

Un REER bien planifié vous mettra sur la voie de la réalisation de vos rêves et de vos projets de retraite. De plus l'économie d'impôt pourrait servir à diminuer votre hypothèque ou encore à financer vos prochaines vacances.

Il n'est jamais trop tard pour commencer. En 1995 agissez.

975 du Palais, St-Hyacinthe (Québec) J2S 5C6
Tél.: (514) 774-6885 Fax: (514) 774-8800

0218807

PENSIONNAT POUR GARÇONS

INTERNAT POUR JEUNES FILLES: FAMILLES D'ACCUEIL

EXTERNAT MIXTE

SECONDAIRE I, II, III



Institution déclarée
d'intérêt public par le M.E.Q.

Examens d'admission:

samedi le 21 janvier 1995
samedi le 18 février 1995

Heures: 14 h 00

Coût: \$20.00

JUVÉNAT SAINT-LOUIS-MARIE

96, Saint-Jean-Baptiste
Saint-Guillaume J0C 1L0

Tél.: (819) 396-2076

Télécopieur: (819) 396-3331

0219010

VENTE DE JANVIER



Jusqu'à

50%

DE RABAIS

- Fourrure
- Cuir
- Suède
- Agneau
- Pelisse
- Manteaux de cashmire

Voyez et comparez

Prix défiant toute compétition.



Fourrure Doris inc.



- Exclusivité
- Nettoyage
- Remodelage
- Entreposage
- Réparation
- Livraison

Utilisez notre plan mise de côté
437, av. Mondor, centre-ville Saint-Hyacinthe (514) 773-4695 & 774-6083

0219107

Démission de Lucie C. Landry

Les résidents de Saint-Simon devront choisir un nouveau maire

Les résidents de Saint-Simon devront retourner aux urnes au cours des prochains mois afin d'élire un nouveau maire et un poste de conseiller.

En effet, le 3 janvier dernier, le conseil municipal de l'endroit prenait connaissance des lettres de démission de la mairesse Lucie C. Landry et de la conseillère Ginette Ménard. Le conseil nommait alors M. Michel Plante au poste de maire par intérim jusqu'à l'élection dont la date demeure toujours indéterminée.

■ Roger Lafrance

La démission de Mme Landry, qui n'occupait ce poste que depuis 14 mois, était inévitable en raison de son déménagement dans une autre municipalité. La vente de la ferme porcine qu'elle exploitait avec son époux a provoqué leur départ.

«Nous voulions demeurer à Saint-Simon mais nous n'avons trouvé aucune propriété qui correspondait à nos besoins, a raconté la nouvelle résidente de Saint-Liboire. C'est avec regret que je quitte Saint-Simon car j'aimais beaucoup la municipalité et les gens de Saint-Simon.»

Elle dit avoir beaucoup apprécié son court passage à la politique municipale.

«C'est une expérience qui

m'a apporté beaucoup, a-t-elle confié. J'aime ça être au service des gens, de trouver des solutions aux problèmes. C'est pour cela que je trouve difficile de partir parce que je commençais à connaître les dossiers et que je pouvais prendre le temps pour les approfondir.»

dir.»

Pour l'instant, Mme Landry n'entend pas s'engager de nouveau dans la politique municipale, mais elle ne met pas une croix sur ses engagements bénévoles.

Démission de Ginette Ménard

Par ailleurs, Mme Ginette Ménard a profité du départ de la mairesse pour remettre elle aussi sa démission, après cinq ans de vie municipale. Pour elle, sa démission se justifie par un manque de disponibilité.

«Je travaille maintenant à Longueuil, a-t-elle indiqué au COURRIER, et c'est devenu beaucoup plus compliqué à cause des déplacements. Quand je reviens du travail, je n'ai pas nécessairement le goût d'oeuvrer pour la municipalité.»

Selon le secrétaire-trésorier de Saint-Simon, M. Sylvain Drolet, l'échéancier électoral pour les deux postes vacants ne sera déterminé qu'à la prochaine séance du conseil, le 6 février. Selon lui, il faut prévoir un délai minimum de quatre mois avant l'élection, à cause surtout de la mise à jour de la liste électorale.



«C'est avec regret que je quitte Saint-Simon car j'aimais beaucoup la municipalité et les gens de Saint-Simon,» a déclaré Lucie C. Landry. (Photothèque Le Courrier)

Un concours ouvert à tous

L'École professionnelle à la recherche d'un logo

La direction de l'École professionnelle de Saint-Hyacinthe lance un concours afin de doter la nouvelle institution d'un logo qui saura caractériser son identification au travers de ses diverses activités et productions. La date limite pour soumettre un projet est le 24 février 1995.

«Le concours est ouvert à tous, de mentionner le directeur, M. Michel Dépelteau, autant à nos élèves et notre personnel qu'à toute la population de la région.»

■ Madeleine Pion

Le comité du concours est formé des membres suivants: 2 représentants de la direction, 1 représentant du personnel enseignant, 1 représentant du personnel de soutien, 1 représentant des élèves.

Une signature différente

Une bourse de 100\$ sera remise à la personne ayant présenté le modèle retenu par le comité qui ne s'engage cependant pas à retenir l'une ou l'autre des propositions.

«Nous sommes à la recherche d'une signature différente, tout comme l'architecture de notre école est différente», commente M. Dépelteau, rappelant les conditions du concours:

- Le symbole visuel recherché doit être novateur et at-

trayant en même temps que représentatif de l'École et de ses activités.

- Le modèle souhaité doit contenir une proposition d'un choix de couleur et être reproductible en épinglette, étampe ou objet d'art.

- Enfin, si les amalgames de lettres sont déconseillés, les dégradés sont permis.

Les éléments remis par l'auteur ou l'auteure demeurent la propriété de l'École professionnelle de Saint-Hyacinthe ainsi que les droits d'utilisation du matériel ou graphique présentés.

La date limite pour présenter un projet est le 24 février 1995 et le choix du logo sera annoncé en mars 1995.

Pour obtenir un formulaire de présentation, il faut s'adresser à Mme Lorraine Pétrin, à l'École professionnelle de Saint-Hyacinthe, au 1455, boulevard Casavant Est.

À noter que chaque fiche d'inscription aura un code de présentation et... que le meilleur gagne!

Solderie d'Amandine

15% de rabais sur marchandise à prix régulier

20% de rabais sur cadres & laminage

Jusqu'à 50% sur certains articles

Chocolat et cartes exclus

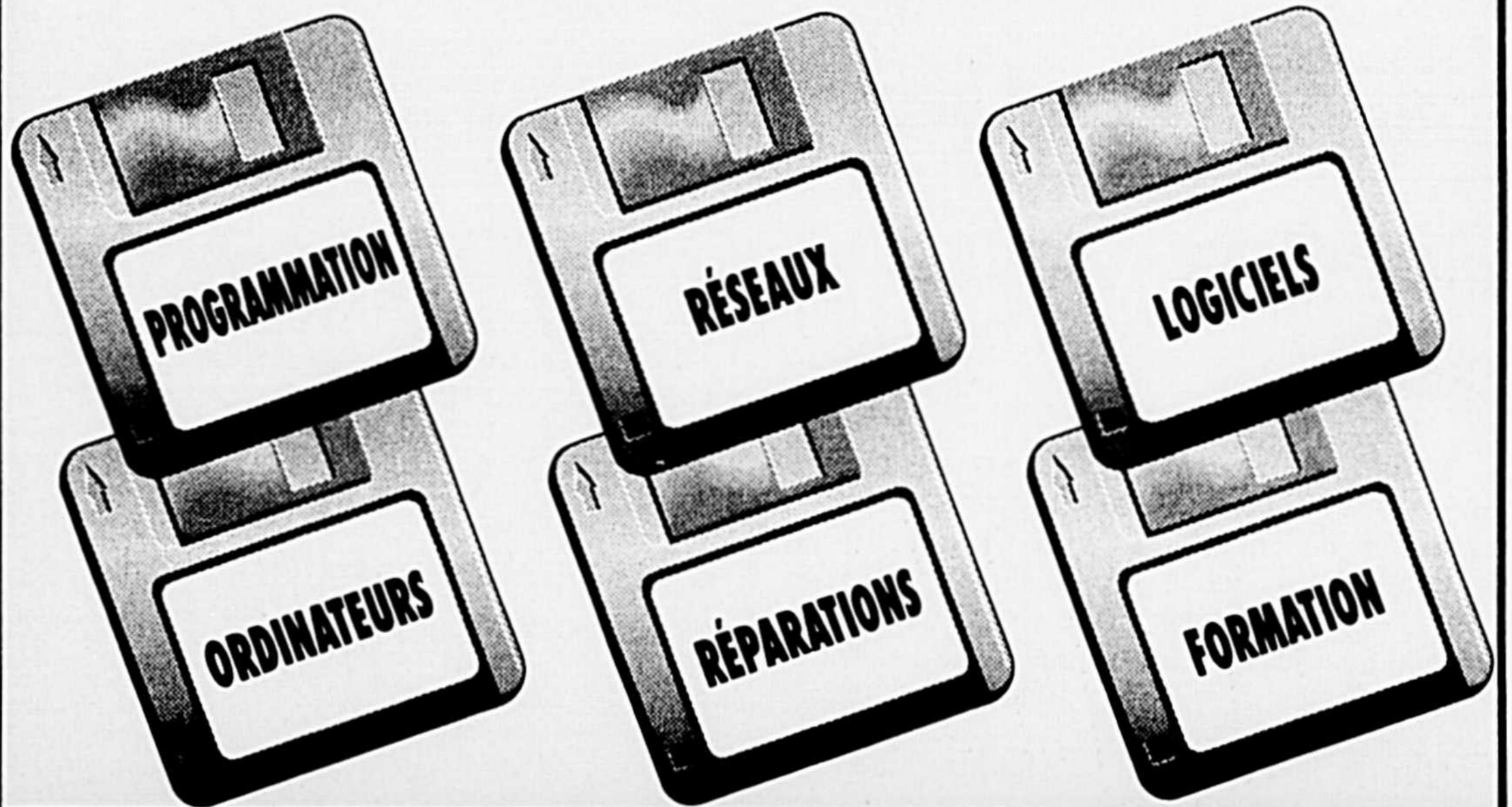
Du 16 au 21 janvier 1995

1384 Des Cascades, St-Hyacinthe
Tél.: 774-2618

0216990

L'INFORMATIQUE

c'est chez nous que ça se passe!



Cours logiciel comptable
Samedi 4 février, 9 h à 16 h 125\$

PIXEL
informatique

PIXEL INFORMATIQUE

470 Hôtel-Dieu, Saint-Hyacinthe

773-0004

Si vous ne choisissez pas Pixel pour son prix, vous le ferez pour son service.

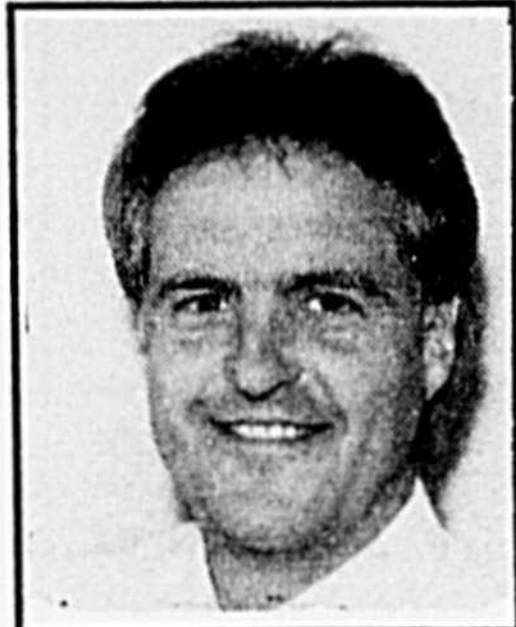
Détaillant autorisé

Apple

COMPAQ

Une semaine plutôt printanière

La semaine qui nous transportera à la mi-janvier connaîtra encore des températures



Michel Morissette

douces avec un mélange de précipitations. Les températures auront tendance à se refroidir vers la fin de la semaine avec des probabilités de neige à la hausse.

La semaine du 8 au 14 janvier fut la plus froide depuis le début de février dernier avec une température moyenne de -10,1°C, soit légèrement sous la normale saisonnière.

Le milieu de la semaine fut très froid alors que la température est même demeurée inférieure à -20°C durant près de 22 heures consécutives. Par la suite, les températures furent à la hausse pour se retrouver durant les douze dernières heures de la semaine au-dessus du point de congélation.

Quatre journées ont enregistré des précipitations pour une accu-

mulation totale de 12 mm de pluie et 16 cm de neige. Seize heures de soleil furent enregistrées dans les trois premières journées de la semaine. Par la suite, le reste de la semaine n'a connu aucune heure d'ensoleille-

ment. La vitesse moyenne du vent fut de 6 km/h, alors que seulement deux journées ont enregistré des rafales supérieures à 30 km/h. Le vent dominant a soufflé du secteur nord durant 47 heures.



17 janv.:	7 h 28 - 16 h 37
18 janv.:	7 h 27 - 16 h 38
19 janv.:	7 h 26 - 16 h 39
20 janv.:	7 h 25 - 16 h 41
21 janv.:	7 h 25 - 16 h 42
22 janv.:	7 h 24 - 16 h 43
23 janv.:	7 h 23 - 16 h 45

Durant cette période on gagnera 13 minutes de clarté. Le dernier quartier de lune est prévu pour le 23 janvier à 23 h 58.

Campagne de Centraide

Corvée de solidarité humaine!

M. Réal Chagnon, président de la campagne 1994 de Centraide Richelieu-Yamaska, a présenté son bilan final de la dernière opération avec un grand plaisir.

«Compte tenu du contexte économique qui sévit dans notre territoire, nous avons réussi à atteindre un montant record de 1 089 814\$ et nous en sommes fiers», a com-

menté M. Chagnon, en dévoilant les montants qui ont été recueillis dans les divers secteurs.

Le président de la dernière campagne a imputé le succès aux 6 000 bénévoles qui ont mis l'épaule à la roue et aux médias qui ont supporté la démarche.

«Il serait utopique de croire que sans la générosité et la collaboration médiatique déployée tout au long de notre campagne, nous aurions sensibilisé autant de donateurs et de bénévoles à participer activement à cette grande corvée de solidarité humaine», a-t-il renchéri.

M. Réal Chagnon est d'avis que l'entraide est une valeur fondamentale qu'il faut entretenir.

Résultats finals de la Campagne 1994

Divisions	Résultats 1994
Acton	25 116\$
Bas-Richelieu	63 591\$
Bedford	13 616\$
Bromont/Cowansville	67 442\$
Farnham	22 503\$
Granby	79 492\$
Iberville	54 511\$
Marieville/St-Césaire	30 596\$
St-Hyacinthe	172 210\$
Vallée du Richelieu	100 735\$
Waterloo	10 532\$
Extérieur	139 766\$
Secteur Desjardins	49 278\$
Secteur Fédéral	13 424\$
Secteur Provincial	247 002\$
Grand total	1 089 814\$

Saviez-vous que...

... Le Music-hall des aînés sera télédiffusé en direct de l'auditorium de l'Hôtel-Dieu le dimanche 19 février prochain, de 12 h 00 à 18 h 00.

... Plusieurs artistes renommés rehausseront de leur présence ce spectacle de cinq heures présenté pour la sixième année consécutive.

... Le président d'honneur de ce téléthon local est M. Denis Lacasse, président de D.B.C. Communications et que l'objectif est de l'ordre de 140 000\$.

... Le public est invité en grand nombre à l'auditorium de l'Hôtel-Dieu en utilisant l'entrée de la rue Saint-Joseph pour assister à ce magnifique spectacle.

... Le prochain petit déjeuner, organisé par la Banque Nationale, se tiendra le mardi 24 janvier, à compter de 8 h 00, au restaurant-bar Plus, avenue Sainte-Anne. La conférencière invitée sera Mme Gisèle Desrochers, première vice-présidente aux ressources humaines de la Banque Nationale.



ÉCOLE SECONDAIRE SAINT-JOSEPH DE SAINT-HYACINTHE

Pavillon Notre-Dame: 1^{re} et 2^e années du secondaire
Pavillon Bourdages: 3^e, 4^e et 5^e années du secondaire

Institution privée mixte
élèves externes: filles et garçons
élèves pensionnaires: filles seulement

EXAMENS D'ADMISSION POUR SEPTEMBRE 1995

Pour les élèves de la 1^{re} à la 5^e année du secondaire
le samedi 21 janvier 1995 de 9 h 00 à 12 h 00

au Pavillon Bourdages
2875, rue Bourdages Nord
Saint-Hyacinthe

Pour de plus amples informations, communiquer ou télécopier un message aux

Pavillon Notre-Dame: téléphone (514) 773-8515
télécopieur (514) 773-2761

Pavillon Bourdages: téléphone (514) 774-7087
télécopieur (514) 774-6340

Centre de recherche et de développement sur les aliments DERNIÈRE HEURE

À la demande de nos clients industriels, chercheurs et étudiants, le service de documentation (bibliothèque) du Centre de recherche et de développement sur les aliments (CRDA) sera maintenant accessible tous les mercredis soirs jusqu'à 21 heures à partir du 18 janvier 1995.

Deux autres services reliés directement aux besoins des industriels seront aussi disponibles, il s'agit de la veille technologique et scientifique de même que l'information sur l'accès aux services industriels et aux usines pilotes du Centre.

Des professionnels à votre service!!

Bibliothèque: Francine Bernard
Veille technologique: Gilles Doyon
Services industriels: Jean Gagnon



Agriculture et Agroalimentaire Canada

Centre de recherche et de développement sur les aliments

3600, boul. Casavant Ouest, Saint-Hyacinthe, QC J2S 8E3
Téléphone: (514) 773-1105 Télécopieur: (514) 773-8461

L'article 3.1.3 refait surface

(RL) - Le fameux article 3.1.3 du schéma d'aménagement a de nouveau fait l'objet d'un débat lors de la dernière réunion de la MRC Les Maskoutains.

Le maire de la Paroisse de Sainte-Rosalie, M. Léon Plante, qui souhaite voir disparaître cet article, a demandé au personnel de la MRC où en était le dossier puisqu'un projet institutionnel à deserte régionale se préparait dans sa municipalité.

L'an dernier, les maires avaient décidé de reporter à 1995 toute

décision au sujet de cet article controversé du schéma d'aménagement. En effet, selon cet article, tout commerce ou institution à deserte régionale ne peut s'établir en dehors de la Ville de Saint-Hyacinthe. Plusieurs maires de la MRC Les Maskoutains réclament que cet article soit aboli car, soutiennent-ils, il compromet le

développement de leur municipalité.

En juin 1994, après de longs débats, les maires avaient décidé de tenir à l'automne des consultations auprès des 24 municipalités de la MRC afin de prendre une décision cette année.

Or, à la réunion du 11 janvier, les maires ont pu apprendre que cette consultation

n'avait pu se faire l'automne dernier en raison d'un manque de personnel à la MRC. Celle-ci sera plutôt reportée au cours des prochains mois. Aucune décision ne pourra donc être prise avant l'été.

M. Léon Plante a rappelé que les municipalités avaient déjà soumis des résolutions au sujet de cet article à la MRC et que les maires pouvaient prendre une décision sans tenir compte de la prochaine

tournée de consultation.

Selon lui, tant que cet article ne sera pas modifié, sa municipalité ne pourra émettre de permis de construction pour de tels projets:

«Nous perdons des revenus en taxes à cause de cet article. On ne peut pas passer notre temps à attendre,» a-t-il mentionné, se promettant de revenir à la charge lors de la prochaine réunion du mois de février.

LIVRAISON À DOMICILE

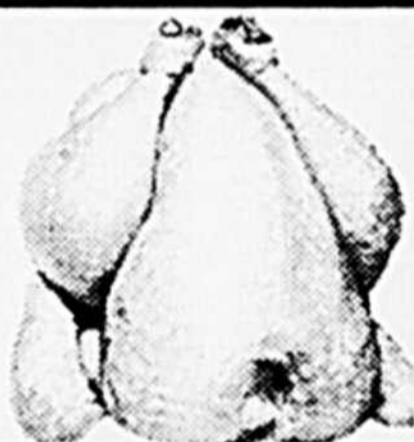


Cuisses de poulet frais avec dos

59¢ lb \$1.30 kg

Poulet frais, grade "A" moins de 4 lbs

\$1.29 lb \$2.84 kg



Poitrines de poulet frais avec dos

\$1.89 lb \$4.17 kg

Poitrines de poulet désossé

\$4.29 lb \$9.46 kg

Rôti de palette de veau, coupe régulière

\$2.69 lb \$5.73 kg

Rôti de côtes croisées de veau

\$3.49 lb \$7.70 kg

Cubes de veau, partie d'épaule

\$4.99 lb \$11.00 kg

FRUITS et LÉGUMES



Bananes Dôle ou Chiquita, produit Honduras

49¢ lb \$1.08 kg

Prunes rouges, Santa Rosa, grosseur 90-100, produit Chili

\$1.89 lb \$4.17 kg

Pommes Granny Smith

79¢ lb \$1.74 kg

Raisins verts Thompson, produit Chili

\$1.79 lb \$3.95 kg

Avocats, grosseur 18, produit É.U.

79¢ ch.

Brocoli, grosseur 14, produit É.U.

\$1.19 ch.

Laitue iceberg, grosseur 30, É.U.

59¢ ch.

Carottes, cello de 2 lbs, produit Québec

69¢ ch.

Chou-fleur, grosseur 10, É.U.

\$2.29 ch.

Piment vert, grosseur large, Mexique

\$1.49 lb \$3.29 kg

Oignons jaunes, produit Québec, paquet 2 lbs

59¢ ch.

Choux de Bruxelles, contenant 10 onces, É.U.

99¢ ch.

Tomates rouges, grosseur 6x6 Floride

\$1.49 lb \$3.29 kg

PLATS CUISINÉS et CHARCUTERIE

Petits pains Resto Roll, blanc ou blé, paquet de 6

69¢ ch.

Jambon cuit à sandwich

\$2.69 lb \$5.95 kg

Poitrine de poulet désossé

\$4.99 lb \$11.00 kg

Salade de patate, produit maison

\$2.19 lb \$4.83 kg

Salade de chou crémeuse maison

\$2.19 lb \$4.83 kg

Dinde haché, produit décongelé

\$2.49 lb \$5.49 kg

Boeuf haché mi-maigre

\$2.19 lb \$4.83 kg

Cretons de poulet, produit maison

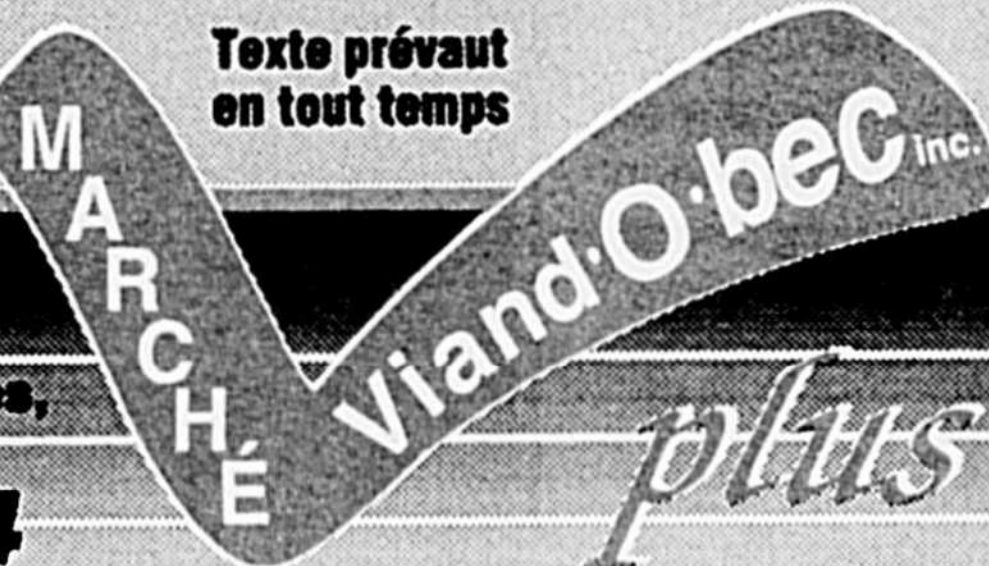
\$3.49 lb \$7.70 kg

Saucisses de poulet maison

\$3.49 lb \$7.70 kg

Valide du 16 au 22 janvier 1995

Texte prévaut en tout temps



HEURES D'OUVERTURE:
Lundi, mardi, mercredi 8h30 à 19h00
Jeudi, vendredi 8h30 à 21h00
Samedi 8h30 à 17h00 - Dimanche 8h30 à 17 h

1245, rue des Cascades,
Saint-Hyacinthe
774-5404

VENTE

**10^{ÈME} ANNIVERSAIRE
DU 16 AU 31 JANVIER '95**



**EMPORTEZ VOTRE MATÉRIEL
AUCUN DÉPÔT
AUCUN INTÉRÊT
JUSQU'AU 12 JUIN '95**

*sur approbation de crédit



**TUILE CÉRAMIQUE
1ère qualité**

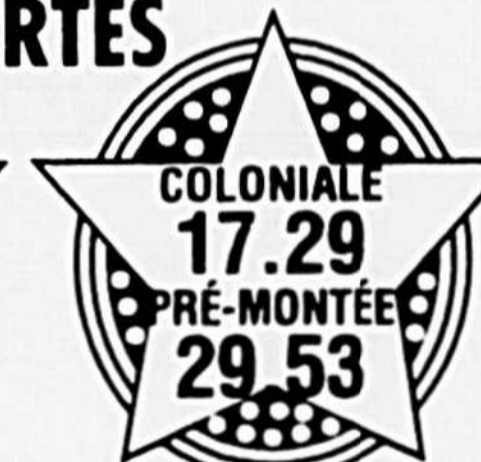
6" x 6"	6" x 8"	12" x 12"
.13 À .30	.26 À .48	1.03 À 2.34



MÉLAMINE

4' x 8'	Tablette		
1/4"	11.17	1 x 5	2.09
1/2"	12.19	12" x 8'	4.74
5/8"	16.27	16" x 8'	6.58
1"	16.27		

PORTES



**2% escompte
argent comptant**

MATÉRIAUX IMPARFAITS... PRIX PARFAITS!

**GROUPE MATÉRIAUX
À BAS PRIX Ltée**

Saint-Hyacinthe

10 845, Yamaska 514-799-1970

Rosaire Martin est élu maire sans opposition

L'ex-maire suppléant de la paroisse de Saint-Pie, Rosaire Martin, a été élu maire de la municipalité, sans aucune opposition, le 6 janvier dernier.

M. Martin succède ainsi à l'ancien maire de la paroisse, Maurice E. Saint-Pierre, décédé le 11 octobre dernier. Depuis déjà quelques années, M. Martin

occupe le poste de maire suppléant de la municipalité. Il poursuivra un mandat de trois ans à titre de maire de la paroisse de Saint-Pie; son terme viendra à

échéance au mois de novembre 1997.

■ Isabelle Simard

Le dépôt des mises en candidature pour le poste de maire de la municipalité a débuté le 2 décembre dernier. Personne n'a manifesté son désir de poser sa candidature et le nouveau maire de la paroisse, Rosaire Martin a été élu sans opposition le 6 janvier.

Âgé de 52 ans, agriculteur de métier, M. Martin oeuvre au sein du conseil municipal depuis 13 ans. Son nouveau salaire de maire s'élèvera à 5 280\$ par année en plus d'une somme de 2 640\$ couvrant les dépenses.

À court terme, le maire de la paroisse se donne comme priorité de réaliser le projet du Domaine Bousquet, qui touche l'infrastructure des rues dans ce secteur. Le projet est évalué à 519 000\$.



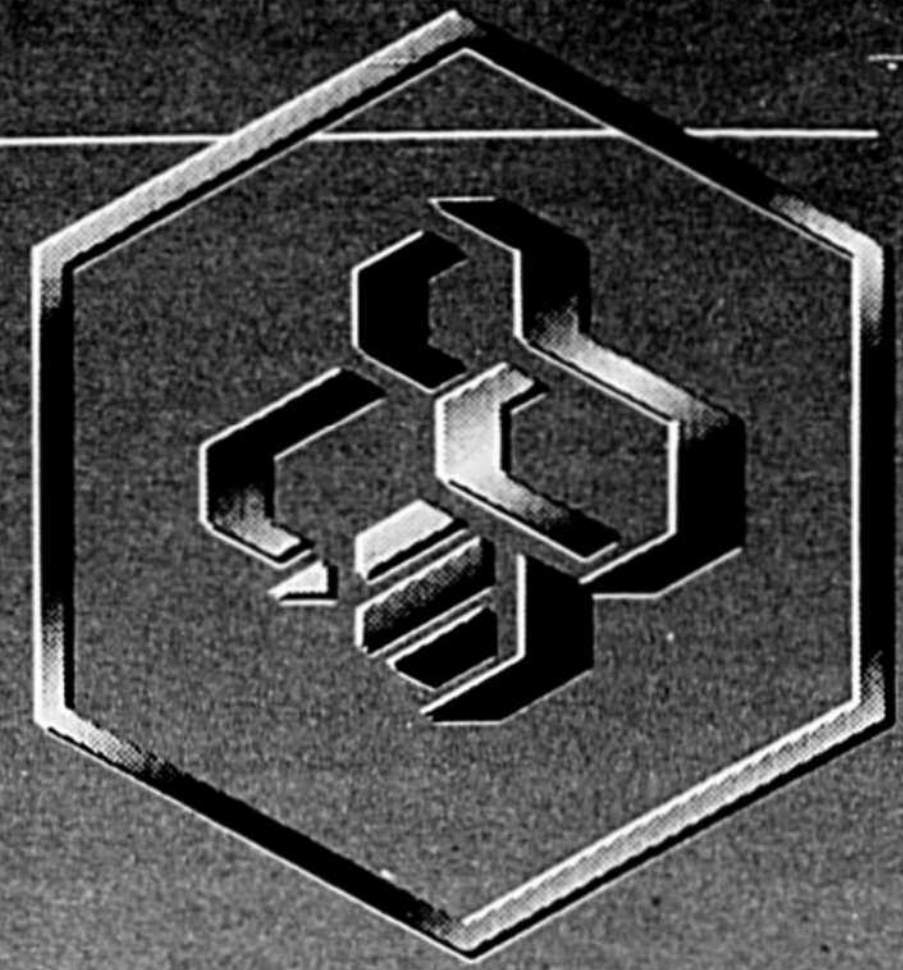
Rosaire Martin a accédé au titre de maire de la paroisse de Saint-Pie. (Photo P.P.M.)



50e émission du Télé-bingo

Le 8 janvier dernier, l'équipe du Télé-bingo soulignait la 50e présentation de cette émission, télédiffusée au canal 11 au bénéfice de la Fondation Aline-Letendre. On retrouve sur la photo MM. Marc Pelletier, régisseur; Roger Duceppe, directeur général de la Fondation Aline-Letendre; Germain Caron, organisateur; Benoit Désilets, réalisateur; Claude Gagnon, cameraman; et Léon Lussier, animateur. Le Télé-bingo est présenté chaque dimanche à 16 h 30 chez Cogéco Câble 11 avec 1 500\$ à gagner chaque semaine! (Photo P.P.M.)

Caisse populaire
de
Saint-Hyacinthe



Les mercredis soirs aussi...

N

os conseillers et
conseillères du

Service aux particuliers
pourront vous recevoir
les mercredis
de 17h00 à 20h00
et ce, à compter
du 18 janvier.

Utilisez la porte du 1695,
rue Girouard Ouest
et rendez vous au sous-sol.

*Pour vos besoins d'épargne
et de crédit,
sur rendez-vous seulement.*

773-9751

Trente entreprises inscrites à la seconde édition

(J.-M.F.) - C'est le calme après la tempête pour les membres du comité de Formation. «Une superbe réunion! Il y a une volonté de concertation plus forte que jamais», a confié M. Sylvain Chassé, coordonnateur de Formation au lendemain d'une rencontre des nombreux partenaires engagés dans la démarche.

Dans cette perspective, la deuxième édition du concours Formation s'avère un franc succès.

«Un grand total de 30 entreprises ont une fois de plus répondu à l'appel. Ce qu'il est intéressant de constater, c'est que les trois ans

d'effort que nous avons investis rapportent des dividendes, puisque plusieurs nouvelles entreprises ont fait de la formation. La campagne de sensibilisation a donc fait son oeuvre», a précisé M. Chassé.

Le concours Formation vise à recon-

naître les entreprises qui se sont particulièrement distinguées au niveau de la formation de leurs ressources humaines. La formation du personnel est désormais un élément capital pour le développement et la compétitivité des entreprises; un 'gage d'avenir' pour

une région.

«Le nombre d'inscriptions à ce concours nous permet donc de constater à quel point la région maskoutaine est dynamique et vigoureuse», a fait valoir le coordonnateur.

Au cours des prochaines semaines, les membres du jury de sélection du concours auront la difficile tâche de déterminer un finaliste pour chacune des trois catégories (entre-

prise de 1 à 29 employés, de 30 à 99 employés et de 100 employés et plus).

C'est en mars prochain, lors du souper de la Chambre de commerce que seront dévoilés les noms des entreprises gagnantes, et se verront remettre à cette occasion chacune une bourse de 2 000\$. Aussi, un prix spécial de 1 000\$ sera également décerné par le jury. Les prix sont

une commandite de la Société québécoise de développement de la main-d'oeuvre (SQDM).

Comme la formation est définitivement un 'gage d'avenir' pour la région maskoutaine, thème retenu par la Chambre de commerce de Saint-Hyacinthe pour son concours, les quatre entreprises sélectionnées par le jury deviendront alors les grandes finalistes

de ce concours pour le thème de la formation. «Le nom de l'entreprise gagnante, toute catégorie, sera finalement dévoilé lors du prestigieux Gala des affaires qui aura lieu le 22 avril prochain», a ajouté M. Chassé.

«Nous sommes gagnants parce que la formation est un investissement qui rapporte... à toute la région», a conclu le coordonnateur.

VENTE D'INVENTAIRE
JUSQU'AU 31 JANVIER 1995
PRIX RÉDUIT T.T.C. (TOUTES TAXES COMPRISES)
VOUS PAYEZ LE PRIX DE L'ÉTIQUETTE, PAS UN SOU DE PLUS !

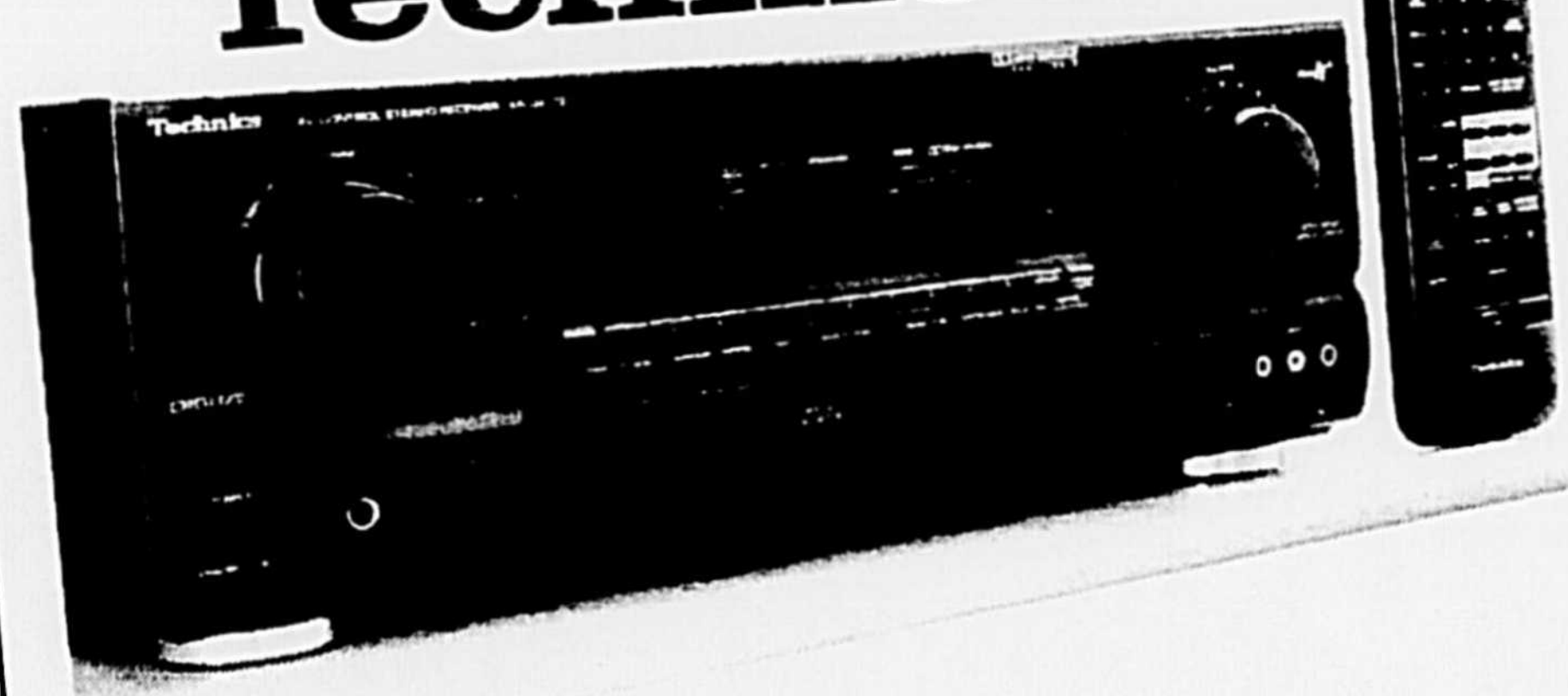
NE PAYEZ RIEN
AVANT
JANVIER
1996

- * Taxes payables à l'achat
- * Sur approbation de crédit
- * Avec léger supplément

VENTE D'ÉCHANTILLON DE PLANCH

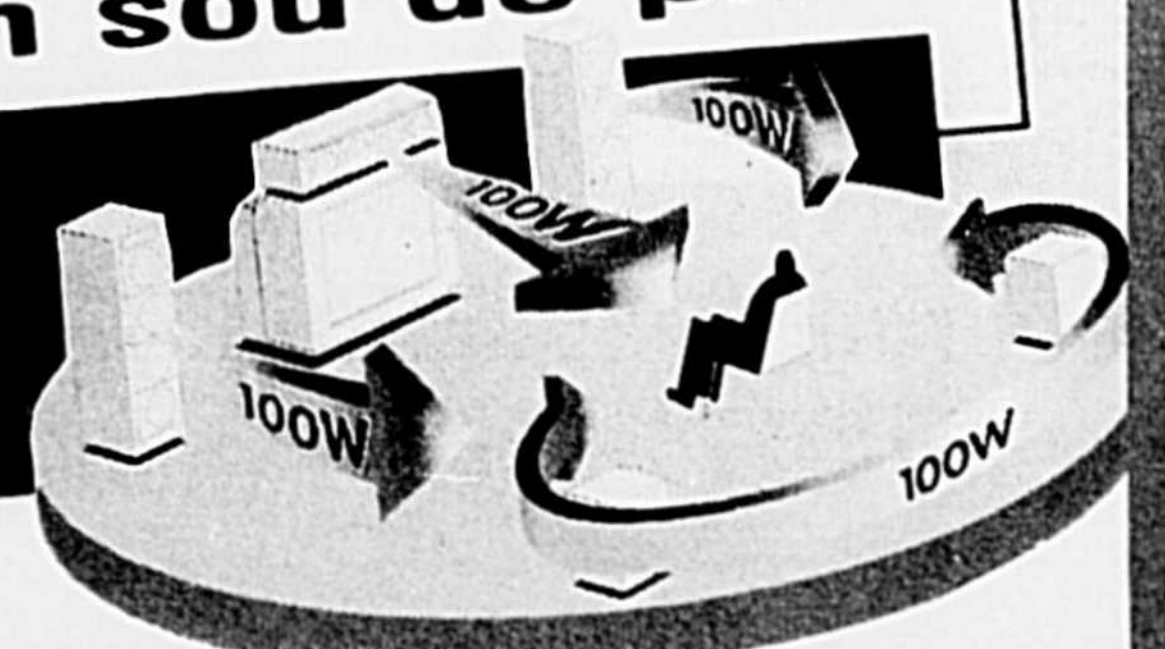
Notre choix no. 1 pour du cinéma-maison

Technics



Récepteur Dolby Surround Pro Logic
100W X 4
MODÈLE CINÉMA MAISON
6999\$ Toutes Taxes comprises
Pas un sou de plus!

PUISSANCE ET INTELLIGENCE
 Un nouveau concept dans la conception des récepteurs



MAISON ETHIER

Ultra

CENTRE ULTRA (ROUTE 116)
 267, boul. Sir-Wilfrid Laurier, Saint-Basile-le-Grand
 653-1556 1-800-363-9408

Michel Bélanger présidera le comité référendaire du PLQ

Le Chef du Parti libéral du Québec et chef de l'Opposition officielle à l'Assemblée nationale, M. Daniel Johnson, a annoncé, la semaine dernière, la nomination du coprésident de la Commission sur l'avenir politique et constitutionnel du Québec, M. Michel Bélanger, à la présidence du Comité référendaire du PLQ.

M. Johnson confie à Michel Bélanger la mission de préparer les troupes du Non à se lancer dans la bataille référendaire.

M. Johnson a fait l'éloge de M. Bélanger, évoquant la profondeur de son engagement pour le Québec, son leadership et sa capacité de rassembler une large coalition de Québécois dans l'opposition au projet sécessionniste du Parti québécois.

«Voilà un Québécois qui a su exceller dans

les domaines public et privé, qui a toujours démontré son attachement au Québec et qui peut témoigner avec éloquence du tort que causerait la séparation à notre force économique et politique.»

M. Bélanger a précisé qu'il entendait se mettre au travail sur-le-champ. Le choix des membres du comité qu'il présidera est sur le point d'être arrêté et sa composition sera dévoilée lors du Conseil général que tiendra le PLQ, à Québec,

le dernier week-end de janvier.

Ce comité est appelé à s'élargir pour accueillir tous les partenaires fédéralistes et ainsi devenir le véritable comité-parapluie des Québécois pour le Non.

Appelé à commenter les motifs de son engagement, l'ex dirigeant de la Banque Nationale et de la Commission Bélanger-Campeau a fait état de son intérêt et de son attachement à la pros-

périté économique, à l'identité culturelle et à la force politique du Québec.

«La voie préconisée par le PQ, leur réponse au défi québécois, se trouvent à être le pire moyen possible de parvenir à l'essor et l'autonomie du Québec que nous souhaitons tous.»

M. Bélanger soutient qu'il n'a pas hésité à répondre à l'appel de M. Johnson.

«Un effort vigoureux s'impose, et il faut donner temps et énergie. Il n'y a pas de geste plus Québécois que de voter Non à la souveraineté», a-t-il conclu.

Un bon placement aux Galeries

Chaque début d'année est marqué par la course folle aux informations sur les REÉR (Régime enregistré d'épargne retraite). Où puis-je obtenir les meilleurs rendements? Quelle est la date limite? Quel terme de

placement allons-nous choisir? Quels sont les montants déductibles permis? Autant de questions, autant de réponses.

Les Galeries Saint-Hyacinthe, en collaboration avec des spécialistes des REÉR, invi-

tent la population au Mini-Salon des REÉR qui se tiendra les 25-26-27-28 janvier prochain.

À cette occasion, il sera possible de rencontrer des personnes clés d'institutions aussi reconnues que la Banque Royale, la

London Life, l'Industrielle Alliance ainsi que les membres du bureau de comptables Raymond, Chabot, Martin, Paré. Un personnel très informé sera donc sur place pour répondre à vos nombreuses interrogations.



TRAVAILLEURS
SUR APPEL
AGENCE DE PLACEMENT

EMPLOYEURS
POURQUOI, SE PASSER
D'UNE MAIN-D'OEUVRE
DE QUALITÉ?

Travailleurs sur appel peut fournir aux
ENTREPRISES DE QUALITÉ

Lors d'absences imprévues
Une main-d'oeuvre sélectionnée avec soin

Selon vos critères et besoins

Pour vous aider à produire un

PRODUIT DE QUALITÉ

Donc, contactez Yves Carrier
TRAVAILLEURS SUR APPEL

975, av. Du Palais, Saint-Hyacinthe, Qc, J2S 5C6

Tél.: (514) 778-2989

0218600

CONCOURS POPULAIRE «À LA RECHERCHE D'UN NOM»

Lors de sa création en 1992, notre commission scolaire a été baptisée par le gouvernement du Québec du nom des deux commissions scolaires locales qui se réunissaient alors, soit la Commission scolaire de Saint-Hyacinthe et la Commission scolaire Val-Monts.

RÈGLES DU CONCOURS

- Tous les élèves inscrits dans les écoles de la Commission scolaire et les citoyens et citoyennes résidant sur le territoire de celle-ci peuvent participer à ce concours, à l'exclusion des commissaires et des membres du comité responsable dudit concours.
- Une même personne ne peut soumettre qu'une seule suggestion.
- Les principales caractéristiques recherchées dans la nouvelle appellation de notre commission scolaire sont les suivantes :
 - un nom français;
 - un nom plus bref;
 - un nom évoquant un rappel historique;
 - un nom significatif mais n'évoquant pas nécessairement Maskou ou Maskoutain;
 - un nom tenant compte du pôle d'attraction naturel;
 - un nom qui n'identifie pas déjà une institution reconnue;
 - un nom qui n'est pas celui d'une personne encore vivante.

Après trente mois de vie corporative sous ce nom composé, les membres du Conseil des commissaires, par l'intermédiaire d'un comité formé à cet effet, sollicitent la collaboration des élèves, des parents, des membres du personnel ainsi que de tous les contribuables, dans le but de rechercher un nom significatif qui identifierait notre commission scolaire.

- Le comité ne s'engage pas à retenir le nom qui a été proposé le plus grand nombre de fois, ni aucune autre proposition reçue.
 - La personne dont la suggestion sera retenue méritera un micro-ordinateur Macintosh LC475 et une imprimante Stylewriter II, d'une valeur totale de 2 000 \$, offerts conjointement par MicroAge, Apple et la Commission scolaire.
- Si la suggestion retenue était proposée par plusieurs personnes, un tirage au sort déterminera le choix de la personne qui recevra ce prix.
- Si la recommandation du comité acheminée au Conseil des commissaires ne résultait d'aucune suggestion reçue, un tirage au sort parmi tous les coupons de participation reçus déterminera le choix de la personne qui recevra le prix.

6. Toute suggestion de nom sera reçue jusqu'au 23 février 1995, à l'adresse suivante :

Concours - À la recherche d'un nom -
Direction générale
Commission scolaire Saint-Hyacinthe - Val-Monts
2255, avenue Sainte-Anne
Saint-Hyacinthe (Québec) J2S 5H7

EN COLLABORATION AVEC:

Commission scolaire
Saint-Hyacinthe - Val-Monts

MicroAge
Le Centre de l'ordinateur

Apple 

COUPON DE PARTICIPATION

NOM: _____
ADRESSE: _____
_____ Tél.: _____
ÉCOLE (s'il y a lieu): _____
Je suggère le nom suivant: _____
Motif à l'appui de ma suggestion: _____

SUPER PRIX d'une valeur de 2000\$

Macintosh LC 475
Processeur 68LC040 à 25 Mhz
Mémoire vive de 4 Mo (maximum 36 Mo)
Disque dur de 250 Mo
Logiciel Claris Works 2.1

Moniteur Apple Plus 14" couleur

Imprimante Stylewriter II
Jet d'encre noir 360 pap.

Clavier AppleDesign



0218004

Développement des ressources humaines Canada

Né d'une fusion de cinq ministères!

Le ministère Développement des ressources humaines Canada est né d'une fusion des ministères Emploi et Immigration, du Bien-être social, du Travail, du Multiculturalisme et de la Citoyenneté et du Secrétariat d'État en 1994. M. Pierre Lavigne, directeur des Centres d'emploi de la région de Saint-Hyacinthe, s'est arrêté sur la mission de ce nouveau ministère, ses orientations et sa vision stratégique.

«Les centres d'emploi que nous connaissons deviendront éventuellement des centres de services qui s'inscrivent dans une tendance mondiale de rationalisation pour arrimer les programmes de formation et les besoins futurs de l'économie nationale et du marché du travail. Ce nouveau ministère regroupe 27 000 employés à travers le pays et il s'avère la plus importante organisation au niveau fédéral avec un budget de 69 milliards \$», a dévoilé M. Lavigne.

Jean-Marie Fontaine

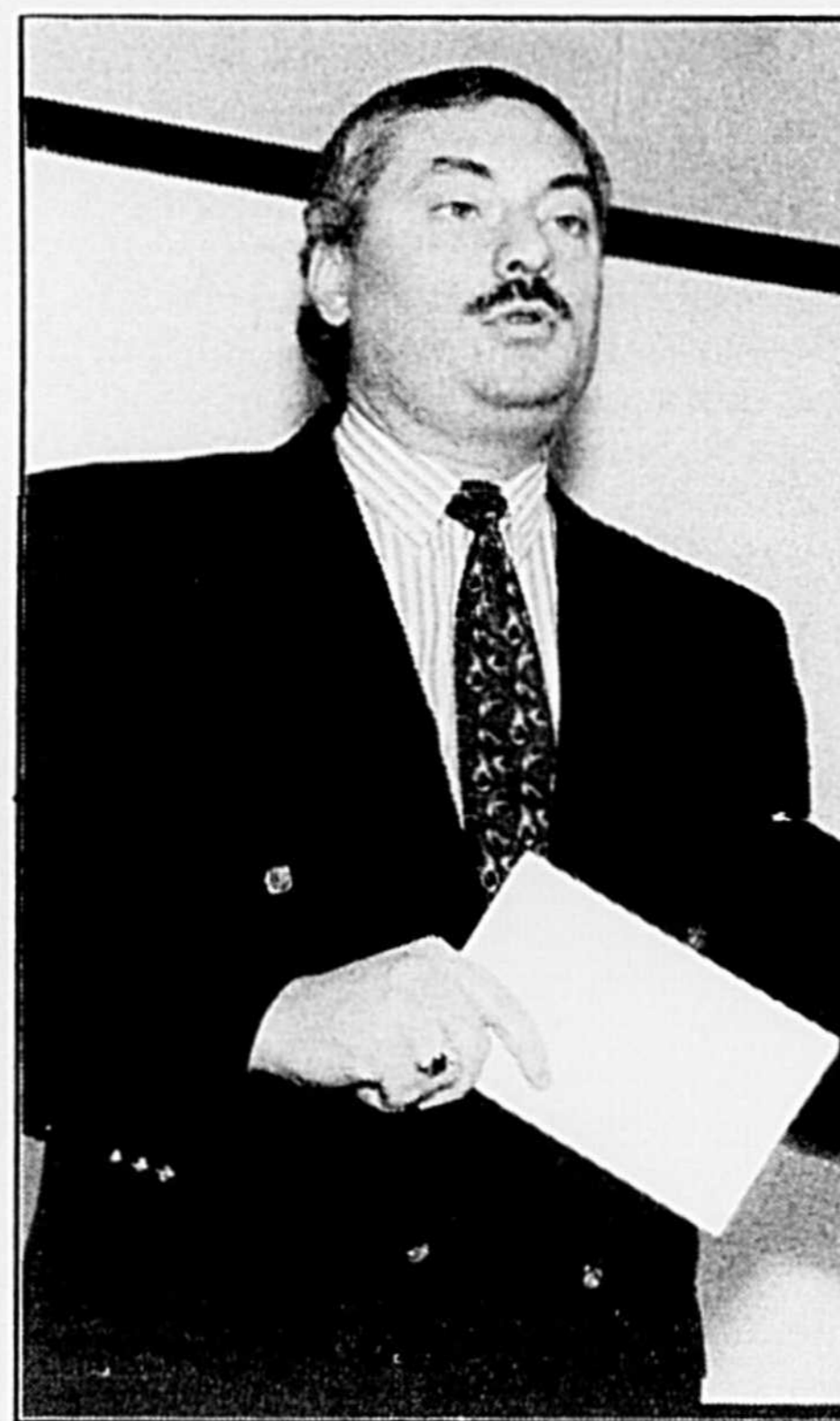
La mission de ce nouveau ministère est d'appuyer les efforts de tous les Canadiens dans leur recherche d'une vie active et satisfaisante; de favoriser le développement d'un milieu de travail équitable et sûr, d'un marché de travail concurrentiel où les chances d'emploi sont égales, d'une solide culture de l'acquisition du savoir.

«Nous avons encore du pain sur la planche pour régler le déséquilibre du marché du travail. C'est une nouvelle façon de faire qui suscite le travail d'équipe puisque nous visons à améliorer nos normes de services. Nos gens seront plus polyvalents et

plus aptes à répondre aux attentes des clients», a fait valoir le directeur du centre régional.

Les principes de fonctionnement du ministère Développement des ressources humaines Canada sont orientés vers les clients, les employés, les partenaires et l'organisation.

«Les décisions se prendront plus près de nos clients qui sont au coeur de toutes nos activités ce qui favorisera l'autonomie. Nous voulons offrir une gamme de services intégrés pour aider nos clients à investir dans leur avenir. Nous avons pleine confiance en nos employés et nous investissons en eux, car nous prônons le principe de la reconnaissance. Le partenariat avec l'extérieur est essentiel à notre succès. Nous reconnaissons donc la participation de nos partenaires et nous développerons des liens plus étroits pour assurer les suivis. Quant à notre organisation, nous valorisons l'excellence du service à la clientèle et la capacité de s'adapter aux changements. Nous avons investi dans la gestion d'un style différent de ce que nous avons pu connaître puisque c'est une culture de services très développés», a exposé M.



M. Pierre Lavigne, directeur des Centres d'emploi de la région de Saint-Hyacinthe, a abordé la mission, les orientations et la vision stratégique du nouveau ministère Développement des ressources humaines Canada. (Photo P.P.M.)

Lavigne.

La vision stratégique repose pour sa part sur de grands principes.

«Nous devons harmoniser nos orientations sociales et nos orientations économiques pour aider les gens à mener une vie active, satisfaisante et prospère. Nous avons à mettre l'accent sur la prévention et la préparation, appuyer l'éducation et la croissance économique. Nous devons promouvoir la participation active et l'autonomie, aider les individus à se prendre en mains. Nous voulons cibler le soutien du revenu à ceux qui en ont grandement besoin pour leur permettre de faire la transition dans les diverses étapes de leur vie. Nous visons à adapter les politiques et les programmes aux situations individuelles, afin que les gens soient au centre de nos préoccupations; nous travaillerons avec et pour les gens. Nous ambitionnons trouver les synergies possibles entre les programmes et en tirer parti; dans ce concept, nous parlons de décloisonnement et de simplifier nos programmes. Finalement, nous avons à nous assurer que les résultats obtenus sont durables, c'est-à-dire des résultats concrets, mesurables, tangibles et non seulement philosophiques», a épilogué le directeur Pierre Lavigne.

Développement des ressources humaines Canada entend visiblement jouer un rôle majeur dans la composition de la main-d'oeuvre qui soutiendra la concurrence internationale.

Belle initiative

La Chambre de commerce publie un bottin des membres

(J.-M.F.) - Belle initiative du conseil d'administration de la Chambre de commerce de Saint-Hyacinthe qui a publié un bottin de ses membres et procédé à sa distribution lors du cocktail du président, qui a réuni une centaine de personnes chez Ti-Père.

Le cocktail du président s'inscrit dans une tradition en sol maskoutain, puisqu'il marque le début d'une nouvelle année. Lors de cette occasion, les membres ont ainsi le loisir de fraterniser dans un climat chaleureux en ces temps sibériens.

«Désireuse de participer à l'es-

sor de notre région, la Chambre de commerce publie sa première édition du bottin qui, en plus d'être une source de renseignements utiles, est de nature à favoriser les relations d'affaires entre nos membres», témoigne Me Gilles Charpentier, président de l'organisme.

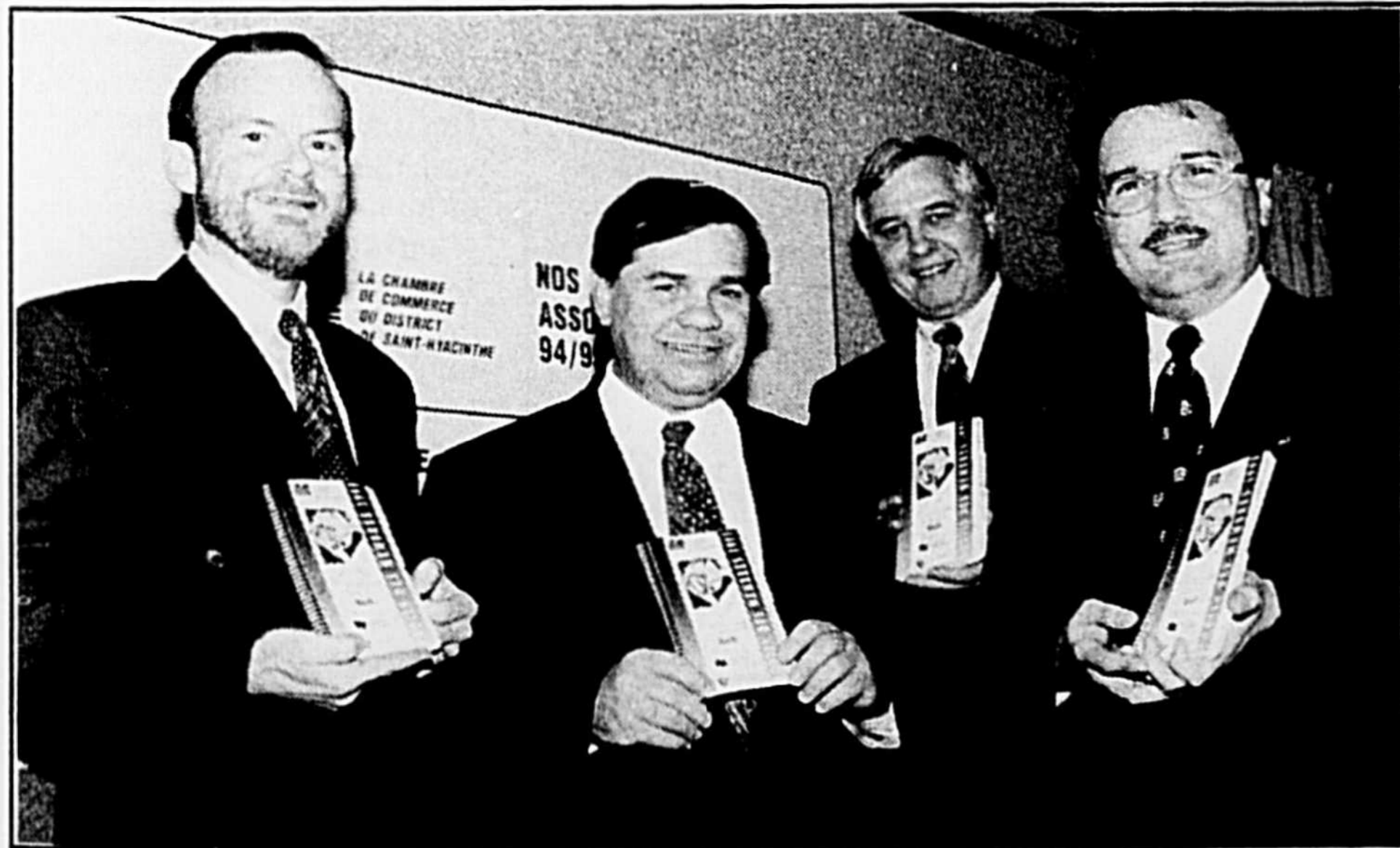
Dany Benoit, du Supermarché IGA Benoit; Pierre H. Blain, de la Banque Nationale; Germain Caron, de Publicité BCD; et Jacques Gagnon, de la Banque de Montréal, qui siègent au sein du comité de recrutement et des services aux membres, sont les concepteurs de ce bottin.

Membres du conseil d'administration, événements à venir, coordonnées des députés, des organismes paramunicipaux, des services municipaux, des institutions publiques et privées, des services de santé et d'urgences, des communautés religieuses, ainsi que la mission de l'organisme, les listes des membres par ordre alphabétique, par ordre d'entreprise et par secteurs d'activités, sont autant de facettes qui

sont explorées dans ce bottin de plus d'une centaine de pages.

En prime, les membres peuvent bénéficier de plus de 300\$ de coupons-rabais chez plusieurs commerçants du milieu.

Facile à consulter, ce bottin sera également pratique pour les nouveaux venus dans les entreprises de la région, car ils disposeront d'un nouvel élément pour jeter un regard rapide sur leur environnement.



Membres du comité de recrutement et des services aux membres, MM. Pierre Blain, Germain Caron, Jacques Gagnon et Dany Benoit ont été les concepteurs de la première édition du bottin, publié par la Chambre de commerce de Saint-Hyacinthe, et qu'ils exhibent d'ailleurs fièrement. (Photo P.P.M.)



Un petit souvenir!

M. Marc Raymond, vice-président de la Chambre de commerce de Saint-Hyacinthe, n'a pas rompu avec la tradition lors du cocktail du président, puisqu'il a remis un petit souvenir à M. Jean Chagnon, président ex-officio de l'organisme et à Me Gilles Charpentier, président actuel, au cours d'une soirée toute amicale qui a réuni plus d'une centaine de membres. (Photo P.P.M.)

Concours Cérés

La Cidrerie Michel Jodoin est couronnée dans sa catégorie

Des trois finalistes au concours Cérés dans le cadre du Salon de l'agriculteur, la Cidrerie Michel Jodoin, de Rougemont, a été couronnée bonne première dans la catégorie de quatre exploitants et plus lors du gala qui s'est déroulé mercredi soir dernier à l'Auberge des Seigneurs en présence de quelque 350 personnes. Le titulaire était un homme heureux et comblé.

«Une bien grande satisfaction et une motivation additionnelle pour nos employés», a raconté le jovial Michel Jodoin après cette belle conquête qui couronnait une longue journée.

Jean-Marie Fontaine

Longue journée puisque tôt en matinée, le récipiendaire du Cérés or avait eu à affronter les membres du jury, composé par MM. André Saint-Aubin et Gérard Léveillé, agronomes consultants, et M. Lucien Beaudry, évaluateur agréé et agronome.

«J'ai été soumis à un barrage de questions au cours de cette entrevue qui a entre autres porté sur l'historique de l'entreprise et le libre-échange. Je demeure convaincu que ce qui nous a démarqués, c'est la valeur ajoutée de notre produit, non pas face à la compétition, mais dans un créneau qui nous est bien spécifique», a avoué M. Jodoin.

La spécificité de la Cidrerie Michel Jodoin est qu'elle poursuit une longue tradition familiale dans la production artisanale de cidre. Cette entreprise laisse vieillir son jus de pomme en fût de chêne pendant deux ans et il acquiert ainsi un arôme, une couleur et un goût caractéristique.

Michel est de la quatrième génération des Jodoin, après Jean-Baptiste, Ernest et Jean, qui ont bâti leur entreprise de production de pommes et de cidre au pied de la montagne de Rougemont.

«C'est la première fois que je participe à ce concours qui est fait dans les règles de l'art. Nous avons analysé les divers critères et nous avons estimé que nos chances étaient excellentes. J'ai inscrit l'entreprise au mois d'août et ce n'est qu'au mois de décembre que j'ai su que nous étions des finalistes», s'est remémoré M. Jodoin.

La Cidrerie Michel Jodoin a été une pionnière dans la transformation des pommes en cidre au Québec puisqu'elle a été bonne deuxième. Depuis, elle a obtenu une certaine notoriété puisqu'en mai dernier, l'Association des cidriculteurs artisans du Québec lui décernait une médaille d'argent et une mention spéciale du jury pour son cidre mousseux. L'entreprise rougemontoise a également décroché le Grand prix du tourisme pour son accueil en 1994 et elle a également été reconnue au super Salon de l'alimentation.

Le verger de 30 acres et de 4 500 pommiers d'une trentaine de

variétés est la source principale des fruits qui entrent dans la fabrication des cidres qui ne sont vendus qu'à la Cidrerie. Le Pédoncule, un mousseux léger à 7% d'alcool, le M. Jodoin, un mousseux rosé à 7% et le Cuvée blanc de pépin à 12% sont les marques commercialisées par l'entreprise.

«Le concours Cérés est une belle initiative et contrairement à bien d'autres concours, il n'y a aucuns frais à déboursier pour y participer. Je conseille d'ailleurs à tous ceux qui ont la possibilité de participer parce que nous vivons une excellente expérience. Les promoteurs nous ont reçus

comme des rois et cette consécration est très bonne pour le moral des troupes en ce début de nouvelle année», a déclaré M. Michel Jodoin, visiblement très fier que son entreprise ait ajouté un autre fleuron à sa couronne déjà bien garnie.

Dans la catégorie de trois exploitants et moins, c'est la ferme Marc Vallière, de Saint-Bernard de Beauce, oeuvrant dans le secteur avicole, qui a mérité la palme, alors que dans la catégorie des exploitants établis depuis moins de dix ans, la ferme F.C.L. Audesse, de Sainte-Marguerite, spécialisée en productions laitière et porcine, a décroché le titre.

Ce gala s'est terminé dans la détente, puisque l'animation du spectacle avait été confiée à l'humoriste Lise Dion qui a su déridier tous les convives.



M. Claude G. Marchand, président de l'Ordre des agronomes du Québec et président d'honneur du concours Cérés, a présenté le trophée à M. Michel Jodoin, de Rougemont, grand gagnant dans la catégorie de quatre exploitants et plus, alors que M. Léon Guertin, président du Salon de l'agriculteur, a remis la bourse de 1 500\$ au lauréat. (Photo P.P.M.)

Au Salon de l'agriculteur

Journée record de 4 000 visiteurs!

La neuvième édition du Salon de l'agriculture aura été à l'image des précédentes puisqu'elle a déplacé des gens de tous les coins du Québec. Même si le verglas a hypothéqué la dernière journée, il n'en reste pas moins que les promoteurs claironnaient dans les micros à la fermeture des rideaux que ce Salon avait attiré 7 500 personnes. «Mercredi, nous avons enregistré une participation record de 4 000 visiteurs, sans oublier les 1 200 exposants, c'est dire qu'il y avait du monde à l'Auberge uniquement pour le Salon», a déclaré M. Léon Guertin, président du comité organisateur en effectuant un survol.

«Nous avons vécu de fortes émotions», a d'ailleurs reconnu M. Florent Fortier, membre du comité, dans le dernier droit de cet événement.

Jean-Marie Fontaine

Cette neuvième édition aurait pu passer à l'histoire, mais elle n'en a pas moins suscité un immense intérêt et a engendré des retombées économiques appréciables.

«Comment expliquer ce succès? Certes les dates puisque c'est une période de l'année où les producteurs agricoles ne sont pas bousculés par le temps et ils ont ainsi la chance de rencontrer les vendeurs et de discuter. La notoriété de Saint-Hyacinthe, à titre de capitale agroalimentaire, n'y est certes pas étrangère, sans oublier le cachet de l'Auberge des Seigneurs, située à proximité de l'auto-route Jean-Lesage et donc très facile d'accès», a analysé le président.

Un autre facteur qui n'est pas à négliger, l'écoute des

tentes», a précisé le principal intéressé.

Force est de reconnaître que si les visiteurs aiment bien ce qu'ils voient, les exposants ne sont pas en reste. C'est du moins ce qui se dégage des conversations que le représentant du journal a eues avec quelques-uns qui se font un devoir d'être au rendez-vous annuel.

«Nos exposants apprécient parce que notre clientèle est agricole et potentiellement intéressante pour des ventes éventuelles. Nous nous le faisons dire continuellement que ce Salon, dans son genre, est l'événement

majeur au Québec», a poursuivi M. Guertin.

Après avoir séduit 2 000 personnes lors de la journée d'ouverture et charmé 4 000 promeneurs au cours de la seconde, le comité avait bon espoir d'inscrire un nouveau record de participation, car la moyenne observée de la dernière journée est de 2 500 personnes, mais le verglas en a chassé 1 000 avec le résultat que l'on sait.

«Évidemment, il y a toujours un problème de stationnement, mais l'Auberge compense avec un autobus», a reconnu M. Léon Guertin.

Et depuis l'an dernier, le patrimoine agricole y a aussi sa place dans le hall d'entrée. Cette année, une pièce de collection du Damassien, Germain Beaugard, servait même à un concours, auquel ont participé 174 visiteurs qui ont osé identifier l'utilisation de la pièce en montre qui était en fait un coffre de sol, servant au transport de l'eau et à aiguiser la faux à moissonner que le producteur plantait dans son champ. De toutes les réponses, M. Beaugard a retenu celle de M. Jean-C. Vermette, de Plaisance, dont la description correspondait le mieux à l'usage d'un coffre.

Le patrimoine, un ajout au Salon de l'agriculteur qui n'est pas sans avoir un certain attrait pour les nostalgiques!



Un aperçu des quelque 7 500 visiteurs, ayant défilé au Salon de l'agriculteur, qui a enregistré un succès boeuf. (Photo P.P.M.)

Sa popularité dépasse les frontières régionales

(J.-M.F.) - Le Salon de l'agriculteur a atteint ses titres de noblesse et la preuve évidente a été une fois de plus démontrée lors de la troisième et dernière journée de cette neuvième édition. Le COURRIER a réalisé une brève enquête auprès des visiteurs afin, entre autres, de connaître leur provenance et également pour savoir ce qui les avaient motivés à se rendre à ce Salon. Contre toute attente, les cinq visiteurs questionnés tout à fait au hasard provenaient tous de l'extérieur de la MRC des Maskoutains et d'aussi loin que Saint-Octave de Méti, municipalité sise aux portes de la Gaspésie. Et ils étaient unanimes pour dire que cette vaste exposition avait sa raison d'être. Sans plus de préambule, voici les commentaires qu'ils ont émis:



Marc Charpentier

«J'assiste à tous les ans, parce que c'est un bien beau salon et comme représentant d'une coopérative, on peut ainsi découvrir tous les nouveaux produits en alimentation animale. Saint-Hyacinthe est également très bien située et c'est facile d'accès. La popularité de ce Salon s'explique parce que dans son genre, il est le plus complet», a pour sa part déclaré cet habitué de Victoriaville.



Georges Letendre

«C'est par le biais de la Terre de chez nous que j'ai pris connaissance de la tenue de ce Salon. Je viens pour voir ce qui se fait et les nouveautés. Ce qui a capté mon attention jusqu'ici sont les inoculents à foin et les systèmes de traite. Ce Salon a vraiment sa place», a raconté le résident de Saint-Georges de Windsor.



Gilles Laplante

«Personnellement, je trouve que ce Salon est plus animé que l'an passé. De par mon travail dans une coopérative, c'est un devoir d'être présent, car nous pouvons trouver des réponses à toutes nos questions, car nous obtenons nos renseignements de premières mains puisque ce sont des fournisseurs. Nous avons aussi la possibilité d'échanger avec des compétiteurs», a fait valoir le Granbyen.



Martine Beaulé

«Ce Salon est très intéressant, parce qu'il regroupe une foule d'exposants. Je travaille pour les producteurs de pomme de terre. Jusqu'ici, nous avons recueilli beaucoup d'information très intéressante et nous en sommes au début de notre visite. C'est la première fois que je participe et ce que je retiens, c'est la grande diversité des kiosques», a mentionné la Trifluvienne.



Francis Richard

«J'ai pris connaissance de la tenue de ce Salon par le biais de la Terre de chez nous. Nous avons quitté ce matin à 6 h 00 et nous profiterons des deux prochains jours pour visiter des fermes de la région. Je suis bien content de ce que j'ai vu jusqu'à maintenant, parce que c'est très diversifié et il nous est possible d'amasser une foule de renseignements», a livré ce producteur laitier de Saint-Octave de Méti.

Selon le ministre du MAPAQ, M. Marcel Landry

Positionner les entreprises sur les marchés est un enjeu fondamental

M. Marcel Landry, ministre de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec (MAPAQ) rappelle que l'ouverture de plus en plus grande des marchés et le développement rapide des réseaux de communication et des nouvelles technologies bouleversent considérablement les règles du jeu de l'industrie bioalimentaire. Dans ce monde en mutation, selon le ministre Landry, un enjeu devient fondamental: Positionner les entreprises québécoises sur les marchés.

Pour le Québec, le défi majeur de l'agriculture et de l'industrie de transformation est de s'adapter à un espace économique qui s'est élargi à la suite des récents accords commerciaux.

Le ministre insiste sur le fait que l'effort d'adaptation doit s'orienter d'abord vers des investissements plus structurants, notamment dans les

domaines de la formation des ressources humaines, du transfert technologique, de la recherche et développement et de l'information stratégique sur les marchés.

M. Landry attache de l'importance à la formation des hommes et des femmes qui oeuvrent dans toutes les entreprises de production, de transformation ou de distribution

bioalimentaire. Des dirigeants aux salariés, à tous les niveaux d'emploi, plus personne n'a d'autre choix que d'opter pour la compétence.

Pour y parvenir, le ministre Landry entend favoriser le rapprochement de l'école et des entreprises puisqu'une relève agricole formée est la meilleure garantie de développement du secteur. Celui-ci est aussi d'avis que l'adap-

tation des entreprises et du secteur nécessite l'agencement de la recherche, du développement technologique et de la diffusion maximale du progrès technique.

En ce qui a trait à l'effort de recherche du ministère, M. Marcel Landry indique qu'il incitera les entreprises à s'intéresser et à participer activement à la recherche et au développement technologique afin qu'elles intègrent les nouvelles technologies dans leurs entreprises et qu'elles en tirent profit. Celui-ci a également l'intention de travailler

à consolider les liens entre les centres de recherche, les institutions et les partenaires de façon à mobiliser les gens autour de projets communs.

«Le soutien aux entreprises passe par des services-conseils appropriés, qu'ils soient offerts par le MAPAQ ou par d'autres intervenants», estime M. Landry.

«Il faut miser sur la formation d'équipes multidisciplinaires permettant de consolider globalement la situation de l'entreprise agricole. C'est dans cette perspective que s'inscrit la restructura-

tion des bureaux de renseignements agricoles en cours dans les diverses régions ainsi que la création de guichets uniques», soutient-il.

Enfin, M. Marcel Landry sou-

haite une plus étroite collaboration avec les autres ministères de façon à mieux répartir les fonds assurant le développement des régions, la formation de la main-d'oeuvre, le démarrage des entreprises et la recherche.

très grande variété de

«Bearings»
pour agriculture

(514) 774-5369

2850 rue Dessaulles
Saint-Hyacinthe
Québec

Toujours à des prix très avantageux

GAËTAN BIENVENU
AUTO L'ÉE
TRANSMISSIONS DIFFÉRENTIELS

Cartes professionnelles

Shaklee

DISTRIBUTEUR INDÉPENDANT

Spéciaux de Janvier

- Vitamine E-25
- Slim Plan
- Vitabarre: "Cannelle et pomme"
- At-Ease

- Huile de bain et essence de bain
- Produits de maquillage
Fond de teint, rouge à lèvres et fard à paupières

Pierrette Bazinet, consultante en Nutrition Plus
514-796-2245
138 Harpin, Saint-Thomas d'Aquin

PIERRE GOSSELIN M. Ed; TRA
THÉRAPEUTE EN RELATION D'AIDE^{MC}

Psychothérapie individuelle:
prise de décision, actualisation, deuil, sentiment de solitude, manque d'amour de soi, dépression, etc.

Thérapie de couple:
difficulté relationnelle; parent enfant; fratrie; conjoint conjointe, etc.

Membre de:
La Corporation Internationale des Thérapeutes en Relation d'Aide du Canada

(514) 796-3504

Clinique de médecine et nutrition des docteurs DUPUY, THOMAS & associés

Dr Paul Thomas
Dr Louise Messier

2685, Casavant ouest, suite 240 J2S 8B8
774-6467

LES PETITS COUSINS
MARCHÉ AUX PUCES

OUVERT JEUDI, VENDREDI, SAMEDI ET DIMANCHE

476 Racine, Sainte-Rosalie 799-1515
Route 20 Autoroute Jean Lesage

Kiosques intérieurs et extérieurs
LOUEZ-VOUS une table pour aussi peu que 10\$ par jour
ON A TOUT POUR VOUS!

P.P.M.
Robert Gosselin
Photographie

- Photos mariage
- Photos à domicile
- Groupe et enfants
- Reportage industriel

148 Courcelles,
Mont St-Hilaire
(Québec) J3H 2S7
Tél.: 467-5084
Fax: 467-9814
Paget: 741-7848

Soyez lu 52 semaines

avec les professionnels du milieu

Gérard Leblanc
publicitaire
Tél.: 773-6028
Mtl.: 875-1948
Fax: 773-3115

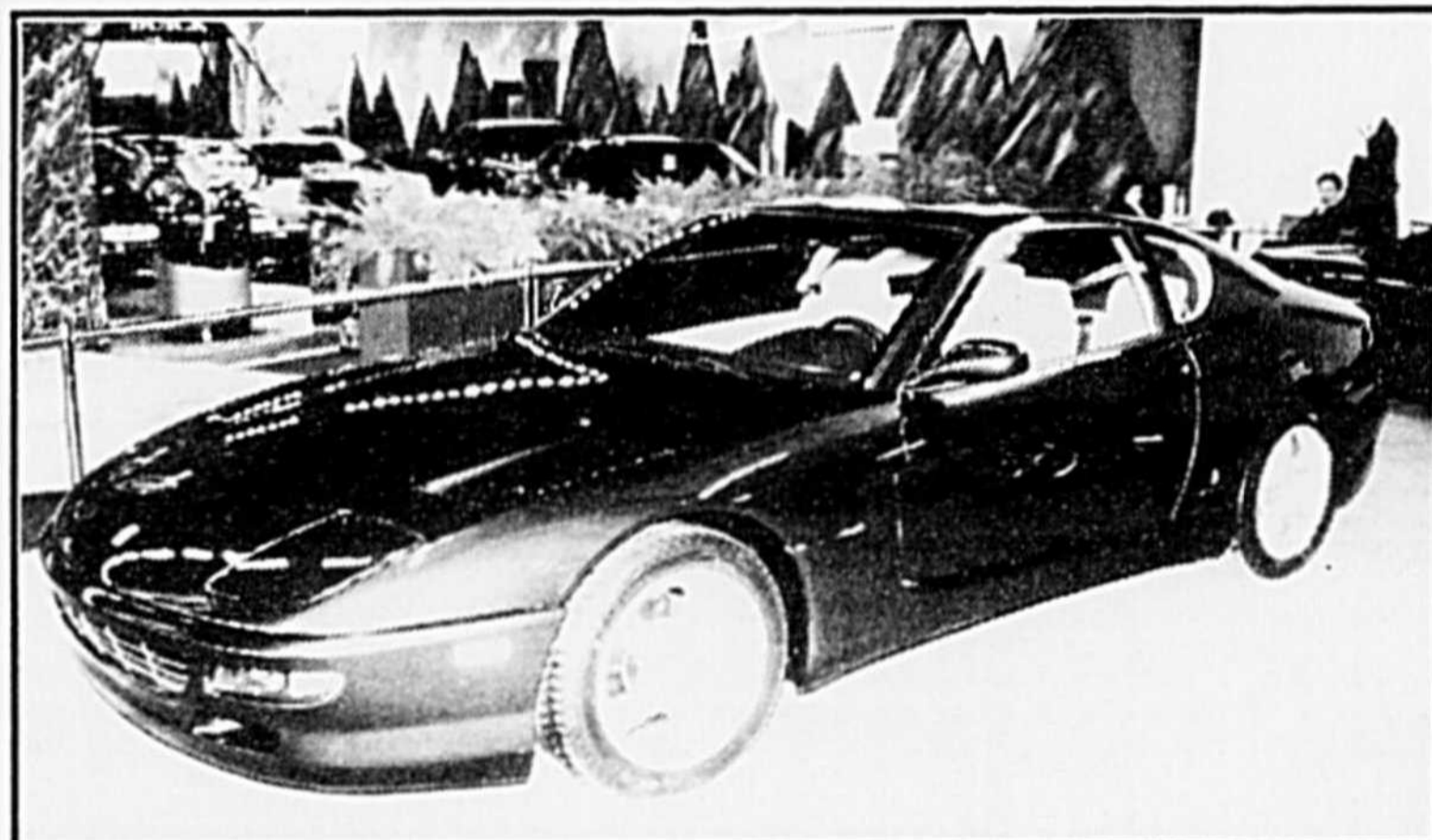
Le Courrier
DE SAINT-HYACINTHE

655, ave Sainte-Anne
Saint-Hyacinthe
J2S 5G4

Un tour d'horizon spécial, histoire de s'ouvrir l'appétit pour le Salon de l'auto du 26 janvier

La 27e édition du Salon international de l'auto de Montréal (SIAM) ouvrait ses portes au grand public jeudi dernier, dans l'enceinte du Stade olympique. Depuis son déménagement dans la partie Est de la ville en 1990, après une vingtaine d'années passées à la salle d'exposition de la Place Bonaventure, le SIAM a attiré pas moins de 1 188 702 visiteurs, ce qui confirme son statut de "Salon no. 1" au Canada... au grand dam des Torontois.

La chronique En route vous propose cette semaine un survol des exclusivités du SIAM, puisque la plupart des nouveaux modèles de production courante seront présents ici même, dans la région maskoutaine, dans le cadre du Salon de l'Auto de St-Hyacinthe; comme celui-ci débute le 26 janvier prochain, évitons toute redondance et attardons-nous à ce que nous ne pourrions voir à cette exposition qui se tiendra à nouveau au Centre des congrès de l'Auberge des Seigneurs.



La Ferrari 456 GT.- Une oeuvre d'art sur quatre roues dont le prix frôle 300 000\$...(Photo Alain Florent)

En route

avec
**Philippe
Laguë**



Sensations fortes et exotisme

Au salon montréalais, l'aspect divertissement n'est pas en reste avec certaines activités qui sauront intéresser tant le profane que l'amateur averti. Parmi celles-ci, mentionnons le simulateur de course Formule 1 Rothmans Williams-Renault, qui permet aux visiteurs d'expérimenter les sensations qu'éprouvent la crème des pilotes de course au volant de ces bolides aussi rapides que sophistiqués, telles une accélération de 0 à 100 km/h en 2,2 secondes, une décélération de 200 à 50 km/h en moins de trois secondes juste avant d'aborder un virage en épingle ou encore l'entrée dans une

courbe à plus de 150 km/h. Sans oublier la pression des cinq points d'ancrage du harnais de sécurité, qu'on vous attache lorsque vous prenez place à bord d'une des deux authentiques Williams-Renault FW16 de F.1 grandeur nature. Peu recommandé si vous avez le coeur sensible et/ou venez de vous empiffrer de "fast-food" servi dans l'un des kiosques du Salon...

On a fait grand état, à l'ouverture et dans les jours précédents (dans les pubs téléés, par exemple) de l'hommage au Taureau furieux, emblème de la prestigieuse firme italienne Lamborghini qui vient de célébrer son trentième anniversaire. Sans vouloir

jouer les pisse-vinaigre, force est d'admettre que l'hommage en question en a laissé plus d'un sur sa faim: seulement six voitures de cette marque légendaire sont exposées, dont les inévitables Countach et Diablo qu'on peut voir à chaque année. Oh, bien sûr, elles sont à la fois splendides et rarissimes, mais pour l'originalité, on repassera... Et puis pourquoi avoir opté pour une Sil-

houette 1977 ET une Jalpa 1986, deux modèles presque identiques? Heureusement, les puristes ont pu se mettre sous la dent une superbe Espada 1975, l'une des plus belles Lamborghini jamais construite, ainsi que le très peu orthodoxe - mais très cher! - tout-terrain LM 002, un engin délirant conçu pour les rois du pétrole et qui se targuait d'atteindre les 270 km/h... sur le sable! Pourquoi les rois du pétrole? Parce que ce croisement entre une Rolls-Royce et un Hummer se vendait la bagatelle de 200 000 dollars en 1987. Un pet.

Mais on retiendra l'absence de la 350 GT, la première Lamborghini commercialisée, et surtout celle de l'inoubliable Miura, le classique des classiques parmi les

et l'aura de Ferrari. La légende de la firme au cheval cabré, associée à un palmarès des plus riches en compétition, contribue largement à cette fascination qu'éprouvent les amateurs d'automobiles pour les purs-sang de la marque et ce, à travers le monde.

Après quelques années de létargie, consécutive au choc engendré par la mort du mythique fondateur Enzo Ferrari, la firme de Maranello semble avoir retrouvé son aplomb d'antan comme le démontre l'arrivée de deux nouveaux modèles, la F 355 et la 456 GT. La première succède à la décevante 348, qui n'a jamais su faire oublier les immortelles 308 et 328; la deuxième conjugue grand luxe et performances d'exception, gracieuseté d'un V12

Mais on retiendra l'absence de la 350 GT, la première Lamborghini commercialisée, et surtout celle de l'inoubliable Miura, le classique des classiques parmi les

Conçu pour les rois du pétrole, le LM 002 de Lamborghini pouvait atteindre 270 km- heure sur le sable! (Photo Alain Florent)



Conçu pour les rois du pétrole, le LM 002 de Lamborghini pouvait atteindre 270 km- heure sur le sable! (Photo Alain Florent)

modèles de la firme de Sant'Agatha. Comme hommage, on a déjà vu mieux.

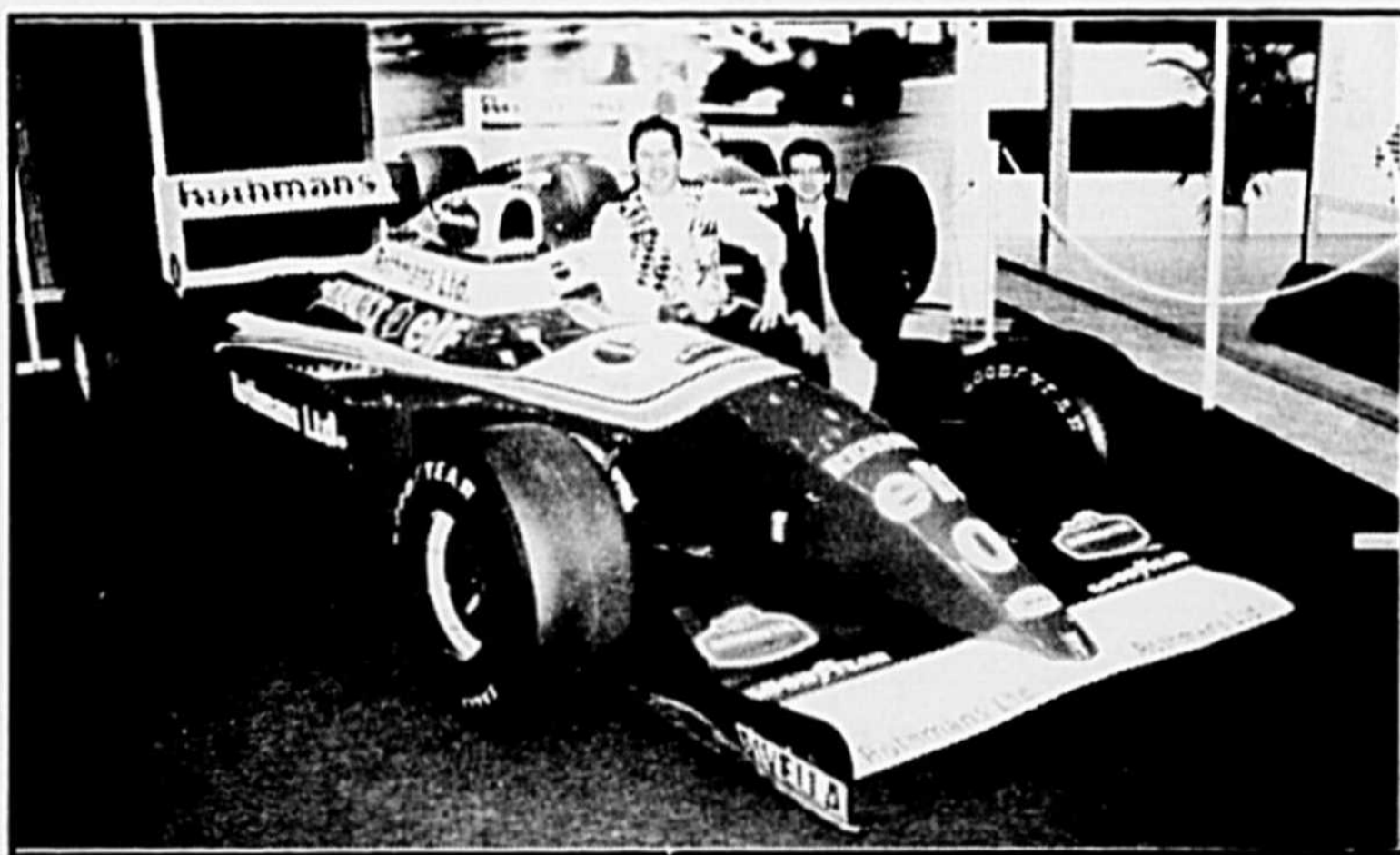
D'autres voitures exotiques: des Porsche et des Ferrari, comme il se doit, mais aussi des Lotus, cette non moins prestigieuse marque britannique venant tout juste d'être sauvée de la faillite grâce à son rachat par les Italiens de Bugatti.

Restons en Italie si vous le voulez bien, ce pays demeurant le berceau des sportives exotiques. N'en déplaise aux inconditionnels de Lamborghini, aucune marque italienne ne possède le prestige

délivrant plus de 400 chevaux. Ces deux oeuvres d'art sur quatre roues ne sont pas à la portée de toutes les bourses, vous vous en doutez bien, leur prix respectif étant de 165 000 et de 285 000 dollars. La plupart d'entre nous n'ont probablement même pas les moyens de payer la prime d'assurances qui s'y rattache, alors contentons-nous de les admirer et de rêver un peu: elles sont là pour ça.

Les Britanniques ressuscitent

Si le prestige des belles italien-



La Williams-Renault FW 16 du vice-champion Damon Hill. À l'arrière-plan, l'ex-coureur automobile maskoutain Patrick Lacasse et le chroniqueur Philippe Laguë. (Photo Alain Florent)

SPECIAL
99¢

LAVAGE AUTOMATIQUE

à l'achat minimum
de 25 litres d'essence
ou diesel

CREVIER

**GIROUARD
LAVE-AUTO INC.**

Essence • Diesel

Route 116
760, boul. Laurier, Saint-Thomas d'Aquin
Secteur Douville
Tel.: (514) 773-1845

NOUVEAU

LAVAGE À LA MAIN
intérieur - extérieur

VOITURE 10\$

VAN 12⁵⁰\$

+ rabais à l'achat de 25 litres
d'essence ou diesel

0219023

nes demeure intact, celui des automobiles britanniques en a pris pour son rhume au cours des deux dernières décennies. Mais la fière Albion est toujours le centre nerveux du sport automobile, la plupart des équipes du grand cirque de la Formule Un ayant leurs bases outre-Manche. L'industrie automobile britannique semble elle aussi sur la pente ascendante, gracieuseté de capitaux étrangers: en plus de Lotus qui est passé aux mains de

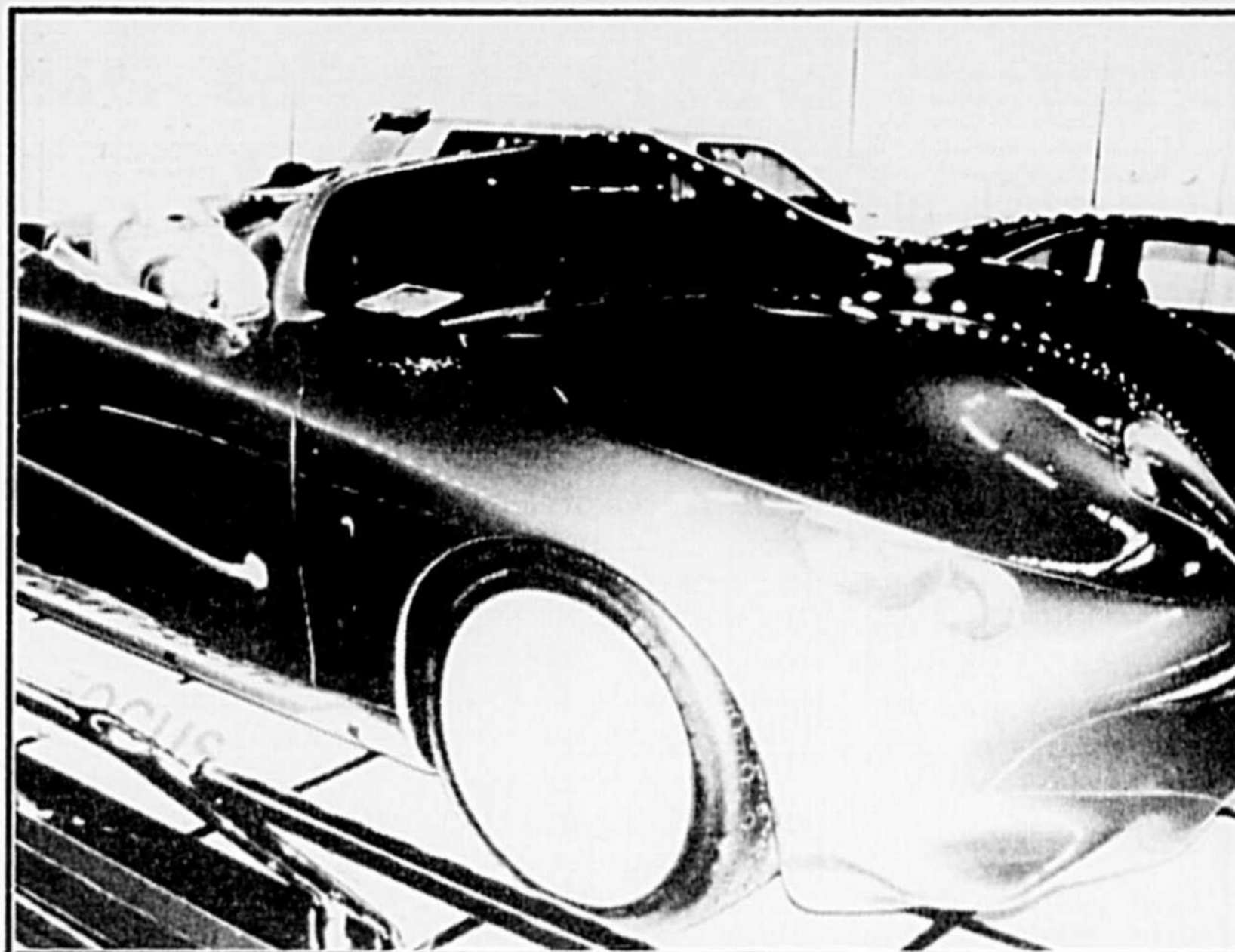
Bugatti, Jaguar et Aston-Martin se retrouvent dans le giron du géant américain Ford tandis que la firme bavaroise BMW vient de se porter acquéreur du groupe Rover. Résultat: une flopée de nouveaux modèles, dont plusieurs faisaient leurs débuts officiels en terre canadienne à Montréal. Mentionnons entre autres la nouvelle Jaguar XJ-Ret l'utilitaire de luxe Range Rover, qui fait peau neuve cette année. Sans oublier les

Lotus Elan et Esprit, qu'on peut presque qualifier de revenantes.

Côté américain, l'exotisme est l'affaire des éternelles Corvette et surtout de la monstrueuse Dodge Viper, dont la livrée jaune vif du modèle exposé attire l'attention, c'est le moins qu'on puisse dire.

Terminons avec les voitures-concept et les prototypes, des attractions incontournables dans des expositions de cette envergure. La

Ghia Focus trône dans le stand Ford, ce designer italien étant associé de longue date au constructeur américain. Elaborée sur une base de Ford Escort RS Cosworth (non-disponible sur le continent nord-américain), cette décapotable deux places à traction intégrale (!) est mue par un quatre cylindres 16 soupapes développant rien de moins que 227 chevaux, ce qui lui confère un rapport poids/puissance exceptionnel puisque ce mini-bolide



Une décapotable à quatre roues motrices, aussi légère que puissante, c'est ce que propose le styliste Ghia, avec le prototype FOCUS. (Photo Alain Florent)



L'Espada 1972, une des plus belles Lamborghini jamais construites... (Photo Alain Florent)

ne pèse que 950 kilos. Un tel résultat a été rendu possible grâce à l'utilisation de panneaux de carrosserie en fibre de carbone, un matériau composite ultra-léger qu'on retrouve sur les bolides de F.1.

Et puisqu'on parle de F.1, mentionnons la présence de la Williams-Renault FW16 avec laquelle le Britannique Damon Hill a terminé au

deuxième rang du Championnat du monde, à un cheveu de l'Allemand Michael Schumacher. Avec la présence de deux autres exemplaires identiques utilisés pour le simulateur dont on vous parlait plus haut, les visiteurs peuvent voir pas moins de trois Williams-Renault au Stade Olympique!

Notre prochain rendez-vous: le Salon de l'Auto de St-Hyacinthe,

qui se tiendra les 26, 27, 28 et 29 janvier prochain, au Centre des congrès de l'Auberge des Seigneurs. A cette occasion, la chronique En Route fera un survol des nouveautés 1995, par le biais d'un reportage photographique.

J'y serai, cela va de soi, alors on se revoit sur place: je vous invite personnellement.

Mais pas à mes frais; soyez raisonnables, quand même...

AVANT D'ACHETER, CONSULTEZ mes PRIX et le CHOIX des véhicules USAGÉS

Alain Dumais
773-6657
OUVERT LE SOIR



1993 CHRYSLER 5IÈME AVENUE, blanc, 4 portes, 6 cyl., automatique, S.F., S.D., vitres, portes, valise, sièges à commande électrique, volant inclinable, régulateur de vitesse, radiocassette, air climatisé, 28 000 km, balance de garantie Chrysler.

1991 FORD EXPLORER, 4 portes Eddie Bauer noir, 6 cyl., automatique, S.F., S.D., vitres et portes à commande électrique, volant inclinable régulateur de vitesse, radiocassette, air climatisé, 64 000 km seulement, balance de garantie Ford.

1991 TOYOTA COROLLA LE, blanche, 4 cyl., automatique, S.F., S.D., volant inclinable, régulateur de vitesse, radiocassette, air climatisé, 55 000 km, balance de garantie Toyota.

1993 FORD EXPLORER XLT vert pâle, 6 cyl., automatique, S.F., S.D., vitres, portes, siège du conducteur à commande électrique, volant inclinable, régulateur de vitesse, radiocassette, air climatisé, garantie.

1984 DODGE COLTES, rouge, 4 cyl., aut., S.F., S.D., radio AM/FM, stéréocassette, 27 000 km seulement, balance de garantie Chrysler.

1990 BUICK CENTURY RÉGAL blanc, 2 portes, 6 cyl., 3.8 l, automatique, S.F., S.D., volant inclinable, régulateur de vitesse, vitres, portes à commande électrique, radiocassette, air climatisé, garantie.

1992 DODGE CARAVAN ES AWD bleu, 6 cyl., automatique, S.F., S.D., console au plafond avec ordinateur, vitres, portes, sièges du conducteur à commande électrique, volant inclinable, régulateur de vitesse, radiocassette, air climatisé, 40 000 km, balance de garantie Chrysler.

CHRYSLER DODGE JEEP CANYON DODGE

LES AUTOMOBILES SIMARD INC.
5655, rue Trudeau, Saint-Hyacinthe 773-6657



FORD EXPLORER 1991
bas kilométrage
balance de garantie Ford



FORD ESCORT FAMILIALE 1994
automatique, air climatisé, seulement 20 000 km, comme neuf.



FORD TEMPO 1991
automatique, air climatisé, bas kilométrage
PRIX SPÉCIAL.



FORD TAURUS GL 1992
aut., 6 cyl., toute équipée,
seulement 27 000 km.

★ **VÉHICULES** ★
D'OCCASION

PROGRAMME



Plus

Consultez un de nos représentants
Claude - Éric



BON CHOIX DE FORD ESCORT
automatique ou 5 vitesses, bas millage,
2 portes ou 4 portes, avec garantie.



FORD AÉROSTAR 1992
7 passagers, air climatisé, garantie jusqu'à 100 000 km. Seulement 1 en inventaire.



FORD RANGER XL 1993
automatique, bas kilométrage,
balance de garantie Ford
SPÉCIAL: 12 250\$

yamaska
automobile inc.

Sur le Boulevard de l'Auto
2000, boul. Casavant Ouest,
Saint-Hyacinthe

774-2000



PICK-UP F-150 1992
bas kilométrage
SUPER SPÉCIAL: 12 450\$

Michel Barrette au Salon: une présence remarquée

L'humoriste et comédien Michel Barrette n'a plus besoin de présentation: son personnage de Roland "Hi-Ha" Tremblay, sa participation au Francoeur Show à CKOI-FM et son rôle (le photographe Serge Vandal) dans la populaire série télévisée Scoop l'ont propulsé au rang de vedette établie chez nous.

Mais plusieurs connaissent également sa passion pour tout ce qui roule, vite de préférence, aussi sa présence à la journée des médias, la veille de l'ouverture officielle du Salon International de l'auto de Montréal, n'avait rien de bien surprenant.

Philippe Laguë

Pour l'occasion, ce maniaque de vitesse et de "gros cubes", dont l'engouement pour les "muscle-cars" américains des années 1960 et 1970 n'a plus de secret pour les amateurs d'automobiles de la province, procédait à une visite guidée, en quelque sorte, en compagnie du journaliste Michel Crépault et du photographe Bernard Brault. Ce reportage

doit être publié, nous a-t-on dit, dans la prochaine édition du magazine "Le monde de l'auto". Le Courrier en a donc profité pour faire un brin de causette avec le volubile Barrette, intarissable lorsqu'on aborde le sujet de l'automobile.

"C'est vrai, les gens connaissent surtout ma passion pour les "muscle-cars", passion qui remonte à plusieurs années. Mon premier rêve, c'était de posséder une Camaro 1969. Mais je ne me limite pas à ce type de voiture, j'aime tout ce qui se rattache à l'automobile", de préciser notre homme. Sauf que sa collection personnelle illustre bien son penchant: entre 5 et 10 véhicules de collection par année, principale-

ment des américaines ultra-puissantes. "J'aimerais me monter une collection où chaque voiture correspondrait à quelque chose: une décapotable, une autre des années 1950... et une Américaine de chaque marque, soit Ford, GM et Chrysler."

Mais il n'y a pas que la vitesse qui explique cette passion chez notre célèbre Bleu. "Il y a énormément de nostalgie qui se rattache à l'amour que j'ai pour les automobiles." Des souvenirs d'enfance, d'adolescence et, pour quoi pas, les premiers ébats de la vie d'adulte, genre séances torrides de "necking" sur la banquette du "char"... Des moments inoubliables, en somme. (Sans parler des premières contraventions, des

premiers accidents...)

Michel Barrette compte aussi dans son cercle d'amis des pilotes de renom tels Jacques Villeneuve - l'oncle - et Claude Bourbonnais; une randonnée en motoneige avec ce dernier et Jacques Villeneuve, le fils cette fois, lui a d'ailleurs laissé un souvenir impérissable... Suivre le bouillant pilote de l'Île-Perrot sur un sentier de motoneige n'a rien d'évident: ça demande un certain savoir-faire, mais surtout une bonne dose de témérité, qui frise l'inconscience. N'est pas Bourbonnais qui veut, comme l'a appris Barrette à ses dépens.

Mais côtoyer de tels cracks de la vitesse peut être contagieux, et le comédien a délaissé

les planches pour enfilier la combinaison ignifugée, l'instant d'un cours de pilotage à l'école Spénard-David, sur le circuit ontarien de Shannonville. "J'ai réappris à conduire là-bas, et j'ai maintenant autant de plaisir à par-faire ma conduite à 40 km/h qu'à 140! Et puis trois enfants, ça calme

un gars..."

D'une rare polyvalence, Michel Barrette se tourne maintenant vers l'animation d'une émission télévisée portant, on vous le donne en mille, sur... l'automobile. "Barrette au volant" sera en ondes au réseau Télévision Quatre-Saisons dès le 28 janvier prochain, et

on parle de 20 émissions d'une demi-heure avec des invités (des coureurs automobiles surtout) et des collaborateurs réguliers de renom comme Jacques Duval.

Etre rémunéré pour parler de sa passion, voilà ce qui s'appelle joindre l'utile à l'agréable... Chanceux, va!



Michel Barrette, à droite, ne s'est pas fait prier pour parler de sa passion au chroniqueur Philippe Laguë. (Photo Alain Florent)

ENCAN INTÉRIEUR —

ENCAN AUTOMOBILES
À
SAINT-HYACINTHE
LE 19 JANVIER 1995 À 19 h 00

SERONT VENDUES: automobiles usagées
provenant de particuliers
et de concessionnaires

VOUS VOULEZ **VENDRE** OU **ACHETER** UNE AUTO

**C'EST LA PLACE
AU
3060 ST-PROSPER**

OUVERT AU GRAND PUBLIC

PARTICULIERS! Vous avez les mêmes privilèges que les concessionnaires.

Inscription avant le 19 janvier 16 h 00
pour vendre votre auto.

		DESSAULLES			
		SICOTTE			
		MORIN			
		ENCAN			
		ST-PROSPER			
CHOQUETTE					DES VÉTÉRINAIRES
	ST-JACQUES				

INFORMATION
MULTI-SERVICES
AUTO ENR.
3060 St-Prosp
Saint-Hyacinthe
771-2939

(Tous les véhicules seront vendus avec ou sans approbation)

ENCAN INTÉRIEUR —

L'auto-ventes



GMC JIMMY 1987, 75 000 km, moteur 2.8, 2 roues motrices, bleu et gris. Prix demandé: 5 900\$. Tél.: 797-2383.

LA VRAIE PLACE POUR VENDRE VOTRE VOITURE

L'auto-ventes

Pour les PARTICULIERS et les GARAGES **773-6028**

L'auto-services

garage Stéphane & Pierre
MÉTHOT & FRÈRE
SPÉCIAUX SUR PNEUS
Neufs et usagés

- silencieux
- freins
- antirouille
- peinture
- débosselage
- redressement - châssis

1930 du CENTRE
STE-ROSALIE

514-
799-4877

ATELIER PATRY INC.
JACQUES PATRY, PROP.
PEINTURE - DÉBOSSÉLAGE
ESTIMATION GRATUITE
AUTO DE COURTOISIE

2430 NOTRE-DAME
SAINT-HYACINTHE, P.Q. TÉL.: (514) 773-9246
J2S 2R2

Le Monde de la Carrosserie
Débosselage - Peinture
Antirouille à la graisse de graphite
• ESTIMATION GRATUITE •
771-4414

DANIEL LEMONDE
propriétaire
331, boul. Laurier, Secteur Douville, Saint-Hyacinthe

Vous désirez réserver cet espace pour annoncer votre commerce d'AUTOS ou d'ACCESSOIRES

Appelez-nous
773-6028

VRRRRR QOOOM

Si vous privilégiez l'espace, la toute nouvelle Accent 3 portes est **imbattable**, comparée à la Pontiac Firefly. Sa voie plus large et son empattement plus long vous procurent un intérieur plus spacieux que celui de la Firefly. Vous êtes à la recherche d'une assistance routière 24 heures? L'Accent est **imbattable**



comparée à la Toyota Tercel qui n'en offre aucune. Si vous êtes en quête de puissance, l'Accent est **imbattable** devant la Geo Metro. En effet, son moteur 4 cylindres Alpha de 92 HP vous donne 37 chevaux de plus. Avec sa transmission manuelle 5 vitesses, l'Accent est **imbattable**. La Toyota Tercel ne comprend qu'une transmission manuelle 4 vitesses en équipement

de série. Si vous désirez un hayon, l'Accent est **imbattable**, tout simplement parce que la Toyota Tercel n'offre pas ce modèle d'allure sportive. Avec ses freins antiblocage ABS livrables, l'Accent est **imbattable**. La Toyota Tercel n'en offre pas. En fait, comparée aux autres voitures sous les 10 000 \$,

l'Accent est **imbattable**. Elle est équipée d'un système de gestion du moteur Bosch semblable à celui de la BMW et d'un système de freinage

ABS 4 canaux¹ aussi avancé que celui de la Porsche. De plus, elle est usinée avec un procédé de pose des panneaux latéraux

monopiece identique à celui de la Mercedes. Ajoutez à cela des zones déformantes et des poutrelles latérales de renfort qui

répondent aux normes de sécurité de 1997, deux coussins gonflables livrables, un moteur à entretien minimal et l'une des

meilleures garanties de l'industrie et vous constaterez qu'à bien des égards, l'Accent est absolument **imbattable**.



Voici
la toute nouvelle

Accent

3 portes.
À partir de 8995 \$*

Une voiture difficile à battre



Voiture économique
de l'année
MOTORING 95


HYUNDAI
On évolue à votre avantage

*P.D.S.F. de l'Accent L 1995 3 portes, 5 vitesses à partir de 8995 \$. Immatriculation, transport, préparation et taxes en sus. Le concessionnaire peut vendre à un prix moindre. ¹En option.

Hyundai Casavant
2300, boul. Casavant, ouest
St-Hyacinthe 774-6344

Nissan dévoile la berline Sentra et le coupé 200SX

Après L'Altima, qui succédait à l'anonyme Stanza en 1993, et la nouvelle Maxima, dévoilée le printemps dernier, c'est au tour de la compacte Sentra de faire peau neuve chez Nissan en 1995.

En complétant cette passe de trois, le cinquième constructeur mondial boucle le cycle de remplacement de ses best-sellers. Rappelons qu'à sa première année complète sur le marché, l'Altima voyait ses chiffres de vente doubler ceux de sa devancière, la Stanza. L'année précédente, tandis que ceux de sa grande soeur, la Maxima, ont connu une augmentation de 150% au cours des six premiers mois suivant son lancement.

Philippe Laguë

La durée de vie de la production d'un modèle donné variant aujourd'hui entre trois et cinq ans, on pouvait donc s'attendre à ce que la Sentra, dont la dernière refonte remontait à 1991, subisse une cure de rajeunissement sous peu. C'est chose faite: dévoilée en première nord-américaine la semaine dernière au Salon de Détroit, elle avait également droit à une première canadienne au Salon International de l'Auto de Montréal, où les journalistes spécialisés ont pu la voir une journée avant l'ouverture au grand public, soit mercredi dernier.

Cette berline aura fort à faire puisqu'elle doit affronter des valeurs sûres comme la Toyota Corolla et la Honda Civic berline, ainsi que les toutes nouvelles Mazda Protégé et Chevrolet Cavalier, sans oublier la

populaire Neon de Chrysler, qui entreprend sa deuxième année. Sauf que la Sentra dispose de solides arguments, qui vont d'une silhouette moins terne que celle de sa devancière à la fiabilité légendaire des modèles précédents. Et pour ceux qui s'inquiéteraient d'une éventuelle hausse de prix, rappelons seulement que l'Altima est moins chère que la plupart de ses rivales mais surtout que la plus récente Maxima, bien que totalement renouvelée, a su se maintenir à un prix des plus invitants. Tout cela malgré la hausse du yen sur les marchés monétaires et la faiblesse du dollar canadien, deux obstacles de premier ordre pour les constructeurs nippons.

Une Sentra plus spacieuse

La Sentra a été entièrement redessinée en 1995 et le résultat, sans être spectaculaire, est plutôt flatteur, qui tranche avec le style banal des générations

précédentes. Plus courte (de 5 mm...) que le modèle précédente mais profitant d'un empattement allongé de 104 mm (4 pouces), la nouvelle Sentra se veut plus spacieuse et ce, à tous les niveaux: les occupants bénéficieront d'un dégagement supérieur pour la tête, les épaules et les jambes. Mentionnons qu'une seule configuration, soit la berline quatre portes, est proposée.

Sur le plan technique, elle hérite de la suspension brevetée Multi-Link des Maxima et 240 SX, et la puissance de son 4 cylindres 1,6 litre multisoupapes augmente sensiblement (de 110 à 115 chevaux), de même que le couple à bas régime. De plus, Nissan promet que les retouches apportées à ce moteur le rendront plus économique.

Pour le freinage, on a opté pour la configuration classique disques/tambours, destinée aux versions de base et XE; sur les GXE

et GLE, plus relevés, les acheteurs peuvent se tourner vers un freinage antibloquant (ABS) à disques aux quatre roues, en option toutefois. Dans ce dernier cas, il y a de quoi s'interroger quand on sait que des modèles concurrents comme la Neon et la Cavalier, pourtant moins chers qu'une Sentra, offrent ce genre de dispositif en équipement de série. Il faudrait peut-être rappeler aux gens de Nissan que la sécurité active est aussi importante que la sécurité passive...

La 200 SX renaît...

Si la Sentra Coupé n'est plus, la gamme Nissan s'enrichit toutefois d'un nouveau coupé dont la désignation numérique rappellera quelques souvenirs à ceux qui suivent de près le secteur de l'automobile depuis plusieurs années: en effet, la 200 SX est de retour. Ce coupé sport, au demeurant bien sage à l'époque, n'a toutefois pas laissé un souvenir imperissable, si ce n'est que par sa silhouette pour le moins tourmentée. Pour la petite his-



La Nissan 200 SX 1995. (Photo Alain Florent)

toire, mentionnons d'ailleurs que les stylistes de Nissan ont accouché, au cours des deux décennies précédentes, de certaines réalisations dignes de figurer dans un Musée des horreurs de l'automobile, à l'instar de plusieurs autres constructeurs japonais. Qu'il suffise de mentionner, chez Nissan seulement, des modèles comme la B-210, la F-10 ou la 710, tous affligés d'un physique pour le moins ingrat...

Heureusement, ou malheureusement pour ceux qui ont le sens de l'humour, cette époque est révolue et les laiderons se font de plus en plus rares au pays du Soleil Levant. La 200 SX illustre bien: sans être d'une originalité à tout casser, tout comme sa soeur la

Sentra, elle n'en est pas moins agréable à l'oeil, et on peut lui prédire un certain succès auprès de la gent féminine, friande de ces petits coupés.

Conçue à partir de la plate-forme de la Sentra, elle partage avec cette dernière l'approche de "grande petite voiture". Ce qui revient à dire que ce coupé sport à traction avant, assemblé en Amérique du Nord, propose un habitacle spacieux et un coffre digne de ce nom, ce qui n'est pas toujours le propre des véhicules adoptant cette configuration.

La 200 SX est disponible en trois versions: de base, SE et SE-R, celle-ci se voulant la plus sportive du lot avec son quatre cylindres de 2 litres délivrant une

puissance de l'ordre de 140 chevaux. Les deux premières versions se partagent le quatre cylindres de 1,6 litre qu'on retrouve également sous le capot de la berline Sentra.

Même si l'équipement de série des 200 SX SE et SE-R se veut des plus complets, l'histoire des freins antibloquants se répète et ceux-ci ne sont disponibles qu'en option. Comme la Sentra, la 200 SX dispose toutefois de deux coussins gonflables et de ceintures à trois points d'ancrage.

Comme tous les modèles de la gamme Nissan, les nouvelles Sentra et 200 SX sont protégées par la garantie Engagement satisfaction Nissan, d'une durée de 3 ans ou 80 000 kilomètres.



La Nissan Sentra 1995. (Photo Alain Florent)

COURS de GOLF

À L'INTÉRIEUR

CEGEP DE SAINT-HYACINTHE
Session débutant samedi le 1^{er} avril '95

Coût: 90\$ - 5 cours de 75 minutes
8 personnes par groupe

Analyse de votre élan sur vidéo

COURS EN SOIRÉE du lundi au vendredi
COURS DE JOUR les fins de semaine

INFORMATIONS ET INSCRIPTIONS 796-1875

Professionnels: Tom Bissegger, Marc Brodeur

CAPS

Centre d'Activités Physiques et Sportives
du Cégep de Saint-Hyacinthe



0218554

LE LASER

REÇOIT

Le mardi 24 janvier 1995
Cataractes de Shawinigan
à 19 h 30
au Stade L.-P. Gaucher

Le dimanche 29 janvier 1995
Olympiques de Hull
à 14 h 00
au Stade L.-P. Gaucher

DE L'ACTION
JUSQU'AU BUT

BILLETS DE SAISON
771-4800



Randonnée à... Lamarche



Michel Lamarche

Cette bonne vieille chronique effectuée un retour cette semaine, et souhaitons que c'est pour de bon. Évidemment, l'espace et les événements feront en sorte qu'elle apparaîtra à chaque semaine.

J'ai une promesse à remplir auprès de **Luc Dalpé**, ce cher individu de la «section Desjardins», autrefois connue sous le nom de «section 2», et qui harcèle l'auteur de ces lignes au sujet d'une très vieille affaire: le pool de baseball de Daniel Racine, édition 1994. Eh oui, j'ai terminé **bon dernier** alors que l'année précédente, j'avais outrageusement dominé tous les adversaires. Vous savez, Wayne Gretzky a déjà été blanchi de la feuille de pointage; alors, tout le monde peut flancher, même une petite fois!!!

Par ailleurs, votre humble serviteur s'est fourvoyé sur l'auteur du but gagnant de la demi-finale de la classe A du Tournoi pee-wee entre les **Citoyens de Saint-**

Hyacinthe et les Chevaliers d'Iberville. Le jeune joueur qui a marqué cet important filet n'est pas **Frédéric Hubert**, mais bien **Frédéric Fugère**. Mes excuses.

Autre détail, relatif à ce texte: il était écrit que les **Citoyens** occupaient le quatrième rang au classement local. C'était vrai au moment où les statistiques avaient été publiées et acheminées au journal, à la mi-décembre. Toutefois, la lutte était tellement serrée entre les quatre premières formations que les **Citoyens**, à l'aube du Tournoi pee-wee, s'étaient faufilés jusqu'au **premier échelon**.

Pour demeurer dans le domaine du hockey mineur, deux équipes de Saint-Hyacinthe prendront part au **Tournoi national de hockey bantam**, à Granby, toutes deux en classe B. Il s'agit des **Lions**, dont le premier match est ce jeudi, à 21 h 30, face aux **Oilers** de

Boucherville, et les **Gaulois**, qui évolueront pour la première fois samedi, à 16 heures, contre le **Lazer** de Bromont.

L'entraîneur-chef du Club de boxe de Saint-Hyacinthe, **Steve Choquette**, avait de bons résultats à divulguer au retour du premier camp d'entraînement juvénile, junior et senior, en vue des **Jeux du Canada et des Championnats canadiens**, puisque deux de ses protégés ont terminé au premier rang de leur catégorie au niveau des tests d'endurance physique.

Il s'agit de **Maxime O'Brien**, chez les juvéniles, et **Christian Choquette**, chez les juniors. «Ça montre que nous avons de bons programmes d'entraînement et que nos gars sont en bonne condition physique», de faire valoir Choquette.

Par ailleurs, à l'occasion du prochain gala local du Club de boxe

de Saint-Hyacinthe, le **vendredi 27 janvier** prochain, l'organisation étrennera son nouveau **ring de boxe**. Au fil des 69 premiers galas de son histoire, le Club a toujours évolué sur une arène louée auprès d'un tiers. Aussi, ses dirigeants remercieront publiquement l'ancien député provincial **Charles Messier** et **Claude Lalime**, président des Aciers Lalime, qui ont contribué à leur façon à cette importante acquisition pour le Club de boxe.

Toujours dans le domaine de la boxe, **Maxime O'Brien**, **Frédéric Couture** et **Jean-François Chaume** ont été choisis pour participer à deux galas de boxe à Terre-Neuve, les 28 et 29 janvier prochain. Les trois athlètes livreront donc trois combats en autant de soir, puisque ils seront également en action le 27, à Saint-Hyacinthe.

Les dirigeants de la **Ligue senior de vol-**

leyball de Saint-Hyacinthe tiendront la huitième édition de l'Omniun maskoutain, les **25 et 26 février** prochain, à la polyvalente Hyacinthe-Delorme. Le premier jour de compétition sera réservé aux équipes féminines et mixtes tandis que la journée du 26 sera consacrée aux équipes masculines. Le coût d'inscription est de 100\$ par équipe et des prix seront remis aux équipes gagnantes de chaque catégorie. Pour plus d'informations, on s'adresse à **M. Benoit Moreau**, au 778-5566.

C'est avec succès que le **Club de patinage artistique de Saint-Hyacinthe** a amorcé l'année 1995, alors que des trois patineuses qui ont pris part à la Compétition Invitation Thetford Mines, il y a une dizaine de jours, deux sont revenues avec des médailles. Il s'agit de **Stéphanie Laporte-Desmarais**, qui a terminé troisième dans la catégorie préliminaire, et **Caro-**

line Charpentier, grande gagnante dans la catégorie junior bronze dame.

La première compétition de la saison de courses sur glace, au **Stadion de Saint-Guillaume**, le dimanche 8 janvier, a couronné quatre pilotes différents. Dans la catégorie «Propulsion», **Pierre Berthiaume** a remporté les deux finales. Du côté des «Tractions Avant (-100 po)», **Marcel Blanchard** est sorti victorieux de la première finale, tandis que **Mario Plante** a remporté les honneurs de la deuxième. Chez les femmes, soulignons le triomphe de **Ghislaine Langlois**, dans la catégorie «Propulsion».

L'Association de **Lanaudière** présentera son deuxième tournoi de la saison, du **20 au 22 février**, à l'aréna du cégep Lionel-Groulx, à Sainte-Thérèse. Pour informations et inscriptions, on rejoint **M. Robert Tur-**

cotte, au (514) 756-0480. Soulignons que le troisième et dernier tournoi de l'Association sera présenté à Saint-Gabriel-de-Brandon, les 3, 4 et 5 février.

L'organisation des **Mousquetaires de Saint-Hyacinthe** a fait connaître l'identité des neuf gagnants du tirage du 8 janvier dernier. Sept d'entre eux viennent de la grande région maskoutaine, soit **Denise Joyal** et **Claude Bouvier**, de La Présentation, **Raymond Pelletier**, de Saint-Simon, de même que **Jocelyne Poulin**, **Daniel Beauregard**, **Henri Brodeur** et **Jean-Pierre Bélanger**, tous de Saint-Hyacinthe. Le grand prix, soit un voyage au Club Med de Cancun est allé à **M. Michel Dostaler**, de Repentigny.

À 2000 \$ de moins, difficile d'avoir meilleur 4RM pour votre argent

MAZDA SÉRIE B
À 4 ROUES
MOTRICES 1994



RABAIS DE LIQUIDATION JUSQU'À 2000 \$ SUR LE P.D.S.M.*

JETEZ UN COUP D'OEIL AUX PRIX PUIS COMPAREZ LE 4 ROUES MOTRICES DE SÉRIE B AUX NISSAN ET TOYOTA.

Le Mazda 4RM vous est offert avec la servodirection, le système de freinage ABS à l'arrière, la suspension indépendante à l'avant, les jantes en acier, le blindage sous le châssis, l'abattant amovible, les vitres teintées, deux moteurs V6 en option et beaucoup plus !

Quel bon temps pour en essayer un !

mazda
Je me sens bien

*Les rabais de liquidation sur le P.D.S.M. s'appliquent à tous les modèles neufs de camionnettes 1994 de série B en stock, achetés et livrés chez les concessionnaires Mazda participants à compter du 5 janvier 1995, pour une durée limitée. 1 000 \$ de rabais sur les modèles de base à caisse courte et 2 roues motrices; 1 250 \$ de rabais pour tous les autres modèles à 2 roues motrices; 1 500 \$ de rabais sur les modèles de base à caisse courte et 4 roues motrices; 2 000 \$ de rabais pour tous les autres modèles à 4 roues motrices. Cette offre ne peut être combinée à aucune autre offre. Voir les concessionnaires pour les détails. Les stocks peuvent varier selon les concessionnaires.

Des «guerres» à prévoir dans trois catégories

Le programme du prochain week-end prévoit, à Saint-Hyacinthe, trois compétitions dans le cadre des Finales régionales des Jeux du Québec, incluant le tennis de table, le samedi 21 janvier, où on s'attend à de féroces batailles dans trois catégories différentes.

En fait, Jocelyn Gadbois, responsable de cette compétition, a plutôt parlé de «guerres», notamment chez les atomes garçons, où la lutte devrait se faire entre deux membres du Club de tennis de table de Saint-Hyacinthe.

■ Michel Lamarche

«Ce sera la guerre entre Sylvain Gadbois et Bogdan Sporea, d'autant plus qu'un seul des deux pourra se qualifier pour les Finales provinciales des Jeux, à Granby», de rappeler M. Gadbois.

Les cadets garçons représentent une autre catégorie où la lutte devrait être vive, mais cette fois, elle opposera un Maskoutain à un Granbyen.

«De notre côté, nous pouvons compter sur Mathieu Raymond, qui a réalisé une étonnante progression selon le système de cote au cours des derniers mois, tandis que de l'autre, il y a Simon Larochelle, qui participe à moins de tournois, mais qui s'entraîne avec acharnement, car il tient absolument à prendre part aux Jeux provinciaux», a souligné l'entraîneur-chef du Club de Saint-Hyacinthe.



Selon Jocelyn Gadbois, il faut s'attendre à une guerre entre Sylvain Gadbois (photo) et Bogdan Sporea, deux joueurs de catégorie atome qui batailleront pour la seule place disponible en vue des Finales provinciales des Jeux du Québec. (Photothèque: Le Courrier).

Enfin, il y a les moustiques filles, où quatre Maskoutaines batailleront pour le seul billet disponible pour Granby.

«L'attention sera portée sur

Mylène Lecours, Katia Gendron, Sophie Desrochers et Martine Leblanc, qui ont autant de chances de gagner. Ce qui est particulièrement intéressant, c'est le fait que ces quatre filles proviennent toutes du quartier Sacré-Coeur, de faire remarquer M. Gadbois.

Cette finale régionale s'ébranlera à 9 heures, à l'intérieur des gymnases de la polyvalente Hyacinthe-Delorme, et on attend environ 70 joueurs, dont la moitié de Saint-Hyacinthe.

Le gagnant et la gagnante chez les atomes, moustiques, benjamins et cadets seront assurés de prendre part aux Jeux du Qué-

bec, à Granby, du 3 au 12 mars prochain.

Patinage de vitesse et judo

C'est également samedi, au Stade C.-A. Gauvin de La Providence, qu'aura lieu la finale régionale en patinage de vitesse, entre 14 heures et 16 heures.

Il est déjà assuré que toute la représentation régionale aux Jeux du Québec proviendra de Saint-Hyacinthe puisque la cité maskoutaine est la seule à avoir un club au niveau de la région Richelieu-Yamaska.

Un maximum de huit athlètes pourront être admis à Granby,

soit un garçon et une fille chez les benjamins et les cadets, et deux garçons et deux filles chez les juvéniles. Toutefois, pour obtenir un laissez-passer à Granby, les athlètes doivent atteindre des chronos pré-établis, ce qui laisse croire que le Club de patinage de vitesse de Saint-Hyacinthe déléguera probablement quatre représentants.

Par ailleurs, le lendemain, le Centre culturel et récréatif de Saint-Hyacinthe sera le théâtre de la finale régionale en judo.

Seuls les juvéniles garçons et juvéniles filles auront l'occasion de se qualifier pour la Finale provinciale.

Patinage artistique

Quatre Maskoutains iront à Granby

(ML)- Quatre athlètes du Club de patinage artistique de Saint-Hyacinthe se sont qualifiés pour les Finales provinciales des Jeux du Québec, grâce à leur rendement lors des Finales régionales, présentées samedi dernier à Acton Vale.

Ces Maskoutains sont Véronique Lemieux, Julie Bergeron, Sophie Lemonde et Kevin Bisson.

Le reste de la délégation de la région Richelieu-Yamaska sera composé de Marie-Pierre Richard et Émilie Bherer, de Saint-Césaire,

Joanie Corbeil, de Farnham, Alexandra Cadieux, de Beloeil, Julie Marchand et Nadia Parenteau, de Sorel, de même que Sophie Girard et Élyse Gagné, de Tracy.

Dans les catégories admissibles pour la finale provinciale des

Jeux du Québec, 75 patineuses et patineurs ont pris part à cette compétition.

Par ailleurs, en raison de la température plutôt clémente, les finales régionales de ski de fond qui devaient avoir lieu samedi dernier au Club de golf de Waterloo ont été reportées au samedi 21, au même endroit.

Les athlètes des catégories midjet, juvénile et junior B seront admis aux Finales provinciales, à Granby.

SPÉCIAL

1^{er}

ANNIVERSAIRE

1 JOUR SEULEMENT

JEUDI

19 JANVIER '95

**VENEZ FÊTER
AVEC NOUS
C'EST VOTRE FÊTE!**



100\$
LA PARTIE*

MERCI DE VOTRE
ENCOURAGEMENT

CLAUDE HAWEY
PROP.

*TAXES EN SUS.

3050, BOUL. CHOQUETTE, SUITE 5 771-2829

La date de son retour en a surpris plus d'un

Deux yeux ou un oeil, il n'y a pas de différence...

Pas trop superstitieux, David-Alexandre Beaugard a choisi un vendredi 13 pour montrer qu'il avait du talent et du caractère. Le jeune joueur de 18 ans a surpris beaucoup d'observateurs lorsqu'il a précédé tous ses coéquipiers sur la glace pour la période d'échauffement, et il les a probablement étonnés encore plus par son rendement pendant le match.



À sa première sortie depuis l'accident du 16 octobre dernier, David-Alexandre Beaugard n'a pas eu peur du trafic, comme le montre cette photo où il a fallu deux joueurs en plus du gardien pour contrer ses efforts. L'ailier gauche du Laser a offert une excellente performance, étant d'ailleurs l'auteur du seul but des siens.

Le Laser s'est incliné face à une formation valdorienne affamée (voir autre texte). Toutefois, Beaugard n'avait pas à rougir de honte. En fait, il avait toutes les raisons au monde d'être fier, lui qui a enfilé le seul but de son équipe, en avantage numérique, à 8:24 de la deuxième période, pour porter la marque 2-1. Il s'agissait de son 16e filet de la saison, une étape qu'on lui croyait dorénavant inaccessible depuis le 16 octobre dernier...

■ Michel Lamarche

Pour un gars qui n'avait pas joué depuis trois mois et à qui, doit-on le rappeler, il manque l'oeil gauche, Beaugard a été exploité presque à profusion par l'entraîneur Richard Martel.

Sa première présence sur la patinoire, en compagnie de Rémy Boudreau et Yan Vaillancourt, est

survenue alors qu'il y avait une minute de jouée au premier engagement et a duré, tout au plus, une trentaine de secondes.

Au total, on a pu le voir pas



En conférence de presse, samedi, David-Alexandre Beaugard s'est dit heureux de la décision de la Ligue de lui permettre de jouer avec le Laser, malgré son handicap, et satisfait du match qu'il a joué, vendredi. (Photo: P.P.M.)

moins de 27 fois sur la glace, non seulement à cinq contre cinq, mais aussi lors des jeux de puissance et en désavantage numérique. Il a même pris des mises au jeu. Son temps de glace a été légèrement supérieur à 17 minutes.

Il va sans dire que Beaugard était un homme heureux. Heureux de la décision de la LHJMQ de lui permettre de revenir dans le circuit; heureux de jouer vendredi soir; heureux du rendement qu'il a offert.

«J'aurais été très déçu si la Ligue m'avait empêché de jouer, parce qu'à mon sens, c'est une décision qui m'appartenait totalement. Après trois mois d'inactivité, je pense que ça a bien été. Si je suis revenu dès vendredi, c'est parce que je me sentais prêt. Je me suis surtout concentré à faire mon travail», a indiqué Beaugard, lors de la conférence de presse de samedi, dans le vestiaire du Laser.

Beaugard a admis qu'il s'était senti nerveux tout l'après-midi précédant le match. Toutefois, le trac s'est rapidement dissipé. Quant à son but, il lui a permis de confirmer ce qu'il savait déjà, dans le fin fond de lui.

«Après ma première présence sur la patinoire, il y a beaucoup de pression qui a disparu. Par ailleurs, quand j'ai marqué, j'étais évidemment très content. Toute-

fois, je savais que je finirais par marquer un but; il restait juste à savoir quand.»

Précisons que David-Alexandre Beaugard a dû accepter trois conditions pour revenir au jeu:

Une stratégie pleine de sagesse

Un commentaire de Michel Lamarche

Les chemins sinueux et partiellement enneigés du Parc La Vérendrye auront servi de bouclier entre le retour au jeu de David-Alexandre Beaugard et la grosse machine que peuvent représenter les médias de la Métropole.

Ceux-ci sont parvenus à récupérer la nouvelle parce qu'il était impossible de la cacher plus longtemps que la période d'échauffement précédant la joute entre le Laser et les Foreurs de Val d'Or.

N'oublions pas que dans cette cité abitibienne, les médias électroniques sont tous affiliés à des grandes stations montréalaises. Un interurbain, et tout le Québec savait maintenant que David-Alexandre Beaugard n'attendrait pas au lundi 16 janvier, à domicile contre les Olympiques de Hull, pour revêtir de nouveau l'uniforme du Laser.

Dans toute cette histoire, les médias montréalais ont peut-être ressenti de la frustration d'avoir raté le scoop, et en veulent peut-être aux dirigeants de l'équipe maskoutaine.

Pourtant, ces derniers ont posé les bons gestes. Pour le bien du #16 du Laser, il était préférable que ce retour au jeu se fasse loin des réflecteurs médiatiques. Déjà, les journalistes de Val d'Or ont tout fait pour interviewer Beaugard à l'issue du match de vendredi, sans succès soit dit en passant; imaginez si les caméras, photographes et journalistes montréalais avaient été sur place...

Si les médias de Montréal se sentent bernés, c'est leur problème. Le Laser a pensé au bien de son joueur et, du même coup, à celui de l'équipe. Il n'y a rien de mal à ça...

Si Richard Martel a donné tant de glace à son ailier gauche, vendredi soir, c'est parce qu'il savait à quoi s'attendre.

«Je savais que David était prêt, parce que je le vois pratiquer depuis plusieurs semaines, et Val d'Or se voulait la situation idéale pour le retourner dans le feu de l'action. Nous n'agissons pas envers lui par charité, mais parce que nous le savons capable d'aider l'équipe. Vendredi soir, il n'était pas question de lui donner seulement quatre ou cinq présences sur la glace», a fait savoir l'entraîneur-chef du Laser, lors de cette même conférence de presse.

signer une formule de renonciation des assureurs de la Ligue; porter une visière complète durant toutes les activités sur glace avec son équipe; accepter un encadrement médical du médecin de l'équipe et d'un psychologue sportif.

Flash Laser...

10 janvier

Laser 1 Beauport 4
Buts: C. Gosselin (3e)

Tirs aux buts
Laser 21 Beauport 33

Punitions (min.)
Laser 14 Beauport 12

Assistance: 1303

11 janvier

Victoriaville 5 Laser 7
Buts: Y. Hubert (15e, 16e)
Y. St-Pierre (7e, 8e)
Y. Vaillancourt (4e)
H. Bertrand (2e)
É. Landry (28e)

Tirs aux buts
Victoriaville 41 Laser 33

Punitions (min.)
Victoriaville 22 Laser 42

Assistance: 1310

13 janvier

Laser 1 Val d'Or 4
Buts: D.-A. Beaugard (16e)

Tirs aux buts
Laser 25 Val d'Or 54

Punitions (min.)
Laser 22 Val d'Or 14

Assistance: 2318

Le Laser surclassé à Val d'Or

Heureusement qu'il y avait Routhier...

(ML)- Vendredi soir, l'attention s'est rapidement détournée vers David-Alexandre Beaugard et son retour au jeu et si ce dernier a très bien fait, la grande vedette du Laser face aux Foreurs de Val d'Or a été le gardien Stéphane Routhier. En fait, si l'ancien des Voltigeurs de Drummondville, choisi la deuxième étoile du match, n'avait pas été là, la formation valdorienne aurait probablement marqué une dizaine de buts.

En fin de compte, le Laser a perdu 4-1, dans un match où il a été totalement surclassé. Le chiffre des tirs aux buts ne ment pas: Val d'Or 54, Saint-Hyacinthe 25.

Pis, les Foreurs ont affiché de la régularité, obtenant 18 tirs aux buts dans chacune des trois périodes de jeu.

«Ce club-là joue très bien depuis deux mois et Norman Flynn fait du très bon travail derrière le

banc. Ce soir (vendredi), ils étaient nettement plus affamés que nous», s'est contenté de déclarer Richard Martel qui, dans son for intérieur, n'était pas du tout satisfait de la sortie des siens.

En fait, le Laser a connu une semaine bien ordinaire. À Beauport, mardi dernier, la formation maskoutaine s'est gentiment inclinée 4-1, tandis que mercredi soir, au Stade L.-P.-Gaucher, le

Laser a signé un triomphe de 7-5 sur les Tigres de Victoriaville alors que l'équipe avait détenu des avances de 6-1 et 7-2 au cours de la deuxième période.

«Ça été un drôle de match, a admis Richard Martel, au sujet de la 18e victoire du Laser cette saison. Nous sommes partis avec force, et je pense qu'à un certain moment, tous les joueurs de l'équipe voulaient marquer des buts. C'est probablement pour ça que Victoriaville a pu revenir dans le match. Mais, au moins, en troisième période, Frédérick (Beaubien) a su faire de bons arrêts.

Au calendrier de la semaine, le Laser, qui recevait la visite des Olympiques de Hull lundi soir,

jouera trois joutes consécutives sur la route.

Si la randonnée à Val d'Or a été longue, celle qui vient en fin de semaine le sera encore plus puisque les patineurs maskoutains se rendront à Halifax pour un programme double de deux joutes en trois jours, vendredi à 18 h 30 (heure de Saint-Hyacinthe) et dimanche après-midi, à 13 heures.

Cette petite trotte d'une trentaine d'heures aller-retour en autobus sera précédée, ce soir (mardi) d'une visite du Laser à Saint-Jean. Du même coup, il renouera non seulement avec Éric Gauvin, qui va bien avec les Lynx, mais aussi avec Frédéric Cassivi.

Simple lettre

Les Citoyens, encore les Citoyens!

Il fallait bon s'appeler les Citoyens, au cours des quinze derniers jours. Surtout si ce nom était collé à une équipe évoluant dans le 22e Tournoi provincial pee-wee de Saint-Hyacinthe. Les formations maskoutaines ont mis la main sur deux trophées en classes simple lettre, et ce sont deux équipes baptisées du même prénom que l'ancienne formation junior B des années 1970 qui ont réalisé l'exploit.

La première victoire maskoutaine a été l'oeuvre des Citoyens classe C, qui ont blanchi leurs compatriotes, les Lions de Saint-

Hyacinthe, 2-0 lors du match ultime, samedi après-midi.

■ Michel Lamarche

Il s'agissait d'un deuxième jeu blanc pour le cerbère Philippe Grenier, d'ailleurs nommé Gardien par excellence de sa catégorie.

Tout au cours du tournoi, les Citoyens ont joué du hockey frôlant la perfection. Et si l'on exclut leur première rencontre, où ils avaient éteint les Volcans de Sainte-Julie, les Citoyens ont défait les trois autres formations maskoutaines participant au tournoi, dont les Gaulois, 2-0 et les Maskas, 4-2.

De leur côté, les Lions ont également bien fait les choses, ne perdant qu'une seule joute. Eux qui étaient déjà assurés d'une place en demi-finale à l'issue du premier week-end d'activités, les Lions ont obtenu un laissez-passer jusqu'à la grande finale en défaisant les Whalers de Beloeil, 2-1, jeudi soir dernier.

Les formations maskoutaines ont raflé les honneurs individuels puisque Maxime Gilbert, des Citoyens, auteur d'un des deux buts des siens en grande finale a été couronné meilleur marqueur, et Jean-François Nault, des Lions, meilleur défenseur.

Du côté de la classe A, les deux équipes en présence, les Citoyens et les Remparts de Gatineau, savaient depuis déjà six jours qu'ils croiseraient le fer, et ce sont les patineurs maskoutains qui ont effectué le tour de patinoire de la victoire, en vertu d'un triomphe de 3-1.

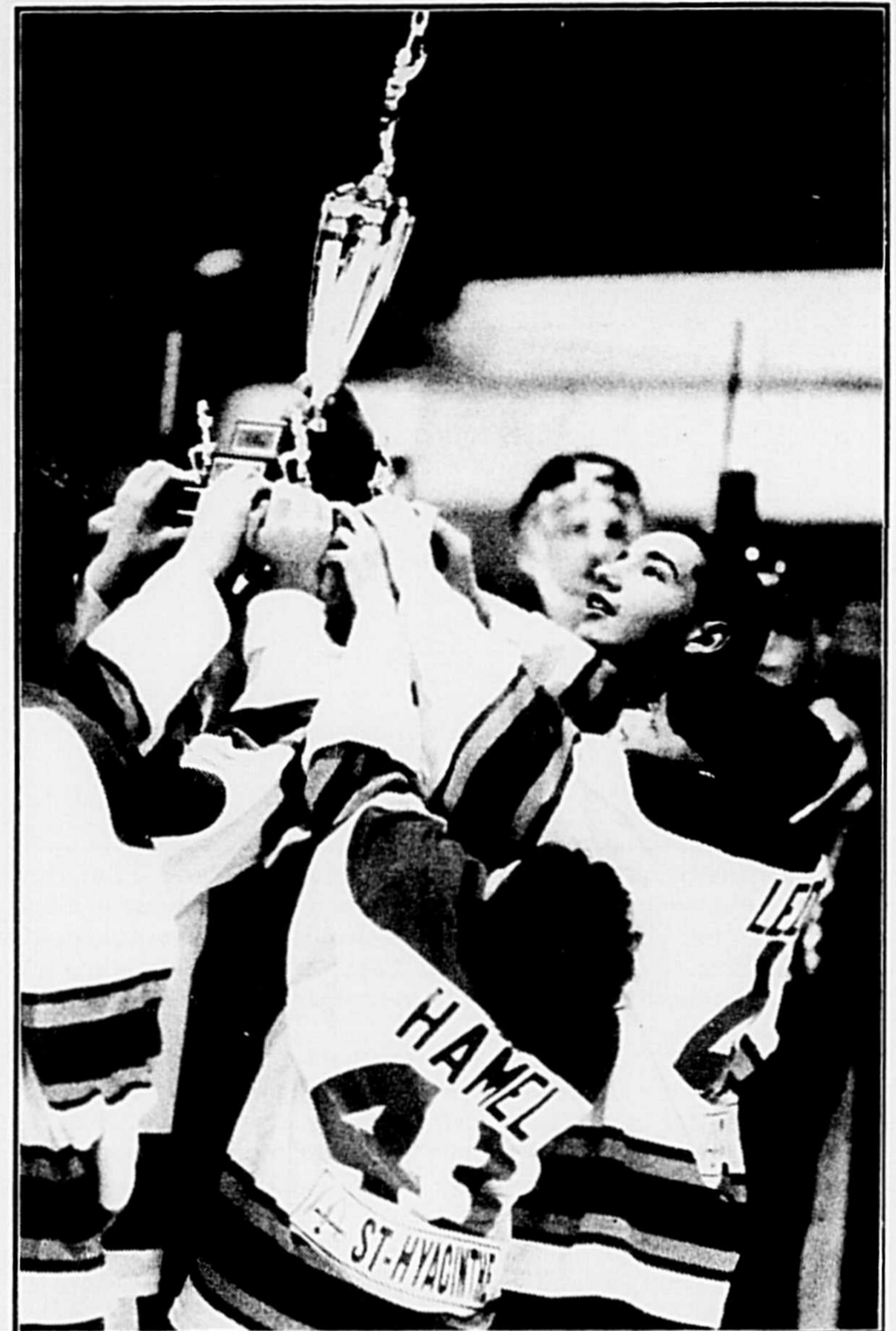
Les Citoyens se sont donné une priorité de 2-0 en deuxième période, grâce aux filets de Guillaume Beaudoin et Dominic Lepage, avant que Frédéric Fugère ne vienne couper tout espoir de remonter du Gatineau avec le but d'assurance au troisième engagement.

Les autres honneurs individuels en classe A sont allés à Martin Michaud, des Chevaliers d'Iberville, sacré meilleur compteur, et Guillaume Plouffe, des Remparts de Gatineau, à qui l'on a présenté le trophée du meilleur

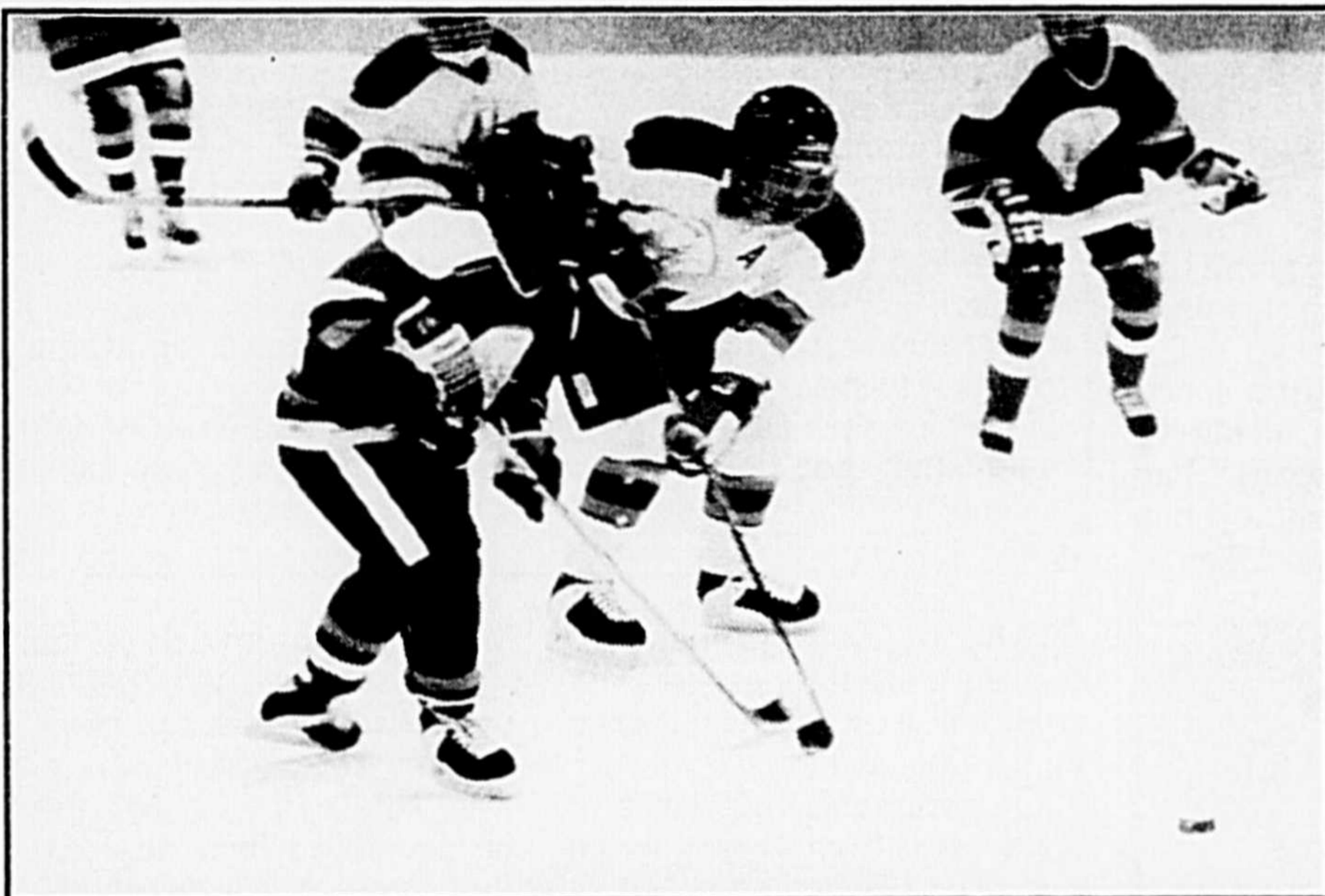
phées, soit celui du meilleur compteur et le National Sport Sévigny, présenté au Joueur par excellence du Tournoi, toute catégorie simple lettre.

Les autres honneurs individuels de la classe B ont été présentés à Marie-Lou Boyer, des Faucons de Saint-Jean, nommée meilleure défenseur, et Hugo Fontaine-Garon, sélectionné à titre de meilleur gardien.

Finalement, la Plaque Paul-Lemieux pour l'équipe la plus disciplinée est allée aux Remparts de Gatineau.



Une victoire que n'ont pas manquée de célébrer les porte couleurs des Citoyens... (Photo: P.P.M.).



La finale de la classe C opposait deux équipes maskoutaines, soit les Citoyens (en blanc) et les Lions. Les Citoyens ont enrayé les coups de griffe de leurs adversaires, blanchissant leurs adversaires au pointage de 2-0. (Photo: P.P.M.).

Les Mousquetaires BB ont sauvé la face...

(ML) - La deuxième semaine d'activités du Tournoi pee-wee de Saint-Hyacinthe n'a pas été plus heureuse pour les trois équipes maskoutaines évoluant en catégorie double lettre, mais au moins, elles ne sont pas toutes sorties blanches de la compétition.

Au tout dernier jour de la compétition à la ronde, les Mousquetaires BB de Saint-Hyacinthe ont mis fin à la disette de victoires des formations régionales, disposant des Gouverneurs de Sainte-Foy, 4-3.

Ce triomphe a permis aux Mousquetaires de se classer au troisième rang de la section A, en vertu d'une fiche d'un gain et deux revers. En trois parties, les Mousquetaires ont marqué huit buts et concédé 15, dont sept à leur toute première sortie. Comme quoi le rendement de ces jeunes s'améliorait de partie en partie.

Les Mousquetaires CC de Saint-Hyacinthe ont également joué leur dernier match same-

di, mais contrairement à leurs petits cousins du BB, ils n'ont pu aller chercher un triomphe, alors qu'ils ont baissé pavillon 5-1 aux mains des Canotiers de Montmagny.

En trois joutes, les Mousquetaires ont enfilé sept buts mais en ont donné 18 et ont fini au quatrième et dernier rang de la section A.

Du côté du AA, le Laser du Richelieu n'a pas été en mesure de s'inscrire dans la colonne des victoires, perdant son dernier match 5-0, mercredi soir face aux Cascades des Bois-Francs. Au fil de la compétition, le Laser n'a marqué que six buts et en a alloué 16, prenant la quatrième position de la section A.



En grande finale de la classe A, les Citoyens ont disposé des Remparts de Gatineau, 3-1. Un des héros du triomphe de la formation maskoutaine a été le cerbère Maxime Bertrand, choisi gardien par excellence de sa catégorie. (Photo: P.P.M.).

Les Voisins ne se sont pas fait d'amis...

(ML)- Ils n'ont été à Saint-Hyacinthe que pendant trois jours, mais ce court passage fut suffisant pour virer leur catégorie à l'envers. Il est question des Voisins de Papineau, une formation de l'Outaouais qui s'est avérée impitoyable dans sa course vers les grands honneurs de la classe CC du 22e Tournoi provincial pee-wee de Saint-Hyacinthe.

Évoluant dans la section C, les Voisins ont joué leur première partie vendredi soir, et ils ont défait les Faucons de la Mauricie, 10-2.

Lorsque l'on sait que ces derniers avaient concédé 10 buts à chacune de leurs deux premières parties, on se disait que les Voisins n'avaient fait qu'exploiter une équipe qui n'était pas de la classe des autres.

Toutefois, samedi matin, à 8 heures, les Voisins ont eu le même effet qu'une bonne tasse de café: ils ont ouvert les yeux du monde! Confrontés aux Cougars de C.J.R., une équipe qui avait remporté ses deux premières joutes par des scores de 10-1 et 8-3, les Voisins se sont amusés comme larrons en foire et ont signé une autre victoire par le pointage de 10-2.

Quelques plus heures plus tard, les Voisins ont complété leur razzia de la section C en défaisant les Barons de Pierrefonds, 12-4.

En demi-finale, la troupe de l'Outaouais a de nouveau croisé les Cougars de C.J.R. et ces derniers ont offert une bien meilleure opposition. Néanmoins, les Voisins ont obtenu leur billet pour la grande finale en vertu d'un gain de 6-1.

Puis, en grande finale, face aux Jets de Farnham, également vaincus dans la section A, les Voisins ont poursuivi leur outragean-

te domination, l'emportant 6-0.

Du côté individuel, deux porte couleurs du Papineau ont été honorés, soit Eric Lanthier, en tant que meilleur marqueur, et Bruno Boileau, sélectionné meilleur défenseur. Le meilleur gardien de la catégorie a été Samuel Messier, des Jets de Farnham.

Encore les Sélects

En classe AA, c'est l'équipe qui a atteint la ronde éliminatoire en tant que meilleur deuxième qui a mis la main sur le trophée commémoratif.

Les Sélects du Nord qui avaient défait les Express du Richelieu et Simon Laliberté, l'an dernier, dans une finale des plus électrisantes, sont revenus à la charge dimanche, avec un gain de 4-3 sur les Cascades des Bois-Francis.

Durant le tournoi à la ronde, la formation de la région des Laurentides a perdu une de ses trois parties. Toutefois, son différentiel de buts pour par rapport aux buts contre (+5) lui a permis d'accéder à la ronde éliminatoire.

En demi-finale, face au Collège Français de la Rive-Sud, les Sélects l'ont remporté de façon relativement aisée, 5-1.

Toutefois, le meilleur spectacle de la journée a eu lieu lors de l'autre demi-finale. Dans une rencontre qui a tenu les specta-

teurs en haleine du début à la fin, les Cascades des Bois-Francis ont pris la mesure des Dynamiques du Collège Charles-Lemoyne, 4-3. Le but vainqueur est survenu alors qu'il ne restait que cinq secondes à jouer... en cinquième période!

Marc-André Thinel et David Jarry, des Sélects du Nord, ont reçu les trophées remis au meilleur compteur et au meilleur défenseur, pendant que Maxime Guilbault, du Collège Français de la Rive-Sud, était honoré pour son

rendement entre les poteaux.

Par ailleurs, c'est un porte couleurs des Cascades des Bois-Francis, André Martineau, qui a mérité le trophée National Sports Sévigny, remis au joueur par excellence du tournoi en classes double lettre.

Finalement, la classe BB a été l'affaire des Aigles d'Asbestos/Warwick/Kingsey Falls. Après un tournoi à la ronde parfait, où ils ont marqué 19 buts et alloué seulement neuf, les Aigles ont blanchi les Tigres de Victoriaville,

2-0 en demi-finale.

Puis, en grande finale, les Aigles ont disposé des Mustangs de Brossard, 4-1.

Les Aigles ont balayé les honneurs individuels, puisque René Roy, Jasmin Lemay et Pierre Boucher ont mérité les trophées remis au meilleur compteur, meilleur défenseur et meilleur gardien, respectivement.

De plus, les Aigles ont mérité la plaque Paul-Lemieux remise à l'équipe la plus disciplinée en catégorie double lettre.

Une première année à la présidence

«Onze jours qui demandent beaucoup d'énergie...»

- Réjean Pion

(ML)- Le visage du 22e Tournoi provincial pee-wee de Saint-Hyacinthe était légèrement différent cette année, notamment parce qu'à la présidence, on ne retrouvait pas le vénérable à la barbe grise qu'est Guy Gaulin. Le président de l'édition 1995, Réjean Pion, arbore aussi la barbe, mais les années ne lui ont pas encore donné la teinte sel et poivre de son prédécesseur.

Si la couleur du poil sous le menton est différente, l'opinion que Réjean Pion a de la fonction de président du Tournoi pee-wee est probablement exactement la même que M. Gaulin.

«Je peux dire que ce sont onze jours qui demandent énormément d'énergie et de temps», a constaté M. Pion, pendant que se jouait la grande finale de la classe AA.

«Toutefois, quand tu observes les bénévoles qui affichent camaraderie et esprit d'équipe, tu ne peux faire autrement que d'être

heureux», a-t-il immédiatement renchéri.

Le président était un homme satisfait, justement à cause de cette union entre bénévoles.

«Dans le message que j'ai livré à l'intérieur du programme souvenir, je faisais allusion au motto des mousquetaires 'Un pour tous et tous pour un', et c'était le mandat que l'organisation visait. Je pense bien que nous y sommes arrivés, car tout marchait comme dans un engrenage. Pour cela, je tiens à remercier tous ceux qui

ont collaboré à ce travail d'équipe.»

Comme à chaque année, on a demandé au président actuel ses intentions face à l'édition suivante. En ce qui concerne Réjean Pion, l'avenir le dira.

«J'ignore si je serai de retour l'an prochain, et c'est une question qu'il me faudra d'abord discuter avec mon épouse. Comme c'est là, mes enfants commencent à m'appeler 'mon oncle'. Toutefois, ce n'est pas quelque chose d'impossible, d'autant plus que pour moi, un président d'un événement comme celui-là passe un an à apprendre et deux à réaliser», a-t-il laissé savoir, en terminant.

Les honneurs individuels

Classe A (Laser de Saint-Hyacinthe)

Meilleur compteur: Martin Michaud, Chevaliers d'Iberville
Meilleur défenseur: Guillaume Plouffe, Remparts de Gatineau
Meilleur gardien: Maxime Bertrand, Citoyens de Saint-Hyacinthe

Classe B (Restaurant Cage aux Sports)

Meilleur compteur: J.-François Champigny, Lauréats de Saint-Hyacinthe
Meilleur défenseur: Marie-Lou Boyer, Faucons de Saint-Jean
Meilleur gardien: Hugo Fontaine-Garon, Titans de Sainte-Julie

Classe C (Ville de Saint-Hyacinthe)

Meilleur compteur: Maxime Gilbert, Citoyens de Saint-Hyacinthe
Meilleur défenseur: J.-François Nault, Lions de Saint-Hyacinthe
Meilleur gardien: Philippe Grenier, Citoyens de Saint-Hyacinthe

Plaque Paul-Lemieux (équipe la plus disciplinée): Remparts de Gatineau
Trophée National Sports Sévigny (joueur du tournoi): J.-François Champigny, Lauréats de Saint-Hyacinthe

Classe AA (Banque Nationale)

Meilleur compteur: Marc-André Thinel, Sélects du Nord
Meilleur défenseur: David Jarry, Sélects du Nord
Meilleur gardien: Maxime Guilbault, Collège Français Rive-Sud

Classe BB (Restaurant Valentine)

Meilleur compteur: René Roy, Asbestos/Warwick/Kingsey Falls
Meilleur défenseur: Jasmin Lemay, Asbestos/Warwick/Kingsey Falls
Meilleur gardien: Pierre Boucher, Asbestos/Warwick/Kingsey Falls

Classe CC (Pepsi Cola Canada)

Meilleur compteur: Eric Lanthier, Voisins de Papineau
Meilleur défenseur: Bruno Boileau, Voisins de Papineau
Meilleur gardien: Samuel Messier, Jets de Farnham

Plaque Paul-Lemieux (équipe la plus disciplinée): Asbestos/Warwick/Kingsey Falls

Trophée National Sports Sévigny (joueur du tournoi): André Martineau, Cascades des Bois-Francis.

LES NOUVELLES SOIRÉES CHASSE ET PÊCHE 1995

Samedi le 4 Février 1995 à 19 h 00

Venez voir les 4 nouveaux films:

- Le rêve de Kenny.
- Ne pas vendre la peau de l'ours avant...
- Les capricieuses du Lac Perdu.
- Au pays du record mondial.

BILLETS EN VENTE CHEZ:

Canadian Tire de Saint-Hyacinthe et Beloeil • Gilles Flibotte Sports • L.M. Sports

COÛT: 9,95\$ taxes incluses



1 000\$ EN PRIX DE PRÉSENCE

Pavillon des Loisirs La Providence
2575, rue St-Paul, Saint-Hyacinthe



Venez rire avec le
Nouvel animateur
Du Festival Juste pour rire
Marcel Racine

Organisé par le
CLUB DE CHASSE
ET PÊCHE
MASKA ST-HYACINTHE
INFORMATION:
(514) 774-9343

VOUS RECHERCHEZ LA QUALITÉ?

NOUS L'AVONS AVEC

PROSCAN®

BLACKLIGHT

Si évolué et si simple.



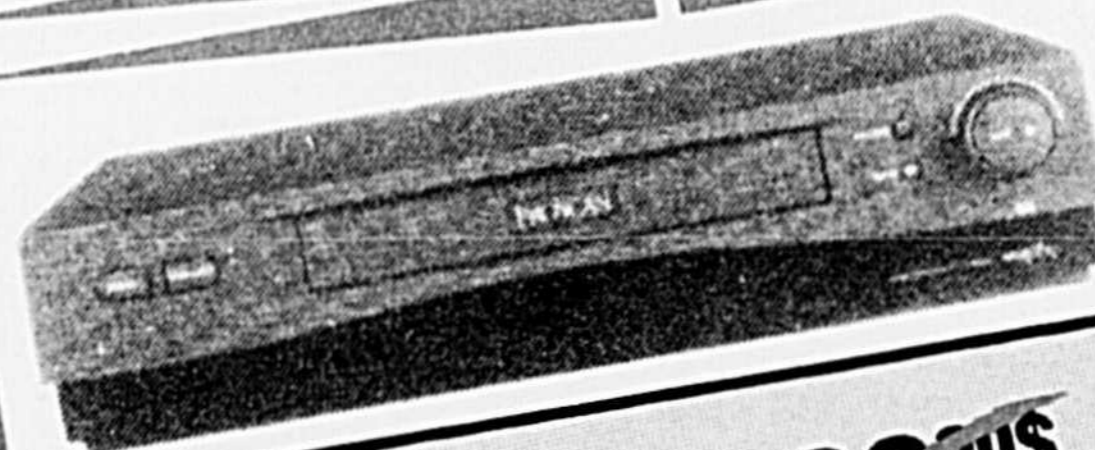
PS27153

**TÉLÉVISEUR 27 POUCES
VISION**

- Tube image Invar
- Prise d'écouteurs stéréo
- Dolby Surround Sound

~~1 299 00\$~~

~~1 199 00\$~~



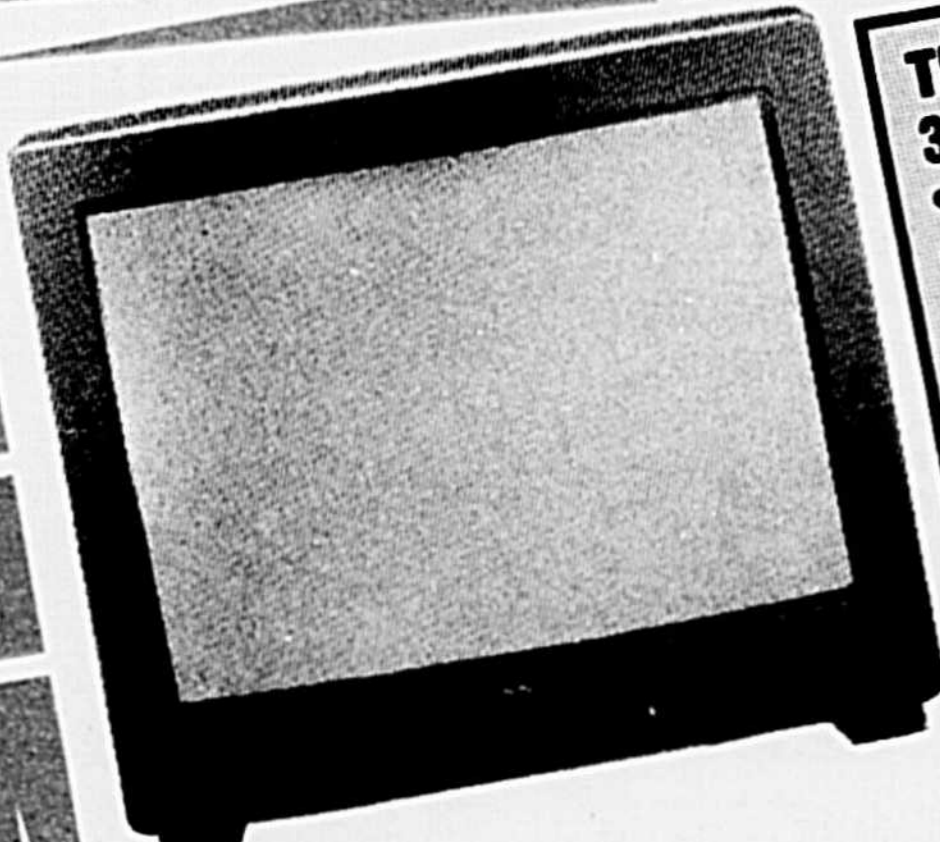
PSVR62

VIDÉO

- 4 têtes Stéréo Hi-Fi
- VCR PLUS
- Système câble box
- Menu à l'écran par télécommande ou directement sur l'appareil
- Télécommande universelle

~~529 00\$~~

~~499 00\$~~



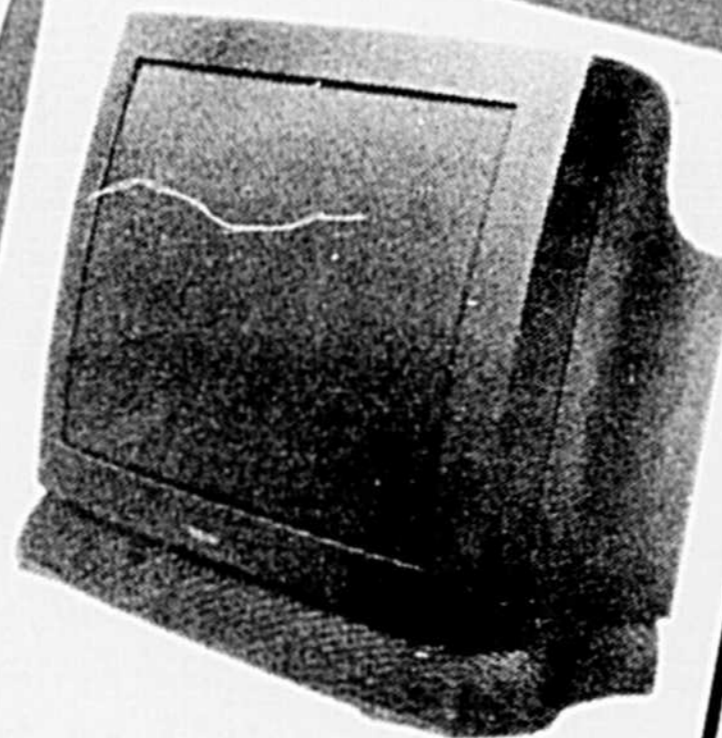
PS31122

**TÉLÉVISEUR
31 POUCES DE VISION**

- Stéréo
- Image dans l'image
- Matrix Surround
- Télécommande universelle

~~1 699 00\$~~

~~1 499 00\$~~



PS35123

**TÉLÉVISEUR 35 POUCES
DE VISION**

- Stéréo • Image dans l'image
- Tube à haut contrastes
- Anti-reflet
- Matrix Surround Sound • 10 watts

~~2 499 00\$~~

~~2 299 00\$~~

SPÉCIALISTE EN AUDIO-VIDÉO SERVICE COMPRIS

TÉLÉVISION NICK CHAGNON Inc.

3165, rue St-Charles • St-Hyacinthe • 773 • 4955

